UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

ÉVALUATION DES STRATÉGIES D'INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS FRANCOPHONES DE HAMILTON : UNE ÉTUDE QUALITATIVE

PAR

LANCINÉ KOULIBALY

MÉMOIRE PRÉSENTÉ POUR RÉPONDRE À

L'UNE DES EXIGENCES DE LA MAITRISE

EN SERVICE SOCIAL

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

© Lanciné Koulibaly, Février 2024

REMERCIEMENTS

Énorme est ma joie d'avoir achevé ce mémoire de maitrise en Service social à l'Université Laurentienne. Cet accomplissement a été possible grâce à des personnes formidables qui m'ont porté mains fortes à tous les niveaux : académique, professionnel, moral, ainsi que dans ma vie de tous les jours.

Tout d'abord, j'adresse mes sincères remerciements à mon directeur de mémoire, le professeur émérite François Boudreau, qui dès sa première sollicitation a accepté de m'accompagner jusqu'à terminer ce projet et ce malgré ses nombreux engagements. Merci pour ta patience, tes judicieux conseils, ta disponibilité, ton professionnalisme, ton empathie, ton savoir-faire, ton partage d'expertise au quotidien et ta rigueur qui m'ont été d'une grande utilité.

Ensuite, je tiens à remercier vivement ma seconde lectrice, Aurélie Lacassagne pour sa disponibilité, sa précieuse collaboration, son partage d'expertise au quotidien et ses suggestions.

Puis, je remercie du fond de mon cœur toutes les informatrices et tous les informateurs à l'étude.

Enfin, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenu, conseillé et encouragé tout le long de mon parcours académique ainsi que tout le long de ce projet mémoire : ma famille et mes ami.es. Mention spéciale à ma mère Mariam Fofana, à mon défunt père Souleymane Koulibaly, à ma merveilleuse épouse Fatoumata Sagno et à mes deux enfants : Sékou Imran Koulibaly et Mariam Maisha Koulibaly.

Merci à toutes et à tous

RÉSUMÉ

Inspirée de notre parcours d'intégration et conduite suivant la méthode qualitative englobant un cadre interculturel rattaché à la théorie des reproductions de Freitag, cette recherche visait à analyser, à partir d'un échantillon représentatif l'attitude des nouveaux arrivants francophones de Hamilton âgés de 18 ans et plus à l'intégration à partir, ou non, de leur adhésion aux valeurs culturelles traditionnelles de leur pays d'origine ou aux valeurs culturelles modernes de la société d'accueil afin de comprendre si le processus d'intégration des nouveaux arrivants relève de leur volonté ou des exigences de la réalité de la société d'accueil.

Ainsi, grâce à la réalisation de 10 entrevues semi-dirigées analysées suivant la phénoménologie herméneutique, cette recherche a permis de comprendre que l'intégration se complique lorsque le nouvel arrivant veut conserver ici au Canada, tout l'héritage culturel qu'il a laissé là-bas dans son pays d'origine.

Cette recherche montre que l'intégration des personnes issues de l'immigration au Canada ne peut fonctionner « pour faire société » qu'à partir d'un cadre interculturel c'est-à-dire par la recomposition, à partir d'un noyau de valeurs culturelles, sociales et politiques qui accueille, d'une nouvelle culture collective dont le principe de base demeurera la préservation des traditions familiales et culturelles qui sont conformes aux valeurs canadiennes : la primauté du droit, l'égalité entre les femmes et les hommes, la séparation des pouvoirs politique et religieux, la dignité humaine, l'égalité devant la loi etc. Il s'agit moins d'un jugement de valeur sur la culture des nouveaux arrivants que d'un constat sur l'impact de ce maintien de l'héritage et du mélange de cultures multiples sur la cohérence culturelle ici au Canada.

Par conséquent, cette recherche stipule que la solution aux défis d'intégration des nouveaux arrivants francophones dans la société canadienne réside non seulement dans la redéfinition ou un examen sérieux de la politique du multiculturalisme, mais aussi dans l'arrêt de l'instrumentalisation de l'immigration.

Mots clés : Évaluation, stratégies d'intégration, nouveaux arrivants francophones, Hamilton, francophonie, cohésion sociale, société traditionnelle, société moderne, reproduction de la société, multiculturalisme, interculturalisme, État, culture anthropologique, culture sociologique.

ABSTRACT

This qualitative study takes an intercultural framework guided by Freitag's social theories on different forms of social production to understand the components of immigration that encourage or inhibit the integration into Canadian society. The study looked at the attitudes of Francophone newcomers in Hamilton regarding whether or not they maintained the traditional values and culture of their origin country or adopted modern cultural values of the host country. The second point of interest was to understand if the process of integration was a result of the newcomer's willingness to adjust to Canadian society or whether it was a result of the realities and demands Canadian society placed on the newcomer.

The study was comprised of a representative sample of Francophone newcomers in Hamilton aged 18 and over. A total of Ten semi-structured interviews were conducted and subsequently analysed using a hermeneutic phenomenology. The analysis found that the integration process becomes complicated when newcomers want to maintain their culture and values as it was in their country of origin.

The study proposes that an intercultural framework is needed to facilitate the integration of people immigrating into Canadian society. This would mean recomposing, from a core of cultural, social and political values that welcomes, a new collective culture whose basic principle will remain the preservation of family and cultural traditions, practices and values that are consistent with Canadian values: the rule of law, equality between women and men, the separation of political and religious powers, human dignity, equality before the law, and so on. This is less a value judgment on the culture of newcomers than an observation on the impact of maintaining heritage and the mixture of multiple cultures on the cultural coherence here in Canada.

On a broader level, this research proposes a serious re-examination of Canada's multiculturalism policies and refraining from instrumentalizing immigration to resolve the challenges Francophone newcomers face when integrating into Canadian society.

Key words: Evaluation, integration strategies, Francophone newcomers, Hamilton, Francophone, social cohesion, traditional society, modern society, reproduction of society, multiculturalism, interculturalism, state, anthropological culture, sociological culture.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS II
RÉSUMÉ III
ABSTRACT V
TABLE DES MATIÈRES VII
TABLE DES TABLEAUX XI
INTRODUCTION 12
CHAPITRE I 14
PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE 14
1.1 Objet de recherche 14
1.2 Question de recherche 17
1.3 But de recherche 19
1.3.1 Objectif général de recherche 19
1.3.2 Objectifs spécifiques de recherche 20
CHAPITRE II 21
CADRE THÉORIQUE 21
2.1 Orientation théorique 21
2.2 Définition des concepts 24
2.2.1 Culture anthropologique 24
2.2.2 Culture sociologique 25
2.2.3 Cohésion du social 26
2.2.4 L'État 26
2.2.5 Société traditionnelle 27
2.2.6 Société moderne 27
2.2.7 La reproduction de la société 28
2.2.8 L'immigration au service la croissance économique 29
2.2.9 Intégration 30
2.2.10 Multiculturalisme 30
2.2.11 Interculturalisme 31

2.3 Synthèse des résultats de recherches antérieures sur l'intégration.....31
2.3.1 Recherches centrées sur les réussites et les échecs du processus d'intégration des populations immigrantes. 32
2.3.2 Recherches centrées sur l'intégration de fonctionnement chez les populations immigrantes. 34
2.3.3 Recherches centrées sur l'intégration de participation chez les populations immigrantes. 35
CHAPITRE III 38
CADRE MÉTHODOLOGIQUE 38
3.1 Une recherche qualitative.....38
3.2 La population à l'étude.....39
3.3 L'Échantillonnage 39
3.4 Le recrutement effectué.....40
3.5 La taille de l'échantillon.....41
3.6 L'outil et les conditions de la collecte des données 42
3.7 L'éthique de la recherche 45
3.8 Codification et analyse des données 45
CHAPITRE IV 49
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS.....49
4.1 Le profil sociodémographique des informateurs à l'étude.....49
4.1.1 L'âge, le sexe et la religion 49
4.1.2 La langue parlée à la maison avant d'immigrer et le pays d'origine 50
4.1.3 La vie au pays d'origine avant d'immigrer au Canada 51
4.1.4 Le temps passé au Canada et le choix du Canada comme pays hôte. 55
4.2 Les stratégies d'intégration selon les informateurs.....62
4.2.1 Les principales valeurs du Canada selon les informateurs.....62
4.2.2 La culture dominante au Canada 64
4.2.2.1 La reconnaissance en la culture dominante au Canada.....65
4.2.3 L'importance des valeurs du pays d'origine par rapport aux valeurs du Canada 68
4.2.4 La conservation de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada versus l'adhésion aux valeurs canadiennes 70
4.2.4.1 Fréquentation amicale de personnes de sexe opposé et de couleur différente 72

4.2.4.2 Mariage mixte 72
4.2.5 Connaissance des stratégies d'intégration envers les nouveaux arrivants 75
4.2.5.1 Ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas 77
4.2.5.2 Les politiques canadiennes à changer pour que les nouveaux arrivants soient plus confortables. 81
4.2.5.3 Efforts du gouvernement envers les nouveaux arrivants 83
4.2.6 Ajustement du Canada à la culture des nouveaux arrivants 86
4.2.7 Ajustement des nouveaux arrivants à la vie au Canada 88
4.2.8 Certains traits de la culture canadienne à changer 89
4.2.9 Les libertés au Canada envers les enfants, les filles et les femmes, sur l'orientation sexuelle et à la télévision 92
4.2.9.1 Envers les enfants 92
4.2.9.2 Envers les filles et les femmes 94
4.2.9.3 Sur l'orientation sexuelle 95
4.2.9.4 À la télévision et au cinéma 97
4.2.10 Importance que leurs enfants maintiennent les liens avec la famille au pays et transmission de l'héritage culturel à leurs enfants 101
4.2.11 Sentiment d'être canadien.ne 104
4.2.12 Nostalgie du pays d'origine et planification d'y retourner à la retraite 107
CHAPITRE V 110
DISCUSSION DES RÉSULTATS 110
5.1 Le maintien de l'héritage culturel, à l'origine des défis d'intégration des nouveaux arrivants 110
5.2 Les projets d'immigration des informateurs au Canada ou les raisons de leur immigration au Canada 113
5.3 Le mariage mixte 115
5.4 Les libertés au Canada 116
5.5 Le sentiment d'appartenance au Canada 117
5.6 Limites de la recherche 120
5.7 Pertinence pratique et sociale 121
5.8 Piste de recherche 121
5.9 Recommandations 122
5.9.1 Redéfinir ou faire un examen sérieux de la politique du multiculturalisme 122

5.9.2 Éviter d'instrumentaliser l'immigration 123
CONCLUSION 127
ANNEXE A : AVIS DE RECRUTEMEMENT 131
ANNEXE B : MINI QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ADMISSIBILITÉ 132
ANNEXE C : GUIDE D'ENTREVUE 133
ANNEXE D : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT 136
ANNEXE E : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE 141
ANNEXE F : FORMULAIRE DE CONFIDENTIALITÉ 143
BIBLIOGRAPHIE 146

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1: Catégories générales et sous catégories ……..48

Tableau 2: Profil sociodémographique des informateurs ……60

Tableau 2: Profil sociodémographique des informateurs (suite) ……..61

Tableau 3: Les principales valeurs du Canada selon les informateurs ……..64

Tableau 4: La culture dominante au Canada ……67

Tableau 5 : La reconnaissance en la culture dominante ……67

Tableau 6: Importance des valeurs du pays d'origine par rapports aux valeurs canadiennes ……..70

Tableau 7: La conservation de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada ……..74

Tableau 8: Fréquentation amicale de personnes de sexe opposé et de couleur différente par leurs enfants et mariage mixte ……74

Tableau 9: Les stratégies d'intégration : Ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas bien …….....85

Tableau 10: Ajustement du Canada à la culture des nouveaux arrivants ……...88

Tableau 11: Certains traits de la culture canadienne à changer ……92

Tableau 12: Les libertés au Canada ……100

Tableau 13: Importance que leurs enfants maintiennent les liens avec la famille au pays et transmission de l'héritage culturel à leurs enfants ……..103

Tableau 14: Sentiment d'être canadien ……...107

Tableau 15: Nostalgie du pays d'origine et planification d'y retourner à la retraite ……109

INTRODUCTION

Le mémoire de recherche que nous présentons s'inscrit dans le cadre d'un programme de maitrise en service social, il porte de manière spécifique sur les stratégies d'intégration des nouveaux arrivants [1] au Canada. Il s'agit de manière spécifique de la question des stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones. La motivation est de nous assurer que, venant d'horizons très divers, chaque nouvel arrivant trouve sa place ou comprenne le sens d'être au monde dans cette société spécifique, car il en va de la reproduction du sens de la société. Nous pensons que pour qu'un « vivre ensemble harmonieux[2] » , qui demeure l'espoir de toute société, puisse se développer et se maintenir dans le temps, la question de l'intégration des nouveaux arrivants doit être appréhendée sous l'angle du maintien de la cohésion globale des paramètres culturels globaux de la société d'accueil et non sous l'angle d'une forme de rectitude politique qui consiste en la promotion par les leaders politiques de l'idée que le Canada est un pays où toutes les cultures ont la même valeur où elles sont égales entre elles. C'est le lieu d'évaluer si les politiques de la société d'accueil favorisent véritablement l'intégration des nouveaux arrivants en leur demandant de s'intégrer aux réalités canadiennes, ou si la société canadienne se soumet aux attentes de ceux qui exigent que le Canada s'adapte aux caractéristiques culturelles particulières des nouveaux arrivants pour ainsi soi-disant faciliter leur intégration, d'où l'importance de notre recherche intitulée : *Évaluation des stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton : une étude qualitative.*

---

[1] Conformément à l'usage de la grammaire moderne, l'usage du masculin pour le vocable nouveaux arrivants englobe à l'intérieur de ce travail tous les genres : féminin, masculin etc., une manière de rendre le texte plus convivial.

[2] Nous entendons par harmonieux, un vivre ensemble avec le minimum d'exclusion et le maximum de participation de tous dans la dignité et le respect. Une société sans vivre ensemble harmonieux est une société porte ouverte à la délinquance, la violence, la haine, l'intolérance, des perturbations etc.

Ce mémoire se divise en cinq (5) chapitres. Le chapitre I est consacré à la problématique de la recherche. Il s'agira de présenter l'objet de recherche, la question de recherche et le but de recherche.

Le chapitre II est consacré au cadre théorique. Il s'agira de définir les principaux concepts privilégiés qui se dégagent tout le long du mémoire, lesquels concepts nous serviront d'appui à la synthèse critique des écrits et à l'orientation théorique de cette recherche.

Le chapitre III porte sur la méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche, ainsi que ses différentes étapes à savoir : la population à l'étude, l'échantillonnage, le recrutement effectué, la taille de l'échantillon, les outils de collecte des données, l'éthique de la recherche et l'analyse des données.

Le chapitre IV est destiné à la présentation des résultats de notre recherche à l'issue des entrevues. L'essentiels de ce chapitre portera sur deux principaux thèmes notamment : le profil sociodémographique des participants à l'étude et les stratégies d'intégration selon les participants. Chacun de ces deux thèmes est composé de plusieurs éléments qui feront également l'objet d'un développement.

Le chapitre V est dédié à la discussion des résultats de recherche, en vue de leur apport important aux domaines de connaissances. Il renferme également nos recommandations, histoire de non seulement permettre au gouvernement du Canada de faire des choix éclairés en matière de politiques d'immigration, des choix prenant en compte la cohésion globale de la société canadienne et favorisant un vivre ensemble harmonieux, mais aussi d'outiller les intervenants à mieux desservir les populations immigrantes.

Nous conclurons sur les implications pour la pratique de l'intervention sociale dans le contexte de l'immigration francophone hors Québec en matière d'intégration. Cette conclusion portera aussi sur les limites de la recherche, ainsi que les pistes de recherche à dégager.

CHAPITRE I

PROBLEMATIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre nous allons tout d'abord circonscrire notre objet recherche. Ensuite poser la question de recherche et enfin présenter le but de la recherche.

1.1 Objet de recherche

Les migrations internationales connaissent une importante croissance à l'échelle du monde : il y avait 272 millions de migrants internationaux dans le monde en 2019, soit une augmentation de 51 millions par rapport à 2010 (ONU, 2019). Ce sont 313 580 nouveaux résidents permanents issus d'une large variété de pays qu'a reçus le Canada en 2018-2019. De ce nombre, 44,3% de ces nouveaux immigrants se sont établis en Ontario (Statistique Canada, 2019). Nous trouvons que cette arrivée constante et massive d'immigrants au pays est une réponse à l'impératif de croissance économique continue du capitalisme, une situation qui a transformé radicalement le paysage culturel du Canada, « la diversité est une réalité omniprésente qui marque l'ensemble de l'espace public, la société est de plus en plus multiethnique et multiculturelle » (Legault et Rachédi, 2008, p. 30). Face à une telle réalité, la question de la cohésion de la société se présente comme un enjeu de premier plan auquel une attention particulière des chercheurs de toutes les disciplines mérite d'être portée.

C'est le lieu de rappeler que la transformation du paysage culturel du Canada, a donné lieu au développement de plusieurs concepts politiques comme le multiculturalisme, l'interculturalisme, l'assimilationnisme, les accommodements raisonnables, l'antiracisme etc. qui méritent d'être analysés afin de comprendre la menace que pose l'idée de la rectitude politique.

Ainsi, dans le contexte actuel où l'usage de l'immigration est le cheval de bataille pour servir la croissance économique continue et infinie, les pays développés ainsi que les économies émergentes se livrent une compétition internationale pour accueillir les immigrants. Le Canada pour sa part s'appuie sur son caractère multiculturel pour attirer plus d'immigrants; les leaders politiques vendent l'idée que le Canada est un pays tolérant, un pays où toutes les cultures ont la même valeur, elles sont égales entre elles donc pas besoin en tant qu'immigrant « de changer au profit d'une culture jugée majoritaire, pas besoin de se refaire une identité conforme aux nouvelles circonstances, pas besoin de s'adapter à la société, mais obligation de la société de s'ajuster à vous » (Bissoondath. 1995, p. 39). Cela sous-entend que les nouveaux arrivants peuvent « demeurer ce qu'ils ont toujours été donc la culture canadienne fait piètre figure devant celle de l'étranger » (Bissoondath. 1995, p. 57). Quelle est alors la place de l'idée de « faire société » (Thériault, 2007) dans tout ça? Quelles sont les limites d'une telle politique? Quel peut-être, à terme, l'impact du développement d'une mosaïque culturelle sur la construction d'une identité canadienne? Cela nous renvoie à étudier l'impact d'une telle politique sur l'idée de société.

Un peu partout au Canada, la question de l'intégration des nouveaux arrivants suscite de nombreux débats autour du défi consistant à intégrer dans la société d'accueil, qui est une société moderne[3], des individus provenant souvent de sociétés traditionnelles dont la culture sociologique est également différente de la culture de la société d'accueil.

---

[3] Il serait plus juste de dire que la société canadienne est postmoderne, au sens où elle est devenue systémique et où les corporations internationales ont aujourd'hui plus d'influence politique que le citoyen ordinaire. De très nombreuses théorisations de ce phénomène existent, parmi lesquelles nous trouvons les travaux de Michel Freitag. Mais, pour ne pas nous égarer dans un propos théorique qui n'est pas directement le nôtre et pour rester simple, nous entendrons par société moderne une société qui s'oppose à la tradition, où

La communauté scientifique doit s'intéresser à ces débats de manière à les saisir dans leur totalité, c'est-à-dire dans leurs implications pour toute la société, de sorte à montrer que les leaders des sociétés d'accueil font fausse route en se soumettant aux attentes de ceux qui exigent que la société d'accueil s'adapte aux caractéristiques culturelles des nouveaux arrivants pour ainsi soi-disant faciliter leur intégration.

Pour qu'un vivre ensemble harmonieux puisse se développer et se maintenir dans le temps, la question de l'intégration des nouveaux arrivants doit être appréhendée sous l'angle du maintien de la cohésion globale des paramètres culturels globaux de la société d'accueil. L'objectif étant de s'assurer que chacun trouve sa place ou comprenne le sens d'être au monde dans cette société spécifique, car il en va de la reproduction du sens de la société. Venir au monde,

> implique que le monde est espace et temps, plein de natures dont nous dépendons absolument pour vivre certes, mais plein de sens aussi, plein de codes, de règles, de lois, plein de toutes ces choses qui sont déjà en développement et en transformation depuis longtemps, choses qui ont non seulement une forme, mais aussi une histoire, et ces choses, nous devons les apprendre du début jusqu'à la fin pour être considéré comme un être humain dans une famille, une communauté, une société donnée (Boudreau, SESO 5017).

Le sens de la vie, pour l'individu et pour la collectivité, « n'est possible que dans la permanence, la stabilité et dans la continuité de ce qui était » (Boudreau, SESO 5017). Ainsi, l'individu pour appartenir au monde, avec tout le monde, pour y être reconnu comme homme et non comme un étranger ou comme un paria, « doit lui-même agir dans le monde de manière conforme avec les normes de ce monde » (Boudreau, SESO 5017). Sur cette base, nous pensons que le nouvel arrivant « de concert avec la société d'accueil, est responsable de son intégration, depuis le départ de son pays d'origine jusqu'à son établissement dans son nouvel environnement » (Legault et Rachédi, 2008, p. 54). Bien évidemment, la société d'accueil à son tour doit être réceptive et accueillante.

---

l'individu prime sur le collectif, où les solidarités sont instituées et non fondées sur la famille élargie et où l'idéal de rationalité s'oppose aux croyances religieuses et animistes.

Le nouvel arrivant doit chercher à s'intégrer et s'il veut maintenir le souvenir de son héritage culturel et traditionnel, cela doit être une affaire privée, de groupe à la limite ou publique à l'occasion, mais non une affaire d'État dès lors que le cadre transcendantal du Canada ne pourra et ne doit pas s'adapter à l'immigration en adoptant une forme de mosaïque culturelle. Malheureusement, sous cet angle, à l'exception notable de l'ouvrage de Neil Bissoondath (1995), la notion d'intégration semble sous-investie dans la littérature scientifique canadienne.

Nous verrons que les immigrants qui pensent que c'est à eux de s'adapter aux réalités du pays d'accueil s'intègrent mieux et plus facilement que ceux qui pensent qu'il revient au pays d'accueil de s'adapter à leurs réalités culturelles particulières. Cette compréhension sera éclairée par une analyse de l'attitude des nouveaux arrivants francophones de Hamilton à l'intégration à partir, ou non, de leur adhésion aux valeurs culturelles traditionnelles de leur pays d'origine ou aux valeurs culturelles modernes de la société d'accueil (valeurs dominantes). De là, nous comprendrons si le processus d'intégration des nouveaux arrivants relève de leur volonté ou des exigences de la réalité de la société d'accueil.

Nous remarquons que dans notre ville de résidence qui est Hamilton, une grande partie des immigrants francophones ont du mal à s'intégrer alors que la société d'accueil continue de les accueillir de plus en plus.

1.2 Question de recherche

Originaire de la Côte d'Ivoire, la situation conflictuelle qui a secoué le pays en 2002 oblige ma famille à prendre le chemin de l'exil, direction la Guinée-Conakry. Cette terre d'hospitalité et de fraternité a accueilli à bras ouverts ma famille de 2003 à 2016. Pour ma part de 2003 à 2012, année à laquelle j'ai quitté la Guinée pour le Sénégal pour des fins d'études universitaires grâce à l'obtention d'une bourse d'excellence financée par la République fédérale d'Allemagne. Mon parcours entre ces deux pays a été marqué par l'aspect académique, la fin du cycle élémentaire et tout le cycle secondaire en Guinée et

le post-secondaire au Sénégal. Bien vrai que la Cote d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal sont trois pays francophones d'Afrique de l'Ouest, il n'en demeure pas moins qu'ils ont des différences à plusieurs niveaux : culturel, éducatif, développemental, technologique etc.

Connaissant cette réalité, pour m'intégrer dans ma nouvelle société, j'ai d'abord commencé par me constituer un réseau d'amis guinéens pour le cas de la Guinée, auprès de qui, je me suis familiarisé au mode de fonctionnement de la Guinée, à commencer par l'apprentissage de la langue la plus parlée, en passant par l'inscription dans une équipe de soccer, celui-ci étant le sport le plus pratiqué et enfin en m'impliquant de façon bénévole dans des structures associatives et éducatives. Quant à mon séjour au Sénégal, j'ai appliqué presque la même stratégie, mais avec quelques légères modifications d'approche. En lieu et place d'intégrer une équipe de soccer, j'avais intégré un club de révision vu que ma bourse était une bourse d'excellence dont une bourse contre résultat. Cette façon de faire et mon dynamisme m'ont permis de trouver ma place dans le groupe en Guinée comme au Sénégal. J'ai été considéré en Guinée comme un guinéen de souche et comme un sénégalais de souche au Sénégal.

À mon arrivée au Canada en Novembre 2016, plusieurs questions taraudaient mon esprit concernant mon intégration notamment : dois-je chercher à m'intégrer ou conserver l'Afrique de l'Ouest avec moi? Comment dois-je m'intégrer en conservant une partie de mon héritage culturel, mais en adoptant la culture canadienne, les valeurs canadiennes, les manières de fonctionnement du Canada etc. Tout de suite le choix fut fait, fort de mes expériences précédentes d'intégration, qui consistait à m'adapter aux réalités de ma société d'accueil et à participer activement à ses structures, j'ai adopté la même posture depuis que je suis établi au Canada. J'ai d'abord cherché à connaitre les lois et valeurs canadiennes. Celles-ci connues, j'ai préservé mes traditions familiales et culturelles conformes aux lois et aux valeurs canadiennes. Ensuite, je participais de façon bénévole à tous les évènements organisés tant par la communauté anglophone que par la communauté francophone de la ville de Hamilton. Cela m'a non seulement permis de nouer des relations avec des canadiens de toutes origines, de développer mon réseau et mon carnet d'adresse, mais aussi de montrer mon dynamisme et ma motivation de faire

partie intégrante de la société canadienne. Cette façon d'y procéder m'a donné une visibilité qui a facilité mon intégration tant sociale, citoyenne comme professionnelle.

Au vu du parcours d'intégration dans cette histoire de vie, la question de recherche qui se dégage en lien avec les stratégies d'intégration que choisissent les nouveaux arrivants est la suivante : les nouveaux arrivants cherchent-ils à préserver au maximum leur culture d'origine, ici au Canada, ou cherchent-ils à maximiser leur intégration à la culture canadienne ?

De ces deux stratégies, laquelle semble la plus apte à maximiser la réussite de l'intégration, mesurée par l'emploi, le plein épanouissement et le bonheur ?

Nous cherchons à évaluer si les politiques de la société d'accueil favorisent véritablement l'intégration des nouveaux arrivants en leur demandant de s'intégrer à la culture d'ici, ou si la société d'ici se soumet aux attentes de ceux qui exigent que la société d'accueil s'adapte aux caractéristiques culturelles particulières des nouveaux arrivants pour ainsi soi-disant faciliter leur intégration. De là, nous comprendrons si le processus d'intégration des nouveaux arrivants relève de leur volonté ou des exigences de la réalité de la société d'accueil.

1.3 But de recherche

Le but de notre recherche repose sur deux types d'objectifs : un objectif général et des objectifs spécifiques.

1.3.1 Objectif général de recherche

L'objectif général de cette recherche consiste à analyser l'attitude des nouveaux arrivants face à l'intégration. Nous évaluons deux attitudes générales : la première consiste à maintenir leur adhésion aux valeurs culturelles traditionnelles de leur pays d'origine, la seconde consiste au contraire en leur adhésion aux valeurs culturelles modernes de la société d'accueil. Nous procédons à partir d'un échantillon représentatif de nouveaux arrivants francophones âgés de 18 ans et plus de la région de Hamilton en Ontario.

À côté de cet objectif général, nous avons des objectifs spécifiques.

1.3.2 Objectifs spécifiques de recherche

Placés dans le même ordre d'idées que l'objectif général, les objectifs spécifiques visent à recueillir des informations à des questions spécifiques auprès des participants à l'étude :

- Comprendre pourquoi le choix du Canada comme pays hôte;
- Évaluer l'importance accordée par les nouveaux arrivants francophones de Hamilton à la culture, la citoyenneté et aux valeurs canadiennes;
- Évaluer l'importance accordée par les nouveaux arrivants francophones de Hamilton aux valeurs du pays d'origine par rapport aux valeurs canadiennes;
- Comprendre la volonté et les motivations profondes des nouveaux arrivants francophones de Hamilton sur la conservation de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada versus l'adhésion aux valeurs canadiennes;
- Contribuer aux projets existants et futurs dans la communauté francophone de Hamilton en matière de stratégies d'intégration des nouveaux arrivants.

CHAPITRE II

CADRE THÉORIQUE

Tel qu'annoncé dans l'introduction, ce premier chapitre est consacré au cadre théorique. Il s'agira de dégager dans un premier temps l'orientation théorique sur laquelle repose cette recherche. Ensuite, dans un deuxième temps nous définirons les principaux concepts qui sont utilisés tout le long du mémoire à savoir : culture anthropologique, culture sociologique, cohésion sociale, État, société traditionnelle, société moderne, reproduction de la société, l'immigration au service la croissance économique, intégration, multiculturalisme et interculturalisme. Enfin, dans un troisième temps nous entamerons la synthèse critique des écrits d'auteurs qui se sont intéressés à l'intégration des immigrants.

2.1 Orientation théorique

Le cadre théorique à l'intérieur duquel s'inscrit notre étude est celui de la théorie des modes de reproduction de Freitag (2013).

La théorie des modes de reproduction de Freitag stipule que la culture est le fondement de l'appartenance collective, ce que nous appelons la culture anthropologique.

Selon cette théorie, la reproduction sociétale passe par l'accumulation et la transmission d'un savoir collectif stable : la médiation culturelle est le mécanisme de construction et de transmission, de manière cohérente dans le cycle transcendantal, des paramètres normatifs

fondamentaux de l'appartenance au monde d'un groupe particulier. Bref, la médiation est le mécanisme fondamental par lequel un groupe humain construit le sens de son monde.

Nous venons au monde dans un monde qui a déjà une histoire, qui a déjà un sens, une manière d'être. Cela suppose que venir au monde nous impose des contraintes à tous les niveaux. Vivre dans un monde particulier signifie travailler spécifiquement à être dans ce monde-là : comprendre sa langue, ses valeurs, son histoire etc., de manière à ce que celui-ci puisse être légué de la manière dont il a été hérité. N'oublions pas que le milieu d'où nous venons conditionne qui nous sommes. Toutefois, il est bien certain que le monde est en constant changement, ne serait-ce que de manière infinitésimale[4].

Pour Freitag, la transcendance devrait être l'élément collectif fondamental du fonctionnement cohérent de la société. Il faut ici comprendre par transcendance toute l'accumulation de symbolique transmis comme mode d'emploi d'une société particulière, c'est cela qui constitue ce que nous nommons la culture. Autrement dit, la culture est le long fil construit par les ancêtres, qui est tendu depuis eux jusqu'à nous. Ce fil nous permet de nous comprendre non seulement comme descendant d'eux, comme légataire du savoir accumulé par sa transmission, polie par le temps, mais aussi comme jouissant des sentiers qu'ils ont tracés, que nous devons léguer à nos descendants (Boudreau, 2014). Vivre ensemble implique donc de partager une même médiation culturelle, c'est-à-dire de partager une identité enracinée dans le même sens et c'est là selon nous un enjeu majeur de l'immigration.

En effet, l'afflux massif d'immigrants au Canada, dont un très grand nombre provient de sociétés traditionnelles, signifie que la médiation au monde des nouveaux arrivants n'est

[4] Nous pourrions évoquer l'analogie du jeu du téléphone pour illustrer comment fonctionne la reproduction culturelle (et sa prétention au non changement). Dans le jeu du téléphone, l'objet est de répéter pour transmettre au suivant, exactement ce que le précédent nous a dit. Nous savons tous que la reproduction n'est pas exacte tout le temps. Et il y a bien cet autre mécanisme culturel relativement universel qui existe, où le changement imposé de l'extérieur (l'arrivé des Européen en Amérique par exemple, est interprété par la culture comme ayant toujours été là. Voir Delâge, D., 1992a, « Les premiers contacts, selon un choix de récits amérindiens publiés au XIXe et XXe siècle », dans *Recherche Amérindiennes au Québec*, Vol XXII, N° 2-3. L'essentiel demeure que la reproduction culturelle-symbolique a pour finalité de reproduire le même.

pas identique à celle du pays d'accueil.[5] L'enjeu de l'immigration qui est trop rarement pris en compte est celui du partage d'une culture commune pour « faire société » (Thériault, 2007) et cela demeure central dans le développement de la société. Nous reviendrons sur ces différences ci-dessous, rappelons seulement qu'il devient primordial de mettre la cohésion sociale et l'idée de faire société au cœur de toutes les politiques d'intégration des nouveaux arrivants.

Nous soumettrons l'idée que l'intégration des personnes issues de l'immigration au Canada ne peut fonctionner « pour faire société » qu'à partir d'un cadre interculturel c'est-à-dire par la recomposition, à partir d'un noyau de valeurs culturelles, sociales et politiques qui accueille, d'une nouvelle culture collective dont le principe de base demeurera la préservation des traditions familiales et culturelles qui sont conformes aux valeurs canadiennes : la primauté du droit, l'égalité entre les femmes et les hommes, la séparation des pouvoirs politique et religieux, la dignité humaine, l'égalité devant la loi etc.

Considérée, par la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada comme « facteur de réussite en immigration » (FCFA, 2014, p. 4), l'approche interculturelle a été développée dans les années 1930. Dès 1930 Henri Wallon s'est attaché à étudier les conditions sociales du développement de l'enfant et le rôle de la relation à l'autre. Cette dialectique du moi et de l'autre a souvent été, depuis, réduite à la connaissance de l'autre puis est confondue actuellement avec la connaissance de la culture de l'autre. (Martine Abdallah-Pretceille, 1998, p. 125). Aujourd'hui, les modèles de pratique et les idéologies d'intervention dans le champ interculturel sont variés et appartiennent à plusieurs champs disciplinaires. (Van De Sande, 2017, p. 89).

L'approche interculturelle basée sur l'interculturalisme est « une philosophie qui vise à favoriser une intégration réussie des personnes immigrantes et une saine gestion de la diversité culturelle en assurant l'engagement mutuel à la fois de la personne immigrante et de la communauté d'accueil » (FCFA, 2014, p. 4). Dans le fond

[5] Sans compter que l'immigration met en contact des contenus culturels sociologiques différents de ceux de la culture d'accueil. Nous revenons sur ces deux concepts plus loin.

l'approche interculturelle vise à instaurer des pratiques qui misent sur un rapprochement entre les personnes et leur groupe d'appartenance culturelle en bâtissant des ponts plutôt qu'en se concentrant sur ce qui les sépare.

Elle est cette approche qui, par le biais d'interactions et d'échanges, invite les membres des communautés d'accueil à comprendre et, à respecter les besoins et les aspirations des personnes immigrantes et à apprécier les apports nouveaux qui peuvent venir de celles-ci. Parallèlement, elle invite les personnes immigrantes à respecter les besoins de la communauté d'accueil, sa nature et ses caractéristiques de base mentionnées ci-dessus, ainsi qu'à apprécier ce que celle-ci peut leur procurer (FCFA, 2014).

L'approche interculturelle, engendre également un dialogue ouvert et constant qui permet d'établir un équilibre et des accommodements jugés raisonnables entre des groupes diversifiés sur le plan culturel qui souhaitent vivre ensemble harmonieusement, dans une relation gagnant-gagnant (FCFA, 2014).

2.2 Définition des concepts

2.2.1 Culture anthropologique

Selon François Boudreau, la culture anthropologique est la médiation fondamentale d'une communauté ou d'une société, elle se définit comme :

> la stratégie humaine qui permet de construire et de transmettre de manière cohérente dans le cycle transgénérationnel son appartenance au monde. Elle est le contenu de la transcendance[6], elle est ce fondement profond à partir duquel la réalité du monde est construite, c'est la lunette fondamentale qui nous permet de voir et de traduire le sens du monde (Boudreau, 2020, Cours SESO 5017)

Il faut ainsi comprendre que la société fonctionne par accumulation et transmission d'un savoir collectif et que le sens de la vie, pour l'individu et pour la collectivité, n'est possible que dans la permanence, la stabilité et dans la continuité de ce qui était. Ainsi, l'individu

[6] La transcendance est ce qui, dans une société, est accumulé dans la culture et transmis pour celui qui « vient au monde », toutes les valeurs fondamentales qui construisent l'unité et l'identité de la société (Boudreau, 2014)

pour appartenir au monde, avec tout le monde, pour y être reconnu comme homme et non comme un étranger ou comme un paria, « doit lui-même agir dans le monde de manière conforme avec les normes de ce monde » (Boudreau, 2020, SESO 5017). Pour lui la culture doit être considérée comme un moyen d'apprentissage et de transmission d'un héritage social.

Il y a trois formes fondamentales de culture anthropologiques, ou de médiation : la médiation culturelle-symbolique qui décline sa légitimité par la référence normative à l'ancêtre et qui place la spiritualité dans l'animisme. La médiation politique religieuse qui décline sa légitimité par la référence normative à la divinité et qui place la spiritualité dans la religion. La médiation politique rationnelle qui décline sa légitimité par la référence normative à la Raison et qui place la spiritualité dans l'humanisme.

La culture anthropologique est ainsi constituée de la langue, de l'organisation politique et sociale, des traditions, des mythes et des croyances qui donnent à la communauté son sens et son unité ou sa vérité pour ceux qui vivent cette culture. (Boudreau, 2020, Cours SESO 5017). Tous les groupes humains développent ces caractéristiques générales, partout il y a célébration de la naissance, du mariage, de la mort, etc. qui sont des modalités d'encadrement des pratiques sociales significatives et qui donnent, pour tous, le sens de la vie.

L'élément fondamental de la culture anthropologique demeure la prise en compte de la totalité du monde dans l'explication que l'on s'en donne.

2.2.2 Culture sociologique

La culture sociologique est la forme spécifique que prend la culture anthropologique des communautés humaines, en lien avec son milieu et sa propre histoire. De là, émergeront des structures particulières de la pensée, des façons de faire, d'agir, de réagir et de construire le monde. Tous les groupes humains célèbrent la naissance, le mariage, la mort, etc., selon des formes expressives particulières des pratiques sociales significatives et qui donnent, pour tous, le sens de la vie.

La culture sociologique se déploie de manière spécifique pour chaque groupe humain donné qui débouchera sur des expressions particulières pour chacun des groupes humains en fonction de la sensibilité propre à chaque groupe, dans son milieu propre d'appartenance. Elle se manifeste dans les formes de croyances, dans la langue particulière, en art, dans la littérature, dans la cuisine, dans le vestimentaire, dans les formes de la célébration des naissances, des mariages, des rites funéraires etc. (Boudreau, 2020, Cours SESO 5017).

Il faut ainsi comprendre que toutes les cultures humaines ne s'équivalent pas dans sa dimension sociologique. Par exemple, au regard de la mutilation sexuelle des femmes, d'injonctions religieuses qui auraient préséance sur le politique ou de châtiments qui dépassent l'ampleur de la faute que certaines cultures cautionnent, tandis qu'au Canada ces pratiques sont considérées comme des pratiques barbares et ne sont pas tolérées.

2.2.3 Cohésion du social

La notion de cohésion sociale s'oppose à l'éclatement du social. Dans la période préhistorique (anthropologique), la cohésion de la communauté est assurée par le partage d'une même culture intégrée à valeur normative. Dans la période historique, le groupe développe et maintient une cohésion par l'affirmation d'un pouvoir politique légitimé par une idéologie dominante (qui domine les autres, s'impose à elles). Dans la société fracturée, l'idéologie dominante est toujours l'idéologie de la classe, de la couche, de la strate, de la caste, de la frange, de la faction dominante de la société, fut-elle ethnique ou autre. La cohésion du social, en régime autoritaire, est maintenue par la force et par la peur. En régime démocratique, la cohésion du social est maintenue par une adhésion volontaire et enthousiaste à l'idéologie dominante (Boudreau, 2014).

2.2.4 L'État

L'État est la forme fondamentale de l'organisation de la société historique, c'est l'institution fondamentale qui maintient la cohésion de la société fracturée, c'est-à-dire marquée par la présence de dominés er de dominants. Philosophiquement parlant, on peut dire que c'est dans l'État que se concentre la volonté collective de l'ensemble des citoyens,

et plus encore dans l'État moderne, où cette concentration de la volonté collective procède de la conscience collective. L'État, le lieu de la volonté collective, est donc, de ce fait, le lieu de la liberté collective : c'est avec, par et dans l'État que les projets de société (les pyramides, les conquêtes, l'immigration contemporaine, etc.) se réalisent.

De manière générale, l'État est l'autorité souveraine qui s'exerce sur l'ensemble d'une communauté de citoyens d'un territoire déterminé. L'État est aussi une personne morale (représentée par un roi, un président, etc.) à laquelle l'ensemble des habitants d'un territoire déterminé se soumet.

L'État est responsable d'organiser et d'administrer l'ensemble des institutions permettant le fonctionnement d'une société. L'État n'existe que là où la règle (la loi) a remplacé la norme comme caractéristique essentielle du mode de reproduction (Boudreau, 2014). Autrement dit, l'État est l'instance qui incarne l'orientation normative de la société et qui la met en forme par le pouvoir, les sanctions, le droit et un ensemble de lois et de règles.

2.2.5 Société traditionnelle

Selon Boudreau, la société traditionnelle est un type de société qui se caractérise par la toute-puissance de la tradition. La domination et le droit y sont arbitraires, tandis que la division du travail est stricte et la mobilité sociale absente. Généralement, la société traditionnelle se caractérise par un système d'ordre justifié par un ordre divin et par l'absence de démarcations strictes entre l'Église et l'État (Boudreau, 2020, Cours SESO 5017).

Dans la société traditionnelle l'individu est attaché à la société. La liberté individuelle existe peu et demeure soumise à l'arbitraire du politique.

2.2.6 Société moderne

Selon Boudreau, la société moderne se comprend dans son opposition à la société traditionnelle, de laquelle elle s'émancipe par la révolution. La société moderne se constitue, à partir du XVIe siècle, en faisant le projet de réaliser un ordre social fondé non sur l'arbitraire de la domination, ni sur les contingences de la domination, mais sur une norme universelle: la Raison. Sur la base de cette dernière, la société moderne tente de se

comprendre comme le résultat de son autoproduction; elle procède donc à une stricte séparation des affaires de l'au-delà, qui relève de l'Église et qui est relégué à la sphère privée, et des affaires de l'ici-bas, qui relève de l'État et qui constitue l'aire de la sphère publique. La société moderne se développe sur une base territoriale, l'État-nation, et fonctionne à partir de l'autonomie des individus, qui exercent une capacité d'intervention politique en leur qualité de citoyens. (Boudreau, 2020, Cours SESO 5017).

C'est la tragédie de la modernité que d'avoir déposé la souveraineté dans l'individu au lieu de la laisser dans la transcendance. Il fallait remplacer Dieu par un impératif catégorique équivalent, par exemple « le bien-être du plus grand nombre » ou par « le bien commun » (comme le proposait à sa manière Hobbes avec son Commonwealth). Mais, sous l'effet d'un rationalisme radical, c'est dans l'individu que la raison a été déposée et celui-ci, n'ayant plus que son libre arbitre (sa propre expérience pratique) pour répondre à l'impératif de la vie collective, compris la souveraineté comme étant la sienne propre.

Liberté, égalité et fraternité sont les trois idéaux de la modernité.

2.2.7 La reproduction de la société

Inspiré par Michel Freitag selon qui un mode reproduction désigne :

> la cohérence d'ensemble d'une modalité formelle de régulation de l'action, qui assure en même temps l'intégration des pratiques sociales en une structure d'ensemble à l'intérieur de laquelle elles sont en « réciprocité formelle », et la reproduction globale de cette structure à travers l'accomplissement « discret » des actions particulières (Freitag, 1986)

Nous dirons que la reproduction de la société, c'est ce qui assure son non-éclatement à partir de la reproduction d'un mode d'être, comme le donne la typologie communauté archaïque, société traditionnelle et société moderne. Ce qui n'empêche en rien la transformation de la société, mais cette transformation est celle de la totalité de la société, elle est globale et ne doit pas déboucher sur l'autonomisation des sous-groupes à l'intérieur de la société globale.

2.2.8 L'immigration au service la croissance économique

Au lendemain du mouvement colonial, il y a un demi-millénaire, lorsque l'immigration en Amérique provenait strictement de l'Europe traditionnelle qui comptait trop de paysans pour les terres disponibles là-bas, l'émigration à partir de l'Europe s'insérait dans le prolongement des politiques de la mère patrie (Boudreau, 2017, p. 53). L'objectif de l'immigration à cette période était à la fois l'affirmation extraterritoriale de la grandeur des pays souches et le désengorgement de leur trop plein de paysans pour servir la cause du colonialisme. Ainsi, l'immigration attirait des individus et des familles pour occuper le territoire, était organisée par les divers États coloniaux comme projet de société. Cette tendance s'est maintenue jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Mais après la Deuxième Guerre mondiale, sous les forces démographiques changeantes issues de la société industrielle (scolarisation généralisée des femmes, ce qui fait reculer l'âge de la première naissance, l'apparition de la contraception, qui libère de plus en plus les femmes de leurs contraintes traditionnelles face à leur sexualité, donc baisse de la fécondité les femmes (Boudreau, 2017, p. 56) les choses ont changé.

Les politiques d'immigration doivent dorénavant se poser sous un nouvel angle que sous celui du maintien d'une population « blanche et chrétienne » homogène, car ce maintien, dans le cadre d'une baisse de la fécondité sous le seuil de remplacement de la population, risque de freiner la croissance économique. En plein dans l'économie capitaliste et vu que les sources traditionnelles d'immigration se tarissent, il ne reste qu'à trouver les sources de la croissance démographique à l'extérieur de l'Europe (Boudreau, 2017, p. 57). Ainsi pour sa part, le Canada n'accepte plus d'immigrants paysans, comme cela était la norme jusqu'à la Première Guerre mondiale. Au contraire, il choisit ses futurs citoyens avec de plus en plus de précision, selon une grille de pointage (loi de 1967)[7], favorisant généralement les personnes les plus scolarisées, avec des expériences de travail concrètes et qui répondent avec beaucoup de précision aux besoins et pénuries de main d'œuvre à combler ici, sans considération de l'origine (Boudreau, 2017, p. 53-54).

---

[7] https://quai21.ca/recherche/histoire-immigration/lois-canadiennes-immigration consulté le 18 Septembre 2022

Pour Boudreau l'idée selon laquelle « le Canada est un pays d'immigration est un cliché » (Boudreau, 2017, p. 51). Pour lui, il n'y a que très peu de différence entre les politiques d'immigration des autres pays développés et celles du Canada, elles n'ont pour objectifs, autres que ceux de maintenir la compétitivité économique pour le développement du pays via la mise en valeur des richesses et de préserver le modèle social basé sur la consommation via l'augmentation de la population sur le territoire. Autrement dit, pour Boudreau la politique d'immigration canadienne telle qu'elle est aujourd'hui n'a rien de social ou d'humanitaire comme celle d'hier, elle est purement fondée sur la nécessité de la croissance économique continue et infinie.

2.2.9 Intégration

> L'intégration est un processus d'adaptation à long terme, multidimensionnel et distinct de l'assimilation. Ce processus, dans lequel la maîtrise de la langue d'accueil joue un rôle essentiel, n'est achevé que lorsque l'immigrant ou ses descendants participent pleinement à l'ensemble de la vie collective de la société d'accueil et ont développé un sentiment d'appartenance à son égard (Québec, MCCI, 1990, cité dans Micheline Labelle, 2015, p. 10-11)

Il faut ainsi comprendre par cette définition québécoise, que la bonne intégration d'un immigrant implique la connaissance de langue et le développement du sentiment d'appartenance et d'identité à la société d'accueil.

Abou quant à lui présente l'intégration comme un concept à teneur sociologique, en ce sens qu'il désigne « l'insertion des nouveaux venus dans les structures économiques, sociales et politiques du pays d'accueil » (Abou, 1988, cité dans Legault et Rachédi, 2008, p. 50)

2.2.10 Multiculturalisme

Le multiculturalisme canadien, selon l'une des études générales de la Bibliothèque du parlement est :

> Une notion qui peut être interprétée de différentes façons : sous un angle descriptif (comme un fait de société), sous un angle normatif (comme une idéologie) ou sous un angle politique (comme une politique de l'État).

> Vu comme fait de société, le multiculturalisme désigne la cohabitation de personnes de diverses origines raciales et ethniques. Sur le plan idéologique, le multiculturalisme recouvre un ensemble relativement cohérent d'idées et d'idéaux qui sont liés à la célébration de la diversité culturelle au Canada. Du point de vue des politiques de l'État, le multiculturalisme signifie la gestion de la diversité au moyen de diverses interventions officielles des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les administrations municipales (Bibliothèque du parlement : le multiculturalisme canadien, 2009, p. 1)

Il est aussi important de rappeler que l'un des objectifs de la politique du multiculturalisme énoncée en 1971 était la suivante : aider les groupes culturels à conserver et à affirmer leur identité (Bibliothèque du parlement, 2009, p. 3). Avec un tel objectif, on voit mal comment une augmentation continue de l'immigration pourra résulter en une cohésion plus grande du social dont le but sera toujours de « faire société ». La valorisation du multiculturalisme dans ses trois dimensions (comme fait, comme idéologie et comme politique) semble logiquement devoir aboutir à une forme de mosaïque, dans laquelle chacun se rabat sur une identité culturelle venue d'un pays lointain.

2.2.11 Interculturalisme

Selon la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, l'interculturalisme est :

> Une philosophie qui vise à favoriser une intégration réussie des personnes immigrantes et une saine gestion de la diversité culturelle en assurant l'engagement mutuel à la fois de la personne immigrante et de la communauté d'accueil (FCFA, 2014, p. 4)

De leur côté, Legault et Rachédi évoque que l'interculturalisme consiste au fait « de s'ajuster aux nouvelles réalités sociales et à favoriser l'interaction dynamique entre les cultures minoritaires et la culture majoritaire » (Legault et Rachédi, 2008, p. 103)

2.3 Synthèse des résultats de recherches antérieures sur l'intégration

De manière générale, les écrits retenus dans le cadre de cette recherche sont de trois ordres. Le premier ordre est constitué de recherches qui se sont centrées sur les réussites et les échecs du processus d'intégration des populations immigrantes. Le deuxième est

constitué d'études qui se sont intéressées plus spécifiquement à des questions relevant de l'intégration de fonctionnement, qui se définit comme étant « l'intégration dans laquelle l'adulte est capable de communiquer dans la langue du pays et gagner sa vie en toute autonomie » (Abou, 1988, cité dans Legault et Rachédi, 2008, p. 50). Enfin, le troisième ordre est composé de recherches qui se sont intéressées à la thématique de l'intégration de participation, « dans laquelle l'adulte est actif dans la société et veut y jouer un rôle dans un domaine d'activité spécifique » (Abou, 1988, cité dans Legault et Rachédi, 2008, p. 50)

2.3.1 Recherches centrées sur les réussites et les échecs du processus d'intégration des populations immigrantes.

Plusieurs études sur l'intégration des populations immigrantes se sont centrées sur les réussites et les échecs du processus. D'abord, une recherche quantitative de Pinsonneault, Aline, Chakib et Lanctôt (2010), menée auprès de travailleurs qualifiés d'immigration récente vivant au Québec relie l'adhésion de ces derniers à l'aide sociale, à la finalité de leur processus d'intégration. L'étude en question démontre que le recours à l'aide sociale chez les membres de cette population « sélectionnés en fonction de caractéristiques susceptibles de faciliter leur intégration rapide et harmonieuse au marché du travail » *(ibid.*, p. 3) ne constitue pas l'échec de leur processus d'intégration, et représente plutôt, dans la grande majorité des cas, un épisode transitoire unique dans leur trajectoire avant d'accéder à l'emploi *(ibid.).*

C'est aussi à l'insertion professionnelle que s'intéresse Belhassen (2008), qui s'attarde cependant, pour sa part, à la finalité de l'intégration depuis le vécu des personnes immigrantes. Si cette chercheure (2008) note que les difficultés d'insertion professionnelle auxquelles se butent les immigrants maghrébins sur le marché du travail montréalais en raison de barrières d'ordre individuel (âge, niveau de scolarité), structurel (équivalence des diplômes, reconnaissance des acquis), culturel (connaissance de la langue) et systémique (discrimination systémique) sont parfois vécues comme des actes discriminatoires et peuvent engendrer désenchantement et révolte chez ces personnes. Belhassen expose que leur vécu migratoire se traduit toutefois généralement par une

acceptation de la dévaluation de leur situation professionnelle, relative à un refus d'admettre « l'échec de l'immigration » (Belhassen, 2008, p. 183).

La recherche menée par Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly (2009), s'intéresse-t-elle aussi aux réalités des immigrants d'origine maghrébine de Montréal, mais également de Sherbrooke, et se tourne plutôt vers les facteurs d'échec ou de réussite de leur processus d'intégration, à partir de l'étude de leurs réseaux sociaux. Les auteurs en arrivent à la conclusion que les liens sociaux pré et post-migratoires (proches, associations représentant des groupes ethnoculturels spécifiques et organismes gouvernementaux et paragouvernementaux) des immigrants maghrébins montréalais ne favorisent par leur intégration, mais peuvent tout de même conditionner la pluralité des obstacles et barrières auxquels ils sont confrontés à travers ce processus en leur permettant « d'user de certaines compétences (qualifications, expériences professionnelles, compétences linguistiques, etc.) pour accéder à de l'information spécifique sur des offres d'emplois, voire directement à des emplois » (Arcand, Lenoir-Achdjian et Helly, 2009, p. 378).

Shirpak, Tyndale et Chinichian (2011) orientent également leur recherche vers les obstacles affectant le processus d'intégration des immigrants canadiens, et centrent leur intérêt sur le vécu migratoire des couples iraniens. Leur étude révèle que ce sont les difficultés relatives au marché du travail, aux changements dans la structure familiale et dans les rôles de genre qui mettent en tension leur processus d'intégration.

Tout comme l'étude d'Arcand, Lenoir-Achdjian et Helley (2009) et celle de Shirpak, Tyndale et Chinichian (2011) c'est dans la perspective de cerner les écueils du processus d'intégration des personnes immigrantes que la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) (2002) s'attarde à mieux connaître les difficultés d'insertion et les besoins particuliers des immigrantes francophones, à travers une étude menée auprès de sept groupes de femmes habitant les provinces de l' Alberta, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Il apparait que ces difficultés d'insertion sont de l'ordre de la pauvreté, du « stress engendré par diverses situations telles que la réadaptation à un nouveau mode de vie, les tensions familiales dues à la redéfinition du rôle des conjoints par rapport à la société d'origine, le chômage, la non reconnaissance de leur expertise et

de leur expérience » et le manque de visibilité face aux instances décisionnelles (FNFCF, 2002, p. 6). La FNFCF nomme également la nécessité pour ces femmes de se regrouper afin de briser les barrières systémiques auxquelles elles sont confrontées, et de voir les politiques d'immigration tenir compte de leurs besoins réels *(ibid.).*

Cette attention portée aux problématiques entourant l'intégration est d'autant plus prégnante en ce qui a trait à la littérature relative à la sphère du marché du travail, où la barrière de la langue, le manque de reconnaissance des compétences et des expériences acquises au pays d'origine, l'accès difficile à l'information et les phénomènes discriminatoires apparaissent comme des variables récurrentes (Béji et Pellerin, 2010; Belhassen, 2009; Potvin, 2010).

La documentation importante propre à cette thématique n'a rien de surprenant considérant le portrait négatif que traçait le MIDI[8], en 2012, face à la situation des personnes immigrantes dans le domaine de l'emploi (MIDI, 2013).

2.3.2 Recherches centrées sur l'intégration de fonctionnement chez les populations immigrantes.

Un nombre important de recherches se sont intéressées plus spécifiquement à des questions relevant de ce qu'Abou (1988) nomme l'intégration de « fonctionnement », se référant à l'insertion en emploi et à la capacité à communiquer dans la langue du pays d'adoption (Pinsonneault *et al.*, 2010; Schellenberg et Maheux, 2007) en tant qu'outil essentiel à l'autonomisation des personnes immigrantes (Abou, 1988).

La question de la trajectoire professionnelle est centrale au sein de ces recherches (Gauthier, 2013; Niyubahwe, Mukamurera et Jutras, 2013; Rojas-Viger, 2006).

L'étude quantitative longitudinale de 2002 menée par Piché, Renaud et Gingras (2002) démontre l'impact de l'origine des nouveaux arrivants sur l'intégration au marché du travail en tenant simultanément compte des caractéristiques démographiques, du capital humain et de la durée du séjour des participants à l'enquête comme de l'état du marché du travail au moment de leur insertion.

[8] Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion, Québec

Les travaux de Boudarbat et Cousineau (2010), à partir d'un échantillon de 1590 individus immigrants s'intéressent, quelques années plus tard, à la correspondance entre l'emploi désiré et l'emploi obtenu, élément que ne vérifiait pas l'étude de Piché, Renaud et Gingras (2002). Ils démontrent que 45 % des personnes immigrantes occupent un emploi en deçà de leurs attentes au sein du marché du travail ; constat de déception que confirment également Girard, Smith et Renaud (2008) et Boulet (2012), spécifiquement en ce qui a trait aux femmes immigrantes membres d'une minorité visible. La question qui reste posée est de savoir s'ils sont sous-payés ou est-ce que les attentes sont trop élevées.

2.3.3 Recherches centrées sur l'intégration de participation chez les populations immigrantes.

La thématique de l'intégration de participation, qui a trait à l'implication sociale des immigrants au sein de la société d'accueil (Abou, 1988), est souvent abordée, dans la littérature, sous l'angle collectif. Une part de ces travaux s'articule autour de l'étude de l'implication sociale des associations d'immigrants. C'est en ce sens que Vatz Laaroussi (2004), s'intéresse aux associations de personnes immigrantes de différentes régions du Québec via une recherche qualitative interactionniste menée auprès de 250 familles immigrantes et 150 acteurs sociaux locaux. Elle y constate que la vie associative dans ces régions de la province est davantage un facteur secondaire d'installation qu'un déclencheur d'insertion sociale et dévoile le peu de reconnaissance politique que reçoivent les associations d'immigrants.

Arcand (2004) se préoccupe plutôt de la participation politique des regroupements d'immigrants au Québec, à partir de l'analyse de la participation des associations ethniques minoritaires aux consultations publiques de 1974 à 2000. Il constate que ces dernières prennent part aux consultations de manière sporadique et que leur présence se situe surtout autour de thématiques linguistiques, constitutionnelles et migratoires (Arcand, 2004). Aussi, il se dégage des travaux adoptant un angle collectif pour traiter de l'intégration de participation, une tendance à étudier cette thématique en s'intéressant aux communautés culturelles en tant qu'entités homogènes, à partir d'une méthodologie quantitative ne permettant pas de considérer les spécificités individuelles propres à chacun des membres

de ces communautés. Par exemple, Lavigne (1987) centre son analyse sur l'investissement de certains quartiers montréalais par la communauté portugaise à Montréal et le rôle occupé par celle-ci dans la lutte des classes, alors que Bougamra (2013) traite plutôt de l'influence du niveau d'acculturation des Maghrébins habitant la région du Grand Montréal sur leur fréquentation des commerces et leurs comportements d'achat.

Certaines de ces études, parmi les plus récentes, adoptent néanmoins une méthodologie qualitative leur permettant de s'attacher à la diversité des parcours et des réalités individuelles pouvant exister au sein même de ces communautés (Collès, 2007). C'est le cas de celle de Rojas-Viger (2006) liée aux conditions de vie des femmes scolarisées latinoaméricaines, et de celle d'Estimable (2006), qui s'attarde pour sa part à la communauté haïtienne et associe les difficultés d'intégration vécues par les jeunes immigrants haïtiens aux obstacles liés au racisme, aux préjugés et au rejet vécu par ces derniers dans leur milieu scolaire. Nous nous distançons toutefois des travaux étudiant l'intégration d'un groupe culturel d'immigrants en particulier, en ce que nous souhaitons éviter tout risque d'alimenter les tenants du relativisme culturel et du néo-racisme, qui pourraient y voir une possibilité d'y construire leur argumentaire, fondé sur des catégorisations élaborées sur la base de traits culturels, par retournement des valeurs du relativisme culturel, en érigeant « la différence culturelle en absolu » (Taguieff, 2007, p. 55).

Plusieurs recherches ont abordé les réalités individuelles des immigrants afin d'investiguer une ou plusieurs dimensions contribuant à leur intégration de participation, indépendamment de leur appartenance culturelle. En étudiant, par la méthode du récit de vie, les phénomènes d'interaction relatifs aux réseaux des personnes immigrantes, Vatz Laaroussi (2009) appelle à penser ces réseaux dans une perspective de construction identitaire et de mobilité, comme vecteurs d'influence et de soutien relativement à l'insertion des nouveaux arrivants au sein de leur territoire d'accueil.

Ainsi, l'étude de cette chercheure rejoint celle de Breton (1964) menée bien avant, qui compare les relations personnelles d'individus immigrants issues de 30 pays d'origines distinctes. De cette manière, Breton (1964) établi qu'en regard de l'intégration, la

participation des individus immigrants aux réseaux institutionnels et à leur communauté culturelle est complémentaire.

Les travaux de Chicoine, Charbonneau, Rose et Ray (1997) adoptent également un angle individuel pour analyser, par des entretiens semi-dirigés, le processus de construction des réseaux sociaux chez des femmes immigrantes habitant Montréal. En insistant sur le rôle secondaire de la communauté d'origine dans l'insertion sociale des femmes immigrantes et en constatant la diversité des sources auxquelles le processus de construction de réseaux de ces femmes fait appel, ces auteurs révèlent, par le fait même, la nécessité de s'intéresser aux interactions interculturelles afin de comprendre le processus d'intégration dans sa complexité. L'étude de Saillant, Châteauneuf, Cognet et Charland (2009) montre plus spécifiquement l'importance de la dyade intervenant-immigrant, en soulignant qu'une relation fondée sur le soutien et l'accompagnement des immigrants agit comme vecteur d'intégration pour ces derniers.

Deux constats surgissent, le premier est celui du regroupement spontané des migrants au tour de leurs concitoyens de même groupe culturel. Mais comment s'intégrer rapidement si une personne trouve ou cherche réconfort auprès du groupe culturel de son pays d'origine?

Le second constat est que même s'il est vrai que plusieurs recherches abordent en long et en large la thématique de l'intégration des nouveaux arrivants au Canada, rares sont celles qui s'inscrivent dans la perspective d'établir que l'intégration des nouveaux arrivants doit être appréhendée sous l'angle du maintien de la cohésion globale de la société d'accueil.

À l'image des vagues d'immigration plus anciennes où « l'intégration signifiait l'apprentissage de la langue, des valeurs, de la culture – et il y avait dans cette appropriation quelque chose de sacré » (Bissoondath, 1995, p. 46), le nouvel arrivant devait chercher à s'intégrer et s'il voulait maintenir le souvenir de son héritage culturel, cela devait être une affaire privée, de groupe à la limite ou publique à l'occasion, mais non une affaire d'État. Nombreux sont les auteurs et certaines études qui pointent vers notre hypothèse, à savoir que l'intégration se complique lorsque le nouvel arrivant veut conserver ici (Canada) la culture qu'il a laissée là-bas (pays d'origine).

CHAPITRE III

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Ce chapitre porte sur les différentes étapes utilisées dans le cadre méthodologique de cette recherche, il expose notamment le caractère de la recherche qualitative, la population à l'étude, l'échantillonnage, la méthode de recrutement effectué, la taille de l'échantillon, les outils et les conditions de la collecte des données, l'éthique de la recherche et l'analyse des données.

3.1 Une recherche qualitative

L'objectif général de cette recherche consiste à analyser la stratégie d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton âgés de 18 ans et plus à partir, ou non, de leur adhésion aux valeurs culturelles traditionnelles de leur pays d'origine ou, au contraire, aux valeurs culturelles modernes de la société d'accueil. Nous postulons que cette compréhension nous permettra non seulement de comprendre si le processus d'intégration des nouveaux arrivants relève de leur volonté ou des exigences de la réalité de la société d'accueil, mais aussi de comprendre l'efficacité respective de ces modes d'intégration quant au niveau de réussite de leur intégration dans la société canadienne. Nous avons trouvé pertinent d'opter pour la recherche qualitative, car ce qui est recherché est de nature subjective, soit les motivations envers l'une ou l'autre des stratégies d'intégration. Ainsi,

ce choix est motivé par le fait que la recherche qualitative ne cherche pas à quantifier ou à mesurer, elle consiste le plus souvent à recueillir des données verbales permettant une démarche interprétative : l'objectif est de comprendre. Cette méthode permet ainsi d'explorer les émotions, les sentiments des informateurs, ainsi que leurs comportements et leur interprétation de leurs expériences personnelles. Elle peut contribuer à une meilleure compréhension du fonctionnement des informateurs et des interactions entre eux. (Isabelle Aubin-Auger et collab., 2008, p. 143)

3.2 La population à l'étude

Cette recherche a été effectuée auprès d'une population constituée de nouveaux arrivants francophones âgés de 18 ans et plus qui vivent à Hamilton depuis au moins deux ans et aux plus cinq ans. La détermination de cette population repose donc sur trois critères : l'âge, la francophonie et le temps de résidence au Canada.

Le choix de cette tranche d'âge : 18 ans et plus, se justifie par le fait que nous voulions des participants capables eux-mêmes de réfléchir et de rapporter le plus fidèlement possible leurs réactions à un phénomène précis de leur vie, excluant donc les personnes non légalement capables ou mentalement incapables (tels les mineurs, les personnes avec de troubles psychologiques etc.).

Quant aux critères portant sur la francophonie et le temps de résidence au Canada, cette recherche se base sur la définition de Citoyenneté et immigration Canada. Celle-ci qualifie de francophone « toute personne immigrante dont le français est la langue maternelle ou, si elle a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais, dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage et qui s'est établie sur le territoire canadien au cours des quatre (4) dernières années » (IRCC, 2012).

3.3 L'Échantillonnage

Compte tenu des caractéristiques de la population à l'étude et du fait de la nature exploratoire et qualitative de notre recherche, nous avons opté pour la méthode

d'échantillonnage non probabiliste. Ce choix s'explique par le fait que cette méthode limite la représentativité des échantillons et la capacité de généraliser les résultats au-delà de l'échantillon étudié. C'est moins la population qui prévaut que les expériences et les événements rapportés par les participants (Fortin et Gagnon, 2016, p. 263). C'est le lieu de préciser que les types d'échantillons non probabilistes étant nombreux, nous avons choisi d'utiliser l'échantillonnage par choix raisonné, aussi appelé « échantillonnage intentionnel » ou « typique » couplé à la méthode volontaire de participation. Le choix d'utilisation de l'échantillonnage par choix raisonné s'explique par le fait qu'avec ce type d'échantillonnage, les éléments de la population sont choisis sur la base de critères précis, afin que les éléments soient représentatifs du phénomène à l'étude de cette population précise : les nouveaux arrivants francophones selon l'âge et le temps de résidence (Fortin et Gagnon, 2016, p. 271).

3.4 Le recrutement effectué

Pour recruter des sujets répondant à des critères d'inclusion définis, il est courant d'insérer des annonces dans des publications internes ou locales (Fortin et Gagnon, 2016, p. 271). Pour être en phase avec cette stratégie générale, nous avons opté pour des méthodes de recrutement axées sur deux stratégies particulières. La première stratégie a consisté à l'affichage d'un avis de participation (voir annexe A) à notre recherche dans les organismes fournisseurs de services en français, dans les lieux de culte, dans certains lieux publics, dans les forums des associations des communautés, sur les réseaux sociaux, le tout dans la région de Hamilton. La deuxième stratégie a consisté à faire des appels téléphoniques auprès de notre réseau d'amis, à leur envoyer des courriels etc.

Tous ceux qui nous ont contacté pour nous faire part de leur intérêt à participer à la recherche ont été soumis à un court questionnaire (voir annexe B) pour évaluer s'ils répondent vraiment aux critères de sélection. À la suite de cette évaluation, nous avons envoyé le guide d'entrevue à ceux qui ont été retenus afin de leur permettre de se préparer et décider de continuer l'aventure ou pas.

3.5 La taille de l'échantillon

L'objectif relatif à la taille de l'échantillon dans le cadre de notre recherche était de recruter entre huit (8) et douze (12) participants à l'entrevue dépendamment de l'atteinte de la saturation des données, principe central de la recherche qualitative. La saturation est ce moment dans la collecte des données où le chercheur conclut que l'information recueillie est redondante à la compréhension de son objet, c'est-à-dire qu'elle n'ajoute rien de plus à la compréhension globale du phénomène à l'étude (Fortin et Gagnon, 2016, p. 278).

Grâce à nos deux méthodes de recrutement notamment l'affichage d'un avis de participation à notre recherche dans les organismes fournisseurs de services en français, dans les lieux de culte, dans certains lieux publics, dans les forums des associations des communautés, sur les réseaux sociaux, le tout dans la région de Hamilton et les appels téléphoniques auprès de notre réseau d'amis, l'envoi des courriels etc., nous avons enregistré onze (11) informateurs (nouveaux arrivants francophones à Hamilton), parmi lesquels nous avons décidé de n'en retenir que dix (10). Les informations de la onzième informatrice n'ont pas été retenues du fait que lors de l'entrevue, elle n'a pas répondu à certaines questions de la grille d'entrevue et donnait des réponses vagues et imprécises. Au nombre des dix autres informateurs retenus nous comptons sept (7) femmes et trois (3) hommes. Bien vrai que l'échantillon apparaît comme étant un petit nombre, soulignons que la qualité des données recueillies nous a permis l'atteinte de la saturation. Les informateurs retenus apparaissaient très à l'aise et étaient capables de communiquer efficacement leur expérience. Pour illustrer cela, faisons appel à Fortin et Gagnon, 2016 qui disent que la qualité des données influe également sur la taille de l'échantillon. Dans la mesure où les participants se sentent à l'aise et qu'ils sont capables de communiquer efficacement leur expérience, la saturation peut être atteinte au moyen d'un échantillon plus petit (Fortin et Gagnon, 2016, p. 279).

La clarté et la qualité des questions, ainsi que les réponses des participants nous ont permis de suffisamment couvrir le sujet.

3.6 L'outil et les conditions de la collecte des données

Nous avons dans le cadre de cette recherche fait usage de l'entrevue individuelle semi-dirigée comme méthode de collecte des données. Ce choix s'explique dans un premier temps par le fait que cette méthode permet de recueillir de l'information en vue de comprendre la signification d'un événement ou d'un phénomène vécu par les participants (Fortin et Gagnon, 2016, p. 201) et dans second temps par le fait qu'elle fournit à l'informateur l'occasion d'exprimer ses sentiments et ses opinions sur l'objet traité (Fortin et Gagnon, 2016, p. 201).

Favorisant le contact direct entre le chercheur et l'informateur à l'intérieur d'un environnement sécuritaire, de confiance et de respect mutuel, l'entrevue individuelle semi-dirigée s'est révélée très efficace dans le cadre de notre recherche. Elle nous a permis de recueillir des données pertinentes à notre objet.

Dans une optique de mieux orienter la discussion pour explorer les thèmes que nous voulions aborder avec les informateurs, un guide d'entrevue semi-dirigée divisé en deux grands thèmes, chacun comprenant une série de questions spécifiques (voir annexe C).

Le thème 1 a porté sur les caractéristiques sociodémographiques des informateurs. Ainsi l'informateur était invité à indiquer son âge, son sexe, sa religion pratiquée, sa ou ses langues parlées à la maison, identifier son pays d'origine, parler de sa vie au pays, de son endroit de vie au pays, le type de famille dans laquelle il a grandi, de ses études, de son travail avant d'immigrer au Canada, du nombre d'années passées au Canada et de la raison du choix porté sur le Canada comme pays hôte plutôt qu'un autre pays.

Le thème 2 a reposé sur les stratégies d'intégration selon les informateurs. À ce niveau, nous avons demandé aux informateurs d'élaborer leur point de vue sur diverses questions liées à l'immigration et à son processus. Nous leur avons demandé d'identifier les

principales valeurs du Canada, la culture dominante au Canada, l'importance des valeurs du pays d'origine par rapport aux valeurs constatées au Canada, sur sa volonté ou non de conserver de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada versus d'adhérer aux valeurs canadiennes. Nous avons aussi demandé diverses questions sur la connaissance des stratégies d'intégration des nouveaux arrivants, ainsi que la volonté nette du Canada de s'accommoder à la culture des nouveaux arrivants versus l'ajustement des nouveaux arrivants à la vie au Canada. Nous avons également voulu connaître leur opinion sur certains traits de la culture canadienne à changer ou à chérir, sur le niveau des libertés en pratique au Canada, sur l'importance de maintenir les liens avec la famille au pays et sur la transmission de l'héritage culturel, sur le sentiment d'être canadien, sur la nostalgie du pays d'origine et planification, ou non d'y retourner à la retraite.

Au total, nous avons réalisé dix (10) entrevues tout en suivant les directives de la santé publique eu égard aux divers protocoles sanitaires dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 qui prévalait au moment de procéder aux entrevues. Nous avons aussi tenu compte du niveau de confort des informateurs face aux mesures que nous proposions. Cela nous a amené à réaliser neuf (9) entrevues en personne et une en mode virtuelle via la plateforme Zoom. Toutes les entrevues se sont déroulées entre le 25 novembre 2021 et le 08 Décembre 2021 avec une durée se situant entre vingt (20) minutes et une heure.

Les entrevues se sont déroulées soit dans une salle de rencontre du Centre de santé de Hamilton, soit dans une salle de rencontre du Collège Boréal de Hamilton soit encore dans une salle de rencontre du Centre francophone de Hamilton en raison de leur caractère neutre, calme (loin des bruits) et facile d'accès, mais compte tenu des occupations de certains informateurs et des heures de fermetures des organismes précités qui de manière générale sont ouvert de 9 heures à 17 heures, certaines entrevues ont eu lieu dans des endroits privés et sécuritaires à la convenance des participants. C'est là le défi majeur que nous avons rencontré lors de ces entrevues. À côté de ce défi majeur nous avons rencontré

quelques autres conditions particulières comme la mauvaise météo (tempête de neige), des rendez-vous reportés, la fatigue etc.

Les données recueillies par l'entremise des entrevues individuelles ont été enregistrées à l'aide d'un magnétophone et ont été stockées sous mon compte sécurisé de l'Université de Laurentienne à l'aide d'un ordinateur portable. Les données brutes sur le magnétophone ont été supprimées à l'aide du logiciel « *Erase Free Space* » juste après leur stockage sur un compte sécurisé de l'Université Laurentienne.

Les données électroniques (enregistrement des entrevues) stockées sur le compte sécurisé de l'Université Laurentienne seront maintenues et détruites après le délai de deux ans à compter de la date de dépôt du mémoire, histoire de nous assurer que les informations dans le projet ont été bien accueillies par les parties prenantes. Celles transcrites en verbatim seront détruites, le cas échéant, par déchiquetage.

Dans l'ensemble, les entrevues se sont très bien déroulées, le respect, le sérieux, l'ouverture, l'authenticité étaient au rendez-vous. Les informateurs étaient très à l'aise de répondre à nos questions donc à l'aise de partager leur expérience relative à leur expérience d'immigration, sachant que cette expérience pourrait d'abord permettre d'améliorer la compréhension du processus d'immigration des francophones dans la région de Hamilton, ensuite qu'elle pourrait permettre d'aider d'autres individus à bien vivre l'intégration à Hamilton. De manière plus fondamentale cette recherche permettra de mieux situer, comprendre et évaluer les stratégies d'intégration favorisées par le gouvernement du Canada, afin d'améliorer les services qu'il offre aux nouveaux arrivants francophones et de mieux préparer la société de demain dans le défi que pose la constitution d'un pays de type nouveau, soit d'un pays constitué de citoyens venant de partout autour du monde et de toutes les cultures humaines. Ce défi consiste en fait à faire société, c'est-à-dire à vivre ensemble de manière cohérente, à partir de cultures diverses : s'agira-t-il d'un pays où une nouvelle culture synthétique se constituera à partir d'une multiplicité de cultures particulières, ou s'agira-t-il d'un pays de type mosaïque culturelle

où chaque groupe particulier maintient sa propre identité. Il y a là un enjeu d'ordre anthropologique plutôt particulier.

3.7 L'éthique de la recherche

Toute recherche effectuée par les membres du corps professoral et la population étudiante de l'Université Laurentienne impliquant la présence de sujets humains doit au préalable faire l'objet d'une évaluation du point de vue de l'éthique par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CÉRUL).

Ainsi, impliquant la présence de sujets humains, nous avons dans le cadre de l'évaluation de notre recherche du point de vue éthique, présenté au Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CÉRUL) un protocole de recherche mentionnant les instruments de collecte des données qui seront utilisés, ainsi qu'un formulaire de consentement précisant les objectifs de l'étude, la nature de la participation des sujets, les dispositions prises pour protéger le droit des participants, les ressources psychologiques disponibles au besoin, les règles de préservation de l'anonymat et de maintien de la confidentialité (dispositions de conservation sécurisée des données brutes collectées et méthode de destruction des enregistrements audios après leur transcription etc.) (voir annexe D) pour les détails.

L'évaluation de notre recherche du point du point de vue de l'éthique s'est soldée par l'obtention d'une approbation déontologique du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laurentienne (CÉRUL) en date du 21 Octobre 2021 (voir annexe E)

3.8 Codification et analyse des données

La méthode de codification que nous avons utilisée pour conserver l'anonymat des informateurs a consisté à utiliser le mot informateur en lieu et place de l'usage de leur nom, qu'il s'agisse d'une femme ou d'un homme. À ce mot, nous avons ajouté un numéro allant de 1 à 10 pour désigner les 10 participants.

Quant à l'analyse des données, prenant en compte les objectifs de notre recherche, nous avons trouvé pertinent d'opter pour la technique d'analyse phénoménologique, plus précisément la phénoménologie herméneutique (interprétative) pour traiter et analyser nos données. Ce choix a été motivé par le fait qu'elle met plus l'accent sur la compréhension et l'interprétation d'expériences diverses vécues, déjà disponibles dans une forme écrite, plutôt que sur leur simple description (Fortin et Gagnon, 2016, p. 192).

La phénoménologie herméneutique est un type particulier d'interprétation phénoménologique qui cherche à dévoiler les significations cachées de la description du phénomène par les participants (Speziale et Carpenter, 2007) cités dans (Fortin et Gagnon, 2016, p. 368).

Heidegger cité dans (Fortin et Gagnon, 2016, p. 368) nous enseigne que l'analyse des données effectuée par l'entremise de la phénoménologique herméneutique s'opère en quatre étapes :

1) la transcription des entrevues en verbatim ;

2) la lecture et la relecture des transcriptions afin de s'immerger dans le texte;

3) l'extraction et la catégorisation des thèmes marquants soulignés à l'étape précédente pour donner un sens au phénomène; et

4) l'analyse de chaque thème en catégories (Fortin et Gagnon, 2016, p. 369)

Ainsi, ayant opté pour la phénoménologique herméneutique, notre analyse des données a été conduite suivant les quatre étapes énumérées par Heidegger.

D'abord, la transcription des entrevues en verbatim. Après avoir terminé la collecte des données auprès des informateurs à l'étude (10 entrevues au total), nous les avons transcrites en verbatim par l'entremise de l'organisme *Alltranscriptions.com*, un organisme professionnel de transcription que nous avons payé pour ses services. Il est

important de mentionner que non seulement ledit organisme n'a pas eu accès à l'identité des participants, mais a aussi fourni un formulaire de confidentialité (Voir annexe F)

Ensuite, la lecture et la relecture des transcriptions. Une fois que nous avons reçu les transcriptions des entrevues, nous avons pris le soin de lire minutieusement et à plusieurs reprises leur contenu afin de nous immerger dans les textes de sorte à favoriser l'établissement de la catégorisation des thèmes marquants.

Puis, l'extraction et la catégorisation des thèmes marquants. À ce niveau la lecture et la relecture des transcriptions des entrevues nous ont permis de faire ressortir les thèmes marquants porteurs de sens particuliers. La saisie et le codage ont été faits manuellement à l'aide de l'application *Word*. Il s'est agi de créer des fichiers selon les thèmes marquants abordés lors des entrevues. Les réponses des participants ont ainsi été introduites en fonction de ces thèmes marquants.

Enfin, l'analyse de chaque thème en catégorie. À ce niveau, nous avons d'abord élaboré une grille de catégories préliminaires en lien avec notre problématique et nos objectifs. Autrement dit, nous avons établi des rubriques dans lesquelles nous avons mis ensemble toutes les données qui ont des caractères communs. Ensuite nous avons exploité ces catégories préliminaires pour faire ressortir des catégories plus générales reflétant le mieux possible les données recherchées pour notre étude.

Les catégories générales sont : le profil sociodémographique des participants à l'étude et les stratégies d'intégration selon les informateurs, ainsi que leur contenu (sous catégories).

Toutes ces données seront présentées et analysées dans le prochain chapitre, ce sont elles qui constituent les éléments de base de notre recherche et qui seront interprétées pour donner un sens global à notre recherche.

Le tableau ci-dessous résume les catégories générales et les sous catégories mises en exergue dans le guide d'entrevue :

Tableau 1 : Catégories générales et sous catégories

CATÉGORIES GÉNÉRALES	SOUS CATÉGORIES	CODE D'IDENTIFICATION DES PARTICIPANTS
PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DU PARTICIPANT	Âge	Informateur 1 Informateur 2 Informateur 3 Informateur 4 Informateur 5 Informateur 6 Informateur 7 Informateur 8 Informateur 9 Informateur 10
	Sexe	
	Religion	
	Langues parlées à la maison	
	Pays d'origine	
	Lieu où le participant a grandi	
	Type de famille	
	Études	
	Profession avant d'immigrer	
	Durée au Canada	
	Motif du choix du Canada comme pays hôte	
LES STRATÉGIES D'INTÉGRATION	Les principales valeurs du Canada	
	La culture dominante au Canada	
	L'importance des valeurs du pays d'origine par rapport aux valeurs du Canada	
	Conservation de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada versus l'adhésion aux valeurs canadiennes	
	Connaissance des stratégies d'intégration destinées aux nouveaux arrivants	
	L'ajustement du Canada à la culture des nouveaux arrivants	
	L'ajustement des nouveaux arrivants à la vie au Canada	
	La culture canadienne	
	L'importance de maintenir les liens avec la famille du pays et transmission de l'héritage culturel	
	Sentiment d'être canadien	
	Nostalgie du pays d'origine et planification d'y retourner à la retraite	

CHAPITRE IV

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

L'objectif de ce chapitre est de présenter les résultats obtenus lors des entrevues individuelles réalisées auprès des informateurs dans le cadre de cette recherche. Les résultats seront présentés en fonction des deux grands thèmes de notre guide d'entrevue et des questions de recherche notamment le profil sociodémographique des participants à l'étude et les stratégies d'intégration selon les participants. Chacun de ces deux thèmes est composé de plusieurs questions qui feront également l'objet d'un développement spécifique.

4.1 Le profil sociodémographique des informateurs à l'étude

4.1.1 L'âge, le sexe et la religion

Cette recherche a connu la participation volontaire de 10 personnes retenues dont la compilation des données sociodémographiques nous a permis d'établir que leurs âges se situent dans l'intervalle de 27 à 46 ans. Le constat est que la moyenne d'âge de notre échantillon est de 27 ans et que 35 ans est l'âge médian. Informateur 1, 27 ans; informateur 2, 42 ans; informateur 3, 40 ans; informateur 4, 42 ans; informateur 5, 30 ans; informateur 6, 46 ans; informateur 7, 40 ans; informateur 8, 35 ans; informateur 9, 40 ans et informateur 10, 44 ans. La plupart des informateurs ont indiqué leur âge de la manière suivante :

> « Je suis né le 04 Décembre 1980, ce qui veut dire que ce 04 Décembre j'aurai 40 ans. » (Informateur 9).

Quant à la variable du sexe, l'échantillon de cette recherche était composé de sept (7) femmes et de trois (3) hommes. Les informateurs se sont généralement identifiés de manière simple :

> « Je suis féminin. » (Informatrice 5) ou « Je suis de sexe masculin » (Informateur 6)

Du point de vue de la religion, de l'analyse des réponses données par les informateurs, il est ressorti que les informateurs 2, 3, 4 et 5 étaient de confession musulmane. Voici ci-dessous les propos d'un d'entre eux :

> « Je pratique la religion musulmane » (Informatrice 2).

Deux étaient des athées notamment les informatrices 1 et 7 donc sans religion. Suivants sont les propos tenus par un des deux :

> « J'étais baptisée catholique, mais en fait je suis maintenant athée complètement » (Informatrice 7).

Les quatre autres informateurs étaient de confession chrétienne dont les informateurs 6, 8 et 9 de foi catholique et l'informatrice 10 de foi pentecôtiste. Ci-dessous sont quelques propos tenus par eux.

> « Je me dis que je suis de religion chrétienne, mais de foi catholique » (Informateur 9); « Je suis pentecôtiste » (Informatrice 10)

4.1.2 La langue parlée à la maison avant d'immigrer et le pays d'origine

Les langues parlées à la maison au pays d'origine avant d'immigrer au Canada qui se dégagent des réponses des participants sont de deux ordres : langues officielles et langues locales ou maternelles.

Certains comme les informateurs 1, 6 et 7 parlaient uniquement le français à la maison (langue officielle) dans leur pays d'origine avant d'immigrer au Canada. Cela est attesté par les propos suivants :

> « Oui, en grandissant, que le français » (Informatrice 1); « Uniquement le français » (Informatrice 7); « Généralement le français » (Informateur 6)

D'autres parlaient à la fois des langues officielles et des langues maternelles à la maison au pays d'origine avant d'immigrer au Canada. Ils alternaient entre les deux quand ils communiquaient. Cela est avéré par ces quelques propos ci-dessous :

> « À la maison, je parle le créole qui est la langue maternelle, le français et parfois l'anglais » (Informatrice 10);
>
> « Les langues parlées à la maison sont le français et puis un tout petit de bambara » (Informatrice 2);
>
> « Le français, l'anglais et le lingala » (Informatrice 8);
>
> « À la maison on parle le français, le poular et des fois l'anglais » (Informatrice 5);
>
> « Le français est la première langue, les enfants parlent en anglais, moi j'ai ma langue maternelle qui est le dioula, madame a sa langue maternelle qui est adioukrou » (Informateur 4);
>
> « Le français et le malinké » (Informatrice 3).

Au vu de ce qui précède nous constatons que le français est le dénominateur commun de tous les informateurs. Le colonialisme a eu au moins cet effet de fournir une langue commune à beaucoup de pays africains! Cette langue est au cœur de leur identité et cela trouve tout son sens dès lors que la recherche visait la communauté francophone de Hamilton tel que défini par Citoyenneté et Immigration Canada.

Du point de vue du pays d'origine, l'analyse des réponses des informateurs nous a permis d'établir que notre échantillon est composé d'informateurs venant de la Cote d'Ivoire (4 informateurs), de la République démocratique du Congo (1 informatrice), de la Guinée Conakry (2 informatrices), de la France (2 informatrices) et de Haïti (1 informatrice). Nous considérons que notre échantillon demeure représentatif, même si les trois (3) communautés immigrantes francophones les plus importantes à Hamilton sont issues de la République Démocratique du Congo, de la France et d'Haïti (Réseau en immigration francophone du Centre Sud-Ouest de l'Ontario).

4.1.3 La vie au pays d'origine avant d'immigrer au Canada

N'étant pas nés au Canada et n'ayant pas grandi au Canada, nous avons voulu connaitre la vie des informateurs dans leur pays d'origine avant d'immigrer au Canada. Ainsi, dans

l'élaboration de la question, l'emphase a été mise sur l'endroit où ils vivaient ou le milieu de vie (ville ou village), le type de famille dans laquelle ils ont grandi (nucléaire, polygame, élargie etc.), le niveau d'études et leur occupation avant d'immigrer au Canada.

De l'analyse des réponses données par les informateurs quant à l'endroit où ils vivaient, leur milieu de vie, il ressort que neuf (9) vivaient en ville (petite et/ou grande) donc des citadins ou urbains. Cela est attesté par ces quelques propos ci-dessous tenus lors des entrevues :

> « J'ai grandi à Kinshasa, c'est une ville de la République Démocratique du Congo, c'est la capitale du pays. C'est une grande ville » (Informatrice 8); « En Haïti, je viens de Dame-Marie, une petite ville pas trop loin de la capitale » (Informatrice 10); « Je suis née à Conakry, en Guinée, c'est la capitale. J'y ai fait toutes mes études primaires et secondaires. Après les études du lycée, je suis partie en France où j'ai fait tout mon cursus universitaire » (Informatrice 5)

Deux réponses plus longues développent davantage sur ce milieu de vie :

> D'accord! Dans un premier temps, je peux dire que j'avais deux différents lieux d'habitation : la grande ville dont Abidjan la capitale et puis aussi une petite qui se trouve à l'intérieur du pays, qui est la ville de Mankono où mon époux vivait. Je faisais le déplacement entre la petite ville de l'intérieur et puis la grande ville qui est la ville d'Abidjan (Informatrice 2)

> Je viens d'une ville qui s'appelle Nantes en France donc c'est une ville qui fait partie des dix (10) plus grandes agglomérations de la France donc ça été très longtemps comme la sixième (6e) ou septième (7e), mais maintenant c'est un peu plus et ça fait partie des grosses agglomérations. Il y a environ 500.000 habitants donc ça correspond plus à Hamilton, mais pour la France ce n'est pas mal (Informatrice 7)

Des dix participants un seul vivait au village donc milieu rural. Voici ce qu'elle a mentionnée à ce sujet :

> « J'ai grandi dans un très petit village de 300 habitants dans la campagne normande en Normandie » (Informatrice 1)

Ensuite, quant à la question portant sur le type de famille dans laquelle ils ont grandi au pays d'origine, la compilation des réponses des informateurs nous a permis d'établir que les participants proviennent de tous les types de familles : nucléaire, élargie, monoparentale, polygame.

Trois informateurs ont grandi dans une famille nucléaire. Voici ce qu'ils ont dit l'un après l'autre :

> « Ma famille est nucléaire, mes parents sont toujours mariés et j'ai un frère. Donc, on est quatre dans ma famille immédiate » (Informatrice 1); « J'ai grandi dans une famille nucléaire, ce qu'on appelle nucléaire avec le papa, la maman, j'ai un frère qui a huit (8) ans de plus que moi » (Informatrice 7); « Je vivais dans une famille nucléaire dont je suis l'avant dernière » (Informatrice 8)

Nous devons mentionner qu'un informateur a tenu des propos confus entre sa famille d'adulte marié et sa famille de naissance, nous avons manqué ce détail lors de l'entrevue. En effet, celui-ci a dit :

> « D'abord je suis père de famille, j'ai une famille au pays où je vivais, ma conjointe et mon fils, c'était une famille très simple juste constituée de ces personnes-là » (Informateur 6).

Quatre informateurs ont grandi dans une famille élargie. Pour illustrer cela voici les propos qu'ils ont mentionné :

> « Je dirais la famille élargie puisque j'étais avec ma mère, les frères et sœurs et cousins et tout ça » (Informatrice 2); « Je viens d'une famille élargie, avec un père, une mère, des cousins, des tantes, c'est une famille nombreuse avec plus de trente (30) personnes » (Informatrice 3); « J'ai grandi dans une famille monogame, mais qui est assez élargie, il y a beaucoup de cousins et cousines qui venaient à la maison » (Informatrice 5)

Nous avons catégorisé un informateur comme appartenant au type de famille élargie plutôt qu'au type nucléaire, parce qu'il ajoute lui-même qu'il a grandi dans une famille nucléaire, mais élargie. Voici son propos :

> « Je suis issu d'une famille nucléaire, j'ajouterai élargie. Feu mon père était commissaire divisionnaire de la police. Feu ma mère était agente du trésor » (Informateur 9)

Nous constatons que cet informateur confond famille monogame et famille nucléaire. Il est difficile voire même incompréhensible d'être dans une famille à la fois nucléaire et élargie.

Une seule informatrice a grandi dans une famille monoparentale. Cela est attesté par les propos suivants :

> « Je suis élevée d'une famille monoparentale, parce que mon papa s'est éteint il y a déjà longtemps. C'est seulement ma maman avec nous qui étaient à la maison seulement » (Informatrice 10)

Le seul informateur qui a grandi dans une famille polygame avance les propos suivants :

> « Comme on le sait, généralement au niveau des pays africains, beaucoup de générations, nous nos temps 90% de nos parents étaient mariés à deux (2) femmes. Moi particulièrement, mon papa avait deux femmes donc ma maman était la deuxième femme donc j'ai grandi dans une famille polygame » (informateur 4)

À la question portant sur les études faites avant d'immigrer au Canada, l'analyse des réponses des informateurs nous a permis d'établir qu'ils ont tous une importante base académique, un haut niveau d'instruction, ils ont tous un minimum de diplôme postsecondaire (brevet de technicien, baccalauréat (licence), ou maitrise). Un participant est titulaire d'une maitrise en International Public Management; un autre a un brevet de technicien supérieur en secrétariat bureautique; un est détenteur d'une maitrise en administration et gestion d'entreprises; un autre est titulaire d'un diplôme en électromécanique et d'un diplôme d'ingénieur logistique; un est détenteur d'une maitrise en économie; un a un diplôme d'ingénieur informatique; un est titulaire d'une maitrise en communication et relation publique; un est détenteur d'un diplôme en droit; un est titulaire d'une maitrise en sciences économiques et gestion, tandis que la dernière a une licence en psychologie.

Enfin, quant à la question portant sur leurs occupations avant d'immigrer au Canada, l'analyse des réponses des informateurs nous a permis de constater que seuls deux informatrices n'avaient pas de travail avant d'immigrer au Canada.

Les diverses occupations se déclinent de la manière suivante : domaine de l'administration publique en tant qu'assistante de direction et aussi en tant qu'assistante à l'exploitation dans différentes administrations, aux études et travail dans le domaine des services à la clientèle en qualité d'agent de centre d'appel; emplois divers en lien avec le domaine du transport et de la logistique (acheteur en pièces de rechanges de matières premières dans l'un des plus grands groupes de la brasserie de bière, responsable des moyens généraux

dans une entreprise de microfinance, responsable du développement des réseaux dans cette même entreprise de microfinance); domaine des banques et finances (agent au service de trésorerie d'une banque), agente administrative à l'Institut Français de Guinée, donc dans le domaine de la coopération internationale; programmeur analyste en informatique; agente de communication; avocate; superviseur de Marketing commercial. Une dernière informatrice était en transition après ses études au moment d'immigrer.

À la lumière de tout ce qui précède, la remarque est que les catégories d'expertises qu'avaient les participants qui travaillaient avant d'immigrer au Canada sont des catégories d'expertises recherchées ici au Canada pour répondre aux besoins en matière de main d'œuvre. La section suivante illustre la correspondance entre les critères de sélection des immigrants par le Canada[9] et l'expérience professionnelles des informateurs.

4.1.4 Le temps passé au Canada et le choix du Canada comme pays hôte.

De l'analyse des réponses données par les informateurs sur la question du temps passé au Canada, il ressort que ce temps se situe dans l'intervalle de deux (2) à quatorze (14) ans.

Deux informateurs sont au Canada depuis deux (2) ans; trois le sont depuis trois (3) ans; trois depuis cinq (5) ans; un depuis sept (7) ans; le dernier est au Canada depuis douze (12) ans.

En principe, deux des informateurs n'auraient pas dû être sélectionnés dans le cadre de cette recherche dès lors que leur période d'établissement au Canada date de plus de six (6) ans, mais dans leur cas nous nous sommes basés sur le temps de leur établissement à Hamilton pour accepter leur participation à notre recherche. Les propos suivants relatent certains parcours :

> « Je suis arrivé en 2014, j'ai fait trois (3) ans au Québec. Ensuite, je suis venu en Ontario et ça fait maintenant deux (2) que je suis à Hamilton » (Informateur 6); « Cela fait douze (12) ans maintenant que je suis au Canada. J'ai fait six

[9] Statistique Canada : classification de la catégorie d'admission de l'immigrant (https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=323293&CVD=323294&CLV=0&MLV=4&D=1) consulté le 07 mars 2023.

> (6) ans à Montréal et maintenant cela fait six (6) ans que je suis à l'Ontario » (Informatrice 3)

En ce qui concerne les raisons de leur immigration au Canada, suite à l'analyse des réponses données par les informateurs, elles sont de trois ordres. D'abord, un premier groupe insiste pour identifier la question du travail, intimement liée à la question de la bonne qualité de vie comme étant un facteur décisif. Ensuite, pour le deuxième groupe, c'est la réunification familiale qui est le facteur décisif. Enfin, pour un troisième groupe, la question d'un meilleur avenir des enfants serait le facteur décisif dans leur choix du Canada comme pays hôte plutôt que tout autre pays.

Pour cinq informateurs, ce sont les meilleures conditions de travail (bonne qualité de vie) qui ont été le facteur décisif de leur immigration au Canada.

Dans leur propos, chacun d'eux met de l'avant le fait d'obtenir un travail au Canada comme le facteur décisif qui a influencé leur immigration au Canada. Ils sont alors de la catégorie des immigrants économiques c'est-à-dire que du point de vue d'Immigration Canada, ces immigrants ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne. Cette porte d'entrée à l'immigration leur est donnée grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main d'œuvre. Cela est attesté par les propos ci-dessous tenus par les participants l'un après l'autre :

> Je n'ai pas tellement choisi de venir au Canada, j'ai privilégié là où je trouverais une offre professionnelle qui correspondrait à ce que j'avais envie de faire, donc je cherchais un peu partout dans le monde. Il se trouve que l'offre qui me convenait et qui m'a accepté était au Canada (Informatrice 1)
>
> Après mes études et quelques expériences, mon mari et moi avons décidé de venir ici, puisque c'est une opportunité pour nous de venir légalement en tant que travailleurs qualifiés. C'était vraiment la raison pour ne pas rester dans la clandestinité dans l'autre pays (Informatrice 3)
>
> Mais parce que le Canada a une migration civilisée[10]. Au Canada, on a la possibilité de faire son immigration en tant que travailleur qualifié, avoir tous les documents et être en mesure de pouvoir s'intégrer dans la société canadienne. Lorsqu'on vient les diplômes ont été évalués donc c'est un

[10] Pour parler du fait qu'il y a au Canada la possibilité de faire son immigration en tant que travailleur qualifié, de vivre comme si tu vivais chez toi contrairement à l'Europe et aux États-Unis.

> processus souvent long, mais nécessaire, mais quand tu arrives, c'est comme si tu vivais chez toi dans un autre pays donc c'est cela qui nous a permis de choisir le Canada (Informateur 4)
>
> Une chose c'est qu'avec les évolutions économiques, j'ai dû analyser un peu, pour avoir plus de sécurité financière, il faudra certainement immigrer dans un pays où aujourd'hui tu peux perdre ton emploi et demain tu peux postuler ailleurs. Dans notre pays quand bien même en Côte d'Ivoire, ça va encore, mais dans d'autres pays cela peut être difficile surtout avec une famille on n'a pas envie d'être au chômage (Informateur 6)
>
> C'est le fait d'avoir trouvé un travail c'est-à-dire que c'est vraiment le fait d'avoir été prise. Venir avec un travail quelque part c'était rassurant, on savait qu'on venait, qu'on aurait un revenu qui permettrait d'alimenter le foyer etc. donc c'était ça. Le choix décisif c'était le facteur travail (Informatrice 7)

C'est le lieu de rappeler que venir pour le travail au Canada c'est bien d'avantages que cela, c'est très souvent quitter une condition plus précaire pour venir dans un pays où les opportunités sont plus nombreuses, le filet de sécurité social plus intéressant (assurance chômage, bien-être social etc.), les avantages sociaux (pension, assurance santé, etc.) plus importants, la sécurité physique et financière enviable, meilleure condition d'intégration et le coût de la vie abordable, il s'agit donc d'une meilleure qualité de vie. Cela trouve tout son sens dans ces propos ci-dessous tenus par les participants 1 et 3.

> « Je savais qu'en allant au Canada, j'allais être dans un pays qui, au niveau de vie, des habitudes de vie culturelles, je ne serais pas très éloignée de la France » (Informatrice 1)

Cette informatrice savait qu'en venant au Canada, elle pouvait vivre comme chez elle sans difficulté aucune, elle n'allait pas être dépaysé donc une intégration facile et rapide.

> « Pour moi, c'est un pays multiculturel et c'est très important pour une africaine d'évoluer dans une société où il y a une cohésion sociale, plusieurs ethnies » (Informatrice 3)

Pour elle, le Canada est un pays où chacun trouve sa place dans le groupe, peu importe l'origine, la culture.

Trois informateurs citent la réunification familiale pour expliquer leur présence au Canada, ils ont immigré au Canada parce qu'ils ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien,

soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec le parrain. Suivants sont les propos mentionnés par les informateurs à cet effet.

> « Directement je suis venu au Canada parce que mon mari a immigré ici, donc c'est la seule raison pour laquelle je suis venue ici » (Informatrice 5); « Mon mari habitait ici, c'est lui qui m'a parrainé. Et puis, il a mentionné que le Canada est un pays où il y a beaucoup d'opportunité pour les immigrants, c'est ce qui l'a poussé à s'installer et à me faire venir » (Informatrice 8); « En fait, il faut dire que c'était surtout par regroupement familial, mon épouse vivait déjà avec ma fille donc il était temps que je vienne retrouver ma famille pour s'occuper de ma fille » (Informateur 9)

Deux informateurs soulignent la volonté ou l'envie d'un meilleur avenir des enfants a été le facteur décisif de leur immigration au Canada. Cela est attesté par leurs propos suivants :

> « J'ai choisi le Canada comme pays hôte surtout parce que je voulais. Rester en Côte d'Ivoire ce n'était pas possible pour moi donc d'assurer l'éducation de mes enfants dans des écoles de haut niveau comme on a ici au Canada » (Informatrice 2); « Le facteur décisif de mon choix est à cause de mes enfants. J'ai des enfants à élever et le Canada donne beaucoup d'intérêt à l'éducation, il a une éducation sure et propre à lui-même » (Informatrice 10)

Deux informateurs ont dit avoir immigré au Canada dans l'optique de bâtir un meilleur avenir pour les enfants. Pour eux, leurs enfants auront de meilleures chances à la bonne vie, à un avenir meilleur, à un meilleur accomplissement s'ils sont élevés et éduqués ici au Canada.

En plus de mettre de l'avant la volonté d'un meilleur avenir des enfants comme raison de son immigration au Canada, une informatrice souligne le fait que le Canada est pour elle un pays où il fait bon vivre, un pays où la sécurité physique est de mise ou garantie (un pays dans lequel on peut se promener sans aucune crainte d'agression physique), un pays qui a une belle image et une belle renommée à l'international etc. tout cela a influencé sa décision de choisir le Canada comme pays d'immigration. Voici ce qu'elle a dit à ce sujet.

> Toutes les fois quand on entendait parler du Canada, c'était plutôt un pays assez pacifique sans vouloir dénigrer, contrairement aux États-Unis qui se trouve juste à côté, qui représente un monde assez fou pour moi, je trouvais que le Canada correspondait plus à mes aspirations, plus à mon tempérament,

> un pays assez calme où on n'entend pas beaucoup de choses négatives quand on est loin d'ici (Informatrice 2)

Une informatrice indique qu'en plus de l'envie d'un avenir meilleur pour les enfants, elle a aussi a été influencé dans son choix du Canada comme pays hôte par le fait que le Canada est un pays où les droits et libertés de toute personne sont respectés et protégés. Pour elle, les lois canadiennes protègent le droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la culture, l'origine nationale, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques etc. Cela est attesté par les propos qui suivants :

> « J'ai choisi le Canada parce que le Canada respecte les gens avec dignité et encore le Canada respecte les droits humains » (Informatrice 10)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet du profil sociodémographique des participants sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Profil sociodémographique des informateurs

Code d'identification des informateurs	Âge	Sexe	Religion	Langues d'usage à la maison avant l'immigration	Pays d'origine
Informateur 1	27	Féminin	Athée	Français	France
Informateur 2	42	Féminin	Musulmane	Français - Dioula - Anglais	Côte d'Ivoire
Informateur 3	40	Féminin	Musulmane	Français - Malinké	République de Guinée
Informateur 4	42	Masculin	Musulman	Français - Dioula – Adioukrou - Anglais	Côte d'Ivoire
Informateur 5	30	Féminin	Musulmane	Français - Poular - Anglais	République de Guinée
Informateur 6	46	Masculin	Chrétien	Français	Côte d'Ivoire
Informateur 7	40	Féminin	Athée	Français	France
Informateur 8	35	Féminin	Chrétienne	Français - Lingala - Anglais	République Démocratique du Congo
Informateur 9	40	Masculin	Chrétien	Français - Anglais	Côte d'Ivoire
Informateur 10	44	Féminin	Chrétienne	Français - Créole - Anglais	Haïti

Tableau 2 : Profil sociodémographique des informateurs (suite)

MILIEU DE VIE AVANT D'IMMMI-GRER	TYPE DE FAMILLE	NIVEAU D'ÉTUDES	OCCUPATION AVANT D'IMMIGRER	DURÉE AU CANADA	RAISON D'IMMIGRER AU CANADA
	Nucléaire	Maitrise en International Public Management	Transition entre la fin des études et l'intégration dans le marché du travail	2	Meilleures conditions de travail
Urbain	Nucléaire - Élargie	Brevet de technicien supérieur en Secrétariat Bureautique	Assistante de direction et Assistance d'exploitation (administration)	2	Meilleur avenir des enfants
Urbain	Élargie	Maitrise en entrepreneuriat petites et moyennes entreprises	Agente de Centre d'appels (services à la clientèle)	12	Meilleures conditions de travail
Urbain	Polygame	Diplôme en électromécanique et diplôme d'ingénieur logistique	Responsable du développement des Réseau (transport et logistique)	5	Meilleures conditions de travail
Urbain	Élargie	Maitrise en économie	Agente Administrative (administration)	3	Réunification familiale
Urbain	Nucléaire	Diplôme d'ingénieur Informatique	Programmeur analyste (informatique)	7	Meilleure santé financière
Urbain	Nucléaire	Maitrise en Communication et Relation Publique	Agente de Communication (services)	3	Meilleures conditions de travail
Urbain	Nucléaire	Diplôme en Droit	Avocate (juridique)	5	Réunification familiale
Urbain	Nucléaire	Maitrise en Sciences économique et gestion	Superviseur de marketing commercial (commerce)	5	Réunification familiale
Urbain	Monogame	Licence en Psychologie	Étudiante en maitrise	3	Meilleur avenir des enfants

4.2 Les stratégies d'intégration selon les informateurs

4.2.1 Les principales valeurs du Canada selon les informateurs

Les réponses données par les informateurs quant à la question portant sur les principales valeurs du Canada permettent de faire ressortir trois (3) grandes classes de valeurs qui caractérisent la société canadienne et dont elle aspire à refléter. Ce sont les valeurs sociales, politiques et juridiques.

Les informateurs qui évoquent les valeurs sociales mettent de l'avant l'idée que le Canada est un pays aux multiples programmes sociaux donc très généreux, un pays ouvert à l'immigration et un pays qui accueille toutes les différences : linguistiques, culturelles et religieuses. Pour eux, l'ouverture à la diversité sur tous les plans faisant que tout le monde soit accepté avec ses différences et la générosité des canadiens qui s'expriment par la mise en place de nombreux programmes sociaux sont les principales valeurs du Canada. L'extrait suivant est très représentatif de ce que disent les informateurs qui évoquent les valeurs :

> Selon moi, les principales valeurs, d'abord je dirai le fait d'accepter les autres, le fait d'être plus dans l'acceptation des différences [...]. Le peuple canadien se contente de plein de choses assez simples et qui apportent comme du bonheur, donc cela j'aime bien des canadiens et c'est un peu plus chaleureux. Je trouve qu'ils sont plus accueillants, qu'ils sont assez ouverts d'esprit du fait qu'ils sont entourés de la différence et qu'ils se sont construits aussi sur la différence (Informatrice 1)

Les informateurs qui évoquent les valeurs politiques mettent l'emphase sur le fait que le Canada est un pays sûr et paisible. Pour eux, les canadiens ont une fière tradition de protéger le Canada et de préserver l'idéal démocratique, la paix, l'ordre, le bon gouvernement etc. Suivants sont quelques propos mentionnés par les informateurs à ce sujet :

> C'est un élément aussi que j'ai remarqué au niveau d'ici, il y a la démocratie vue véritablement l'aspect politique du Canada (Informateur 9);
>
> Les valeurs du Canada, le Canada est un pays démocratique (Informateur 4);
>
> C'est le patriotisme qui m'a vraiment marqué quand je suis arrivé ici. Le Canada est vraiment un pays hyper patriote avec pour le coup beaucoup

> d'immigrants. C'est vrai quand je me balade dans les rues ou les choses comme ça, il y a beaucoup de drapeaux, les gens ont une fierté, le fait par exemple de chanter l'hymne à l'école, le fait de chanter l'hymne aussi par exemple lors des matchs de soccer, c'est vraiment quelque chose que moi je n'avais pas vécu forcement en France et voilà pour moi le patriotisme c'est aussi une belle valeur (Informatrice 7);

Quant aux valeurs juridiques, elles se retrouvent dans les réponses données par presque tous les informateurs. Ils mettent de l'avant l'idée que le Canada est un État de droits, de libertés et de justice. Pour eux les principales valeurs du Canada résident non seulement dans la reconnaissance, le respect et la protection des droits et des libertés individuelles fondamentales, comme la liberté d'expression, l'égalité des sexes et des genres, la justice, l'équité etc., mais aussi dans l'assurance que la société canadienne fonctionne d'une manière ordonnée. Les deux extraits suivants résument de manière succincte l'argument des informateurs qui évoquent les valeurs juridiques :

> Pour moi c'est la liberté, le droit de la personne, la diversité, la justice, l'équité, l'intégrité surtout. Donc ça se sont les valeurs canadiennes et très importantes à mes yeux parce que qui parle d'intégrité parle de quelqu'un qui va éviter les conflits d'intérêt, fera tout pour avoir la confiance de son employeur, fera tout pour être au service de l'État, d'être là pour gagner la confiance dans tout ce qu'on fait (Informateur 3);

> Il y a le respect des droits de l'Homme, le respect de soi, la primauté du droit. Comme la Charte canadienne le dit très bien, ce sont les mêmes valeurs qui sont véhiculées : la liberté de religion, la liberté de manifester, de s'exprimer. Ce sont des valeurs qui nous sont attachées : la liberté de circuler. Ce sont des valeurs que nous partageons ici (Informateur 4);

La position de chaque informateur au sujet des principales valeurs du Canada est montrée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Les principales valeurs du Canada selon les informateurs

Classes de valeurs qui caractérisent le Canada selon les informateurs	Idées principales	Informateurs
Valeurs sociales	Le Canada accueille toutes les différences: linguistique, culturelle, religieuse etc.	1, 2, 5, 6 et 8
Valeurs politiques	Le Canada est un pays sûr et paisible	9, 4, 7 et 10
Valeurs juridiques	Le Canada est un pays de droits et de libertés	Tous les informateurs

4.2.2 La culture dominante au Canada

La majorité des informateurs sont d'avis que la culture dominante au Canada est la culture européenne blanche, la culture anglophone et la culture du multiculturalisme. Cela se comprend certes, à partir de l'histoire spécifique du Canada anglais, mais cela est également appelé à changer avec la politique de réconciliation avec les peuples indigènes et la politique d'immigration massive. Cela est attesté par les propos ci-dessous :

> Quand on parle de culture dominante, on me fait penser à la culture européenne blanche (Informateur 2)
>
> Moi je suis plus scientifique, la culture canadienne, je dirai qu'elle est héritée de tradition européenne la plupart du temps, c'est ce constat, que j'ai fait (Informateur 6)

Certains ont noté que la culture anglaise est historiquement et indubitablement anglaise, mais aussi très largement influencée par la culture américaine.

> Quand je regarde au niveau culturel, au niveau du Canada, on peut dire que la culture dominante c'est la culture qu'on est venu retrouver ici. Nous sommes dans une province anglophone, donc c'est la culture anglophone[11] qui est la plus dominante ici (Informateur 4)
>
> En Ontario quand on est arrivée ici, moi j'ai trouvé, la culture est très influencée par la culture américaine notamment pour tout ce qui est

[11] Une province anglophone est une province où l'on parle anglais, mais la culture est anglaise. Phone veut dire voix.

> gastronomique, la langue forcement, la musique, un peu les expressions, pour moi s'est très imprégné l'Ontario de culture américaine (Informatrice 7)

D'autres participants ont surtout souligné le caractère multiculturel de la culture. Selon eux, c'est comme s'il n'y avait pas de culture dominante au Canada, la composition démographique du pays sur le plan culturel en fait un ensemble davantage hétérogène,

> Je dirai plus qu'ils ont une culture anglophone anglaise et francophone. C'est le mixte des deux. Je n'ai pas encore trouvé de culture propre au Canada (Informatrice 5).
>
> Pour moi le Canada est multiculturel (Informatrice 10); Je veux dire la diversité et le multiculturalisme, pour moi c'est un élément fondamental [...] les canadiens sont respectueux de l'autre (Informateur 9)

Une informatrice, tout en soulignant le défi que pose le multiculturalisme au Canada, celui du partage d'une culture commune pour « faire société », cite la diversité comme la culture dominante :

> La culture dominante, je dirai le respect de la personne, le respect surtout envers les femmes, la diversité. Pour moi, c'est la diversité qui est la plus importante, parce que vivre ensemble n'est pas facile. Des gens qui viennent d'un peu partout, qui parlent différentes langues, différentes religions et qu'on arrive à travailler ensemble, à se comprendre ça ce n'est pas donné, à travailler ensemble, ce n'est pas donné et à accepter l'autre aussi (Informatrice 3)

4.2.2.1 La reconnaissance en la culture dominante au Canada

La compilation des réponses des informateurs sur la question de la culture dominante nous a permis d'établir qu'un premier groupe d'informateurs s'identifie à cette culture dominante. Un deuxième groupe s'identifie par défaut à la culture dominante, tandis qu'un troisième groupe ne se reconnait pas du tout.

Les informateurs qui se reconnaissent dans la culture avancent que cette reconnaissance découle du fait qu'ils sont d'origine européenne blanche. Pour eux, vivre au Canada, c'est comme vivre dans leur pays d'origine vu la similarité dans plusieurs aspects entre autres culturel, mode de vie et de fonctionnement etc. Cela est attesté par les propos suivants :

> Ben oui, évidement, comme je suis une femme blanche européenne, on va dire que je ne suis pas hors de ma zone de confort d'être ici en termes de culture. Mais je trouve qu'il y a un peu moins de jugement des uns envers les autres et

> je trouve qu'on est plus libre d'être nous-mêmes dans la société canadienne que l'on peut l'être dans son pays d'origine par exemple (Informatrice1);
>
> Oui, pour moi ce n'est pas un pays qui a été comme je disais au départ hyper dépaysant donc oui, je me reconnais dans beaucoup de choses (Informatrice 7)

D'autres informateurs qui se reconnaissent dans la culture dominante le sont en raison du fait qu'au Canada chacun trouve sa place dans le groupe. Pour eux, le Canada est un pays où toutes les cultures sont acceptées, toutes les identités sont respectées, un pays où la diversité est vue comme une force. Cela est attesté par les propos qui suivent :

> Je me reconnais dans cette diversité là parce qu'il faut dire que j'ai grandi dans un environnement pareil, c'est des valeurs que je partage : la diversité, le respect des autres, l'égalité et tout (Informateur 9)

Les informateurs qui se reconnaissent par défaut sont d'avis que le secret d'une intégration réussie dans une communauté nouvelle réside dans la capacité d'adaptation au changement ou à ce qu'on trouve en place même s'il s'avère qu'on n'aime pas ou qu'on ne s'y reconnaisse pas. Autrement dit, selon eux, une intégration réussie passe par l'adaptation au système déjà en place au Canada. Cela est attesté dans les propos suivants :

> Au niveau de la culture, lorsqu'on vient, il faut s'adapter, il ne faut pas être un baobab, il faut être un rogner. Le baobab lorsque le vent souffle, il dit je suis fort, je suis fort, mais lorsque le vent souffle il le fait tomber, mais le rogner quand le vent souffle, il se couche, après il se redresse après le passage du vent. Mais je dis qu'au niveau de cette culture nous on ne peut pas faire changer leurs habitudes, mais c'est à nous de s'adapter aux habitudes et c'est ce que nous faisons (Informateur 4);

Le seul informateur qui ne se reconnait pas dans la culture dominante invoque le manque d'ouverture des canadiens à l'établissement de relations amicales avec les autres communautés notamment la communauté immigrante. Pour lui, la méfiance des canadiens envers les communautés immigrantes est un frein à l'intégration culturelle de ces communautés. Voici ses propos :

> À la culture canadienne, il y a une chose qu'il faut noter c'est le social. Pour que les gens se reconnaissent facilement à une certaine culture, il y a ce qu'on appelle l'aide c'est-à-dire introduire les gens. Quand bien même qu'on peut de façon générale les canadiens sont accueillants et tout, mais le canadien, il

> est un peu difficile aux canadiens de lier d'amitié avec d'autres personnes, je veux dire la population immigrante. Ils sont un peu méfiants quelques fois. Donc ce qui fait qu'il y a cette distanciation, cette cassure-là qui fait que les gens en thème de culture ne s'intègrent vraiment pas (Informateur 6)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet de la culture dominante au Canada, la reconnaissance en la culture dominante, ainsi que la position de chaque informateur à ce sujet sont résumées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 4: La culture dominante au Canada

Culture dominante au Canada selon les informateurs	Informateurs
La culture européenne blanche	1, 2 et 6
La culture anglophone	4 et 7
La culture du multiculturalisme	3, 5, 8, 9 et 10

Tableau 5 : La reconnaissance en la culture dominante

Reconnaissance dans la culture dominante au Canada selon les informateurs	Informateurs
S'identifient à la culture dominante parce qu'elles sont d'origine européenne blanche	1 et 7
Se reconnaissent dans la culture dominante parce qu'au Canada chacun trouve sa place dans le groupe	2, 3, 4, 5, 8, 9 et 10
Ne se reconnait pas du tout dans la culture dominante au Canada parce les canadiens ne sont pas ouverts à l'établissement des relations amicales avec les autres communautés	6

4.2.3 L'importance des valeurs du pays d'origine par rapport aux valeurs du Canada

De l'analyse des réponses données par les informateurs sur la question de l'importance des valeurs du pays d'origine par rapport aux valeurs du Canada, il ressort deux positions. Alors que pour certains les deux valeurs se valent en termes d'importance, pour d'autres ce sont les valeurs du Canada qui occupent une place de choix en termes d'importance.

Les informateurs pour qui, les deux valeurs se valent, n'expriment pas tous cette vision de la même manière. Certains évoquent un haut degré de similarité entre les valeurs, d'autres disent adhérer aux deux par principe. Voici des propos centrés sur la similarité :

> Il y a des valeurs communes un peu partout : la primauté du droit, la liberté de s'exprimer, la liberté de circuler, ce sont ces valeurs que je partage. Aujourd'hui, au niveau du Canada, on respecte [...] la liberté de religion, que tu sois chrétien, que tu sois musulman, bouddhiste, tu pratiques ta religion, on respecte cela, la liberté de parole, la liberté de se promener, le droit à l'éducation (Informateur 4);
>
> Par rapport à mes valeurs, valeurs du pays et personnelles, nos valeurs sont similaires, donc je pense qu'elles sont très importantes pour moi, et important que mes enfants prennent ces valeurs-là (Informatrice 5)

Ceux qui évoquent les raisons de principes s'appuient sur le fait qu'il est très important de rester soi-même, tout en cherchant à s'intégrer aux réalités canadiennes. Il ne faut pas faire table rase des valeurs du pays d'origine au profit des valeurs canadiennes, ni l'inverse, il faut plutôt chercher un équilibre entre les deux groupes de valeurs, préserver les traditions familiales et culturelles d'origine, tout en comprenant et en intégrant les valeurs canadiennes. Cela est attesté par ces quelques propos ci-dessous :

> L'importance de mes valeurs par rapport aux valeurs du Canada, elles sont au même niveau, c'est 50-50 pour moi (Informatrice 2);
>
> Le métissage est toujours excellent, le Canada prône la diversité, on a besoin de reconnaitre ce qui est bon au Canada, le fait de respecter les femmes, le droit des femmes, chose que chez en cours, c'est en processus, mais pas encore réelle et le fait aussi dans mes valeurs de reconnaitre en tant qu'humain mes devoirs envers la société, envers mes parents, envers mes enfants. Je délimite, tous les choix ne sont pas bons à faire. Au niveau de la liberté, j'ai beaucoup de limites par rapport à ici, le métissage c'est aller prendre ce qui est bon au Canada et d'aller prendre ce qui est bon chez moi et de le donner à mes enfants (Informatrice 8)

> Ce n'est pas au Canada de s'adapter à nous nos valeurs, mais c'est à nous de devoir nous adapter bien évidemment aux valeurs du pays hôte sans pour autant, je veux dire faire entorse à nos principes et valeurs fondamentales. Mais accepter les valeurs ou du moins la culture du pays hôte (Informateur 9)

Les informateurs pour qui ce sont les valeurs du Canada qui occupent une place de choix en termes d'importance avancent que c'est en raison du fait qu'elles sont plus inclusives, plus humaines et chaleureuses et qu'elles sont les valeurs de leur nouvelle société. Pour eux, en situation d'immigration, les seules valeurs à prendre en comptent sont les valeurs de la société d'accueil et surtout si elles sont plus inclusives, plus humaines, chaleureuses etc. que celles de leurs pays de provenance ou pays d'origine. Cela est attesté par ces quelques propos suivants :

> Moi je me retrouve beaucoup dans les valeurs du Canada [...] Je trouve une ouverture d'esprit, une curiosité de l'autre qui est un peu plus présente au Canada. Je me sens moins jugé, je me sens plus libre d'être qui je suis avec ma culture. [...] Moi, je me sens plus accompli, plus épanouie dans un environnement où je me sens plus accepté à la fois avec mes différences culturelles, mais en même temps je sais que mes différences culturelles ne sont pas si importantes que cela peut causer un clash à la communauté locale (Informatrice 1);
>
> C'est ce que je disais en fait, je retrouve vraiment dans les valeurs [...] des valeurs de respect, d'empathie, de tolérance etc. [...] des valeurs qui me parlent [...]. Je me retrouve moins dans la valeur de la liberté d'expression et pour moi elle est importante. [...] C'est cela, s'il y avait un point ça sera la liberté d'expression, pour moi est un peu bloquée (Informatrice 7)

Le tableau ci-dessous résume la position des informateurs sur l'importance des valeurs du pays d'origine par rapports aux valeurs canadiennes.

Tableau 6: Importance des valeurs du pays d'origine par rapports aux valeurs canadiennes

Positions des informateurs	Informateurs
Les deux valeurs se valent en termes d'importance	2, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10
Les valeurs du Canada occupe une place de choix en termes d'importance	1 et 7

4.2.4 La conservation de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada versus l'adhésion aux valeurs canadiennes

L'analyse des réponses données par les informateurs à la question de la conservation de l'héritage culturel du pays d'origine versus l'adhésion aux valeurs canadiennes nous a permis d'établir deux positions. Pendant que pour certains, il demeure primordial de conserver l'héritage culturel du pays d'origine au Canada, pour d'autres, il est important de trouver un équilibre, le juste milieu entre l'héritage culturel du pays d'origine et les valeurs canadiennes.

Les informateurs pour qui, il demeure important de conserver l'héritage culturel du pays d'origine avancent que c'est en raison que cela constitue leur identité, leur histoire etc. donc impossible de le renier au profit d'une autre quelconque valeur. Selon eux, la conservation de l'héritage culturel est importante parce qu'elle répond au désir de préserver les liens tangibles avec les racines historiques et d'assurer un sentiment d'appartenance et que la transmission, d'une génération à l'autre, est un axe fondamental

du processus de reconnaissance dudit héritage culturel. L'extrait suivant résume de manière exemplaire l'argument du maintien des valeurs du pays d'origine :

> Les valeurs de mon pays sont aussi importantes, parce que comme dit un proverbe africain, quel que soit la durée du bois dans l'eau, il ne sera jamais caïman. Il faut toujours montrer aux enfants que l'on vient de quelque part, le nom qu'ils portent ne peut jamais être changer et on est dans un pays où il y a la diversité, mais toujours on va te rappeler d'où tu viens, le pays de tes parents même si toi tu n'as jamais vécu là-bas [...]. Donc, il faudrait dire aux enfants aussi, vous êtes nés ici, vous êtes canadiens, mais vous venez de quelque part, si vous ne connaissez ce milieu, on va vous rappeler cela [...]. Montrer à ma fille, à mon fils le respect envers ses parents, c'est important. Je ne veux pas que mes enfants me mettent dans une maison de retraite demain, je ne veux pas; je ne veux pas que ma fille me dise que je ne veux pas quelqu'un d'autre dans ma chambre, ma chambre c'est pour moi. C'est le partage, chez nous, on a grandi, on a mangé dans le même bol, mes enfants mangent dans le même bol parce que j'ai grandi comme cela, ce n'est pas parce qu'on est au Canada qu'il faut arrêter ça, je leur parle ça c'est important, il faut qu'ils parlent ma langue. Ces valeurs-là, elles sont importantes, la religion, je ne veux pas qu'ils changent de religion. Donc j'aimerais aussi qu'ils apprennent à accepter tout le monde, tous les membres de ma famille, quand un jour quand je vais aller chez mon fils, qu'il me dise maman je ne peux pas te recevoir aujourd'hui, maman il n'y a pas de place, ton neveu ne peut pas venir chez moi, ta sœur et d'autres. Pour moi, ce sont des choses que l'on ne peut pas laisser (Informatrice 3)

Les informateurs pour qui, il est important de trouver un équilibre entre l'héritage culturel du pays d'origine et les valeurs canadiennes avancent que cet équilibre est important du fait que l'objectif recherché en matière d'immigration est une intégration réussie à tous les niveaux. Pour eux, quand on décide de s'installer dans un autre pays, on doit chercher à s'intégrer à la population de ce pays, prendre des habitudes de vie qui correspondent aux habitudes de vie qu'on trouve en place, mais tout en n'oubliant pas d'où l'on vient. Les deux extraits suivants soulignent le dilemme qui se pose, surtout eu égard aux enfants qui, à la fin, sont d'ici :

> Pour être honnête, je souhaiterai conserver la culture de mon pays et aussi inculquer ces cultures à mes enfants. Mais vivant ici et sachant que mes enfants grandiront ici, obligatoirement ils s'adapteront à la culture canadienne. Donc je dirai les deux. Ils auront les deux cultures et moi aussi, le nombre

> d'années que je vivrai ici, forcément je m'adapterai à la culture canadienne (Informatrice 5)
>
> Quand on aime un territoire, il faut quand même s'intégrer, il faut faire l'effort de s'intégrer. Donc, quoi qu'il en soit, elle est dominée par toute cette population encore une fois canadienne. Donc, il va falloir malgré tout, épouser même si c'est à pas comptés cette culture-là, mais tout en n'oubliant pas nos us et coutumes d'où, là où nous venons et s'il faut, faire une certaine mixité voilà, mais on est ouvert à la culture canadienne (Informateur 6)

4.2.4.1 Fréquentation amicale de personnes de sexe opposé et de couleur différente

L'analyse des réponses données par les informateurs sur la question de savoir s'ils permettent à leurs enfants de fréquenter une personne de sexe opposé et de couleur différente, nous a permis d'établir que tous les participants sont ouverts à ce genre de fréquentation. La plupart des informateurs ont répondu de la manière suivante :

> « Oui, bien sûr » (Informatrice 3); « oui, sans problème » (Informatrice 5); « Je n'ai aucun problème avec cela » (Informatrice 10).

Pour eux, le sexe et la couleur de peau importent peu dans les critères à considérer dans l'établissement d'une relation amicale. Autrement dit, pour eux l'amitié n'a pas de sexe, ni de couleur non plus.

4.2.4.2 Mariage mixte

L'analyse des réponses données par les informateurs sur la question de savoir s'ils permettront à l'un de leurs enfants de se marier avec une personne de couleur différente nous a permis d'établir deux positions. Pendant que certains informateurs sont entièrement ouverts sans réserve au mariage mixte d'un de leurs enfants, d'autres informateurs le sont, mais avec réserve.

Les informateurs qui sont ouverts au mariage mixte le sont parce que le mariage n'a pas de couleur, de pays d'origine, de culture etc., le plus important est que les deux s'aiment d'amour véritable :

> Cela ne me pose pas de problèmes, que ce soit de même couleur ou pas de même couleur, cela ne pose pas de problème (Informateur 4); Oui, que mon enfant épouse une personne d'une autre couleur, oui (Informatrice 5); je n'ai

> aucun problème dans la mesure où les gens s'aiment et veulent évoluer entre eux (Informateur 6); je me dis que l'amour a ses raisons, l'amour n'a pas de couleur, l'amour n'a pas d'ethnie, donc pourquoi pas (Informateur 9)

Les informateurs qui sont ouverts au mariage mixte avec réserve invoquent surtout le caractère religieux. La pratique de la même religion est la condition fondamentale, la condition première pour qu'ils permettent à leurs enfants de s'engager dans un mariage mixte. L'extrait suivant résume de manière succincte l'argument des informateurs en faveur du mariage mixte avec réserve :

> Cela dépend, pour moi l'amour est au-dessus de tout. Je ne vais pas forcer mon fils ou ma fille d'aimer quelqu'un, c'est son choix, mais la condition pour moi, si ma fille veut épouser quelqu'un, je veux qu'elle épouse un musulman peu importe la couleur de sa peau. Cela, c'est la première de mes conditions et je dis cela à tous mes enfants, et mon fils aussi, je sais qu'en islam les hommes peuvent se marier avec les non-musulmanes. Si je devais choisir, je lui dirais marie toi avec une musulmane, donc ce sera ma condition, mais si mon fils ne veut pas, je vais le laisser, mais ma fille se sera la condition quand même, quel que soit la race, l'origine de la personne (Informatrice 3)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet de l'importance des valeurs du pays d'origine par rapports aux valeurs canadiennes, de la fréquentation amicale de personnes de sexe opposé et de couleur différente par leurs enfants et du mariage mixte, ainsi que la position de chaque informateur vis-à-vis de ces sujets sont résumés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 7: La conservation de l'héritage culturel du pays d'origine ici au Canada

Positions des informateurs	Informateurs
Il est primordial de conserver l'héritage du pays d'origine ici au Canada	3, 7, 9 et 10
Il est important de trouver un équilibre, le juste milieu entre l'héritage culturel du pays d'origine et les valeurs canadiennes	1, 2, 4, 5, 6 et 8

Tableau 8: Fréquentation amicale de personnes de sexe opposé et de couleur différente par leurs enfants et mariage mixte

Thèmes	Positions des informateurs	Informateurs
Fréquentation de personnes de sexe opposé et de couleur différente par leurs enfants	Ouverts à ce que leurs enfants fréquente une personne de sexe opposé et de couleur différente	Tous les informateurs
Mariage mixte pour leurs enfants	Ouverts au mariage mixte de leurs enfants sans aucune réserve ou condition	1, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10
	Ouvertes au mariage mixte de leurs enfants, mais avec condition ou réserve	2 et 3

4.2.5 Connaissance des stratégies d'intégration envers les nouveaux arrivants

L'analyse des réponses données par les informateurs sur la question de savoir ce qu'ils connaissent des stratégies d'intégration du Canada envers les nouveaux arrivants, nous a permis d'établir qu'ils en ont tous une bonne connaissance. Huit des dix informateurs peuvent identifier une panoplie de services destinés à l'établissement, l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des nouveaux arrivants en vue d'une intégration réussie entre autres les services pour trouver un emploi, faire évaluer ses compétences linguistiques et académiques, s'inscrire à des cours de langue, inscrire ses enfants à l'école, aider avec la vie quotidienne (services sociaux), découvrir les services communautaires, briser leur isolement (connexion avec la communauté), suivre une formation etc. Ils reconnaissent que le Canada fait d'énormes efforts pour l'intégration des nouveaux arrivants. Pour eux, il y a suffisamment de services pour permettre aux nouveaux arrivants de trouver facilement et rapidement une place dans le groupe. Voici une sélection de propos sur la question :

> Avant d'avoir mon visa, j'ai reçu un courrier qui, déjà pour me laisser savoir qu'il y avait des services offerts pour les nouveaux arrivants donc j'ai pris le temps de regarder tout ça et arrivée sur place j'ai vue des organismes donc je pense bien qu'ils sont financés par le gouvernement et donc qui offrent leurs services aux nouveaux arrivants par rapport pour trouver des logements, pour les écoles des enfants etc. (Informatrice 2)

> J'ai vécu en Europe, je suis allée dans beaucoup de pays d'Europe, et il y a les États-Unis aussi à côté, j'ai été, mais c'est seulement au Canada seulement qu'il y a des organismes qui s'occupent spécialement que des nouveaux arrivants. [...] Et souvent dans ces organismes-là, tu vas trouver des gens qui te ressemblent, et cela t'encourage, tu n'as pas peur de venir parce que tu sais qu'ils sont passé par là (Informatrice 3)

> Ils offrent des cours gratuits de langue, de la langue anglaise, pour faciliter l'intégration, et également j'ai remarqué beaucoup de centre d'emploi pour permettre à tout nouveau arrivant d'avoir la chance d'intégrer le marché du travail canadien. Également aussi, pour les personnes francophones, comme moi, il y a beaucoup de structures mise en place comme le centre communautaire, le centre francophone qui favorisent l'intégration des francophones dans le milieu ontarien (Informatrice 5)

> Je crois que dans toutes les régions qui existent, il y a ces genres d'organismes financés par le gouvernement, pour accompagner les immigrants dans leur

> installation, à tout point de vue, juridique, de la santé, scolaire, en tout cas les aident dans le processus d'établissement (Informateur 9)

Deux informateurs ont mis l'emphase sur les défis d'intégration que rencontrent les nouveaux arrivants dans leur processus d'établissement et d'intégration. Un indique que les stratégies d'intégration mises en place sont d'ordre général, alors qu'elles devraient selon lui être d'ordre particulier en raison de la singularité des parcours d'immigration de chaque nouvel arrivant. Pour lui, ce cadre général des stratégies d'intégration destinées aux nouveaux arrivants est dévastateur, dévorateur des talents, des ambitions des nouveaux arrivants donc un frein à leur intégration. Cela est attesté par les propos suivants qui cernent la question de la reconnaissance des diplômes :

> Chacun d'entre nous a un parcours très très singulier, personnel, chacun est unique, et souvent il y a un métier que tu as fait dans ton pays, tu viens et tu n'y arrives pas et puis tu n'arrives pas à t'adapter, surtout les immigrants qui viennent avec la famille, mais quand tu viens déjà, le jour que tu déposes tes pieds déjà au niveau du Canada, les factures t'attendent. Automatiquement est ce que je dois aller à l'école pendant deux ans pour m'adapter, est-ce qu'avec mon diplôme qui est là je peux trouver du travail, mais quand tu vas à la recherche du travail, on dit mais tu n'as pas l'expériences canadiennes, pour ça il faut aller chercher l'expérience canadienne, et cela c'est ce qui m'a frappé le plus quand je suis venue ici (Informateur 4)

L'autre informateur souligne le décalage entre ce qui est dit et ce qui est fait ou se trouve sur le terrain. Selon elle, l'intégration des nouveaux arrivants semble facile sur papier et dans les publicités, mais pas sur le terrain, où il faut en réalité, tout au moins une décennie à un nouvel arrivant pour faire partie intégrante du groupe au Canada. Voici ce qu'elle dit :

> Le Canada a une bonne propagande à l'international, c'est un pays qui veut attirer les immigrants, je ne sais pas ce qui se passe mais on promet aux immigrations le paradis, beaucoup de choses dans leurs formulaires et tout. Mais arrivée sur place, il y a une nouvelle réalité, et certaines personnes qui n'ont pas la capacité de tenir préfèrent rentrer. Le Canada se vend bien à l'international, de ce côté-là c'est un coup de chapeau mais en venant ici, c'est une autre réalité, il faut s'intégrer, il faut faire beaucoup d'efforts, il faut se donner au moins cinq ans pour avoir une vie plus ou moins bien, et puis dix ans pour dire que je suis maintenant stable (Informatrice 8).

4.2.5.1 Ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas

L'analyse des réponses données par les informateurs sur la question de savoir qu'est ce qui fonctionne bien en matière de stratégies d'intégration du Canada nous a permis de d'établir que ce sont les stratégies d'accueil, d'orientation et d'accompagnement qui fonctionnent bien. Une fois arrivée sur le territoire canadien, le nouvel arrivant dispose de nombreux services destinés à l'orienter, à l'informer ainsi qu'à faciliter son orientation vers des services qui répondent le plus à ses besoins. Ceux-ci afin qu'il fasse des choix éclairés pour son intégration réussie dans sa nouvelle communauté. Au nombre de ces services nous pouvons entre autres citer les services pour trouver un emploi, faire évaluer ses compétences linguistiques et académiques, s'inscrire à des cours de langue, inscrire ses enfants à l'école, aider avec la vie quotidienne (services sociaux), découvrir les services communautaires, briser leur isolement (connexion avec la communauté), suivre une formation etc. Voici quelques propos des participants qui attestent cela :

> Ce qui fonctionne bien, [...] je trouve qu'il y a beaucoup de groupe de soutien qui existent dans des forums de discussions, mais aussi du gouvernement canadien, des organismes francophones canadiens qui mettent ça en place. Ensuite, je pense que les parcours d'accueil sont bien établis, je pense que les nouveaux arrivants ont les clés de trouver les organismes qui vont les guider quand ils arrivent sur place. Cela dépend de la taille de la ville, mais avec l'ère de l'internet on a la chance de, même si on tombe sur un mauvais organisme, ils sont capables de nous rediriger les uns vers les autres. Donc je pense que cela fonctionne bien quand même (Informatrice 1).
>
> Pour moi, le Canada fonctionne très bien, jusque-là, je n'ai aucun problème avec le Canada (Informatrice 10)

Quant à la question de savoir quelles stratégies d'intégration ne fonctionne pas bien, il ressort de l'analyse des réponses que l'insertion professionnelle (emploi), l'accès à un logement, l'accès au système de santé, l'offre des services en français, la collaboration entre les organismes fournisseurs de services et la question des populations à desservir sont les principaux points d'achoppements.

Des informateurs identifient que c'est l'intégration dans le marché du travail qui demeure un frein à leur intégration professionnelle. Beaucoup d'embûches font en sorte qu'ils

doivent recommencer à zéro. Ils peinent à trouver un emploi adéquat dans leur domaine d'études en raison des problèmes avec la reconnaissance des titres, des diplômes, des compétences et des antécédents professionnels acquis dans leur pays d'origine. Alors le chômage ou le sous-emploi devient leur quotidien. Les propos suivants cernent la réalité de plusieurs :

> Tu viens, tu n'arrives pas à trouver du travail, il faut aller faire de la manutention, il faut commencer par cela pour avoir ton expérience canadienne. C'est ce petit bout-là moi réellement qui m'a choqué et c'est une formation que je n'ai jamais finie parce que je ne voulais pas rentrer dans ce moule. Ces stratégies doivent être améliorées, et puis comme on le dit 90% des immigrants économiques qui viennent, on leur dit ok, voilà tes boulots, on évalue le diplôme, mais quand on vient la réalité qui frappe c'est que tu n'arrives pas à trouver un boulot. C'est la réalité depuis que nous sommes là, jusqu'aujourd'hui, même les autres immigrants qu'on rencontre disent, c'est la même chose, qu'on a évalué mon diplôme, je suis venu, je n'arrive pas à trouver du travail avec ça. C'est comme on nous vend des illusions et puis quand tu viens on nous dit ok voilà, sur le terrain mais, c'est comme cela, il faut t'adapter. Mais alors que souvent quand tu as tes diplômes qu'on a évalués, arrivée ici on va te dire ok, mais il faudrait que tu partes dans nos écoles donc c'est comme on essaye de remplir des écoles qui ne sont pas remplies. [...] C'est frappant que quand on vient ici, il n'y a pas de métiers, c'est frappant, ça te décourage moralement, c'est comme tu recommences à zéro (Informateur 4).

> Mais ce qui ne fonctionne pas, cela a été vécu par la majorité des nouveaux arrivants, j'ai participé à un forum de la francophonie en 2020 où il n'y avait que des femmes francophones, qui ont immigrés au Canada, c'est la difficulté de trouver le premier emploi au Canada, je pense qu'il devrait un peu assouplir les conditions d'obtention d'emploi, reconnaitre un peu les diplômes étrangers, et donner à chacun une chance de prouver ce qu'il peut faire professionnellement. Je pense que c'est là où il y a un petit problème. C'est ce petit côté-là qui a été aussi vécu par beaucoup de nouveaux arrivants (Informatrice 5).

> Ce qui ne fonctionne pas bien, je suis arrivée au Canada avec mon diplôme mais pourquoi il y a des personnes, on a demandé de recommencer à nouveau, parce qu'ils ont des diplômes, alors qu'ils ont été diplômés dans leurs pays. Par exemple, moi, je suis psychologue, il y a d'autres qui sont médecins, d'autres comptables, mais pourquoi le Canada n'a pas mis un examen de mise à jour que ces gens-là passent, mais pourquoi ils sont obligés de recommencer. C'est important que le Canada pense à faire quelque chose pour ces gens de personnes là (Informatrice 10).

Des informateurs identifient les stratégies d'intégration des nouveaux arrivants liées à l'accès à un logement comme étant déficientes. Ils avancent que les modes et conditions d'accès à un logement abordable et convenable au Canada ne sont pas favorables à l'intégration des nouveaux arrivants, alors que cette question devrait être l'un des piliers de l'intégration. Les contraintes telles un manque d'appartements disponibles, la nécessité d'avoir deux ou trois références ou un garant, avoir un emploi stable, avoir un historique de crédit etc. Toutes ces conditions font que les nouveaux arrivants ont de la difficulté à trouver un logement. Voici ce que soulignent certains témoignages :

> Ce qui ne fonctionne pas bien c'est trouver un logement pour un nouvel arrivant ça franchement je l'ai vraiment très mal vécu, parce qu'on a beau avoir l'argent nous qui venons de pays qui n'avons pas d'historique de crédit, qui n'utilisons pas de cartes de crédit, c'était vraiment difficile, je me suis retrouvée dans des situations où on m'a demandé de trouver [...] quelqu'un qui va mettre sa maison comme je dirais en gage pour pouvoir avoir un logement (Informateur 2).
>
> Le petit côté dans l'intégration des immigrants, malgré tout, l'information est donnée mais très souvent les immigrants sont surpris quand ils arrivent, et qu'ils doivent louer des appartements, c'est là où il y a quelque fois le hic donc ce côté-là de l'habitation, je crois que le gouvernement devrait travailler à faire en sorte qu'il y ait plus d'appartements disponibles. Passer le temps à rechercher un appartement quelque fois, il est un peu difficile, c'est le souci des immigrants parce qu'il faut avoir un toit et puis ensuite passer aux autres étapes. Je crois que moi je voudrais apporter, il faut que le gouvernement travail plus, à faire en sorte qu'il y ait plus d'appartements disponibles (Informateur 6).

Des informateurs ont souligné les défis liés à l'accès aux soins et aux services en santé. Il est recommandé voire même indispensable d'avoir un médecin de famille afin de bénéficier d'un meilleur suivi médical, alors que le domaine de la santé est secoué par un manque de médecins de famille francophones. Un manque ayant pour conséquence de longs délais d'attente d'accès à un médecin de famille. Suivants sont les propos du participant qui attestent cela :

> Ce qui ne fonctionne pas bien c'est trouver un médecin de famille, je sais que ce n'est pas seulement lier au francophone mais c'est difficile de trouver un médecin de famille surtout quand on cherche un médecin de famille qui parle

> français, c'est quasiment impossible, les listes sont très-très longues (Informatrice 2)

La question de la collaboration entre les organismes fournisseurs de services en français a également été souligné comme obstacle à l'intégration par une informatrice. L'évolution en silo de ces fournisseurs de services est aussi un frein à la bonne intégration des nouveaux arrivants francophones. Elle souligne également que lesdits organismes devraient faire un peu plus d'efforts dans la communauté en matière promotion des services qu'ils offrent :

> Mais ce qu'on pourrait améliorer, c'est le référencement entre organismes, c'est d'avoir des organismes qui travaillent mieux ensemble les uns les autres pour s'assurer qu'il n'y ait pas de dédoublement de services entre nous parce que chacun est débordé avec ses propres affaires. [...] Puis un énorme travail de visibilité pour que ce soit encore plus facile pour les nouveaux arrivants de nous retrouver quand ils arrivent (Informatrice 1)

L'informatrice pour qui, c'est la question des populations à desservir qui ne fonctionne pas bien en matière d'intégration des nouveaux arrivants francophones avance qu'il est incompréhensible, déplorable voire même injuste que tous les services d'accueil, d'orientation, d'adaptation et d'établissement soient destinés uniquement aux nouveaux arrivants détenteurs de la résidence permanente. Pour elle, peu importe le statut individuel, tout nouvel arrivant, qu'il soit résident permanent, demandeur d'asile, étudiant international, détenteur de permis de travail doit bénéficier de tous les services disponibles, cela parce que tout nouvel arrivant a besoin d'un accompagnement ou aiguillage dans ses débuts :

> Pour moi, il a fallu, IRCC[12] a mis des, a ouvert ses services en fait uniquement aux personnes qui disposent déjà de la résidence permanente mais on oublie souvent que les étudiants et ceux qui sont avec le permis de travail, on n'a pas accès à tous ces services, et là je dis on parce que moi j'étais dans ce cas-là, c'est-à-dire que, oui, je n'ai pas connu du tout le pré-départ, je n'ai pas connu les services d'établissement, j'avais de la chance d'être au réseau en immigration francophone mais je pense que si je n'avais été là, j'aurais été vraiment perdu, il y avait des choses même que je ne savais pas comme aller faire la carte de santé, juste des choses comme cela, je l'ai appris par hasard

[12] Parlant d'IRCC, l'informatrice parle du Ministère de l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

> et même étant dans le système, il y a des choses que j'ai appris vraiment au fur et à mesure qui, la première année ont été, aller je veux dire les deux premiers mois étaient vraiment hyper difficiles (Informatrice 7).

4.2.5.2 Les politiques canadiennes à changer pour que les nouveaux arrivants soient plus confortables.

La compilation des réponses données par les informateurs sur la question de savoir s'il y a des éléments des politiques canadiennes à changer pour que les nouveaux arrivants soient plus confortables, nous a permis d'établir trois domaines où des changements seraient souhaités : a) dans les politiques canadiennes relatives à la reconnaissance des titres, des diplômes, des compétences et des antécédents professionnels des nouveaux arrivants acquis dans leur pays d'origine ; b) dans les politiques canadiennes relatives à l'accès à un logement pour les nouveaux arrivants et; c) au niveau des politiques canadiennes en matière de délai de traitement de dossiers des nouveaux arrivants et d'offre de services d'accueil, d'établissement et d'orientation.

Les changements dans les politiques canadiennes relatives à la reconnaissance des titres, des diplômes, des compétences et des antécédents professionnels des nouveaux arrivants sont nécessaires pour faciliter le chemin des nouveaux arrivants vers le marché du travail. Ces qualifications comptent dans le cumul des points du dossier d'immigration, elles devraient donc compter sur le marché de l'emploi. Dans les mots d'une informatrice :

> Bon, c'est cela que j'ai dit tout à l'heure par rapport aux gens qui sont régis par des ordres comme les médecins, les comptables, les architectes, les ingénieurs, il faut leur donner la possibilité de travailler, on ne peut pas les freiner leurs compétences à partir du moment qu'ils ont été acceptés avec leurs acquis, donner les la chance, donc tu ne peux pas dire à quelqu'un vient chez moi, la personne vient et après leur fermer la porte, c'est dur c'est une trahison (Informatrice 3).

Sur la question du logement, avoir accès à un logement convenable et à un coût abordable est le principal élément par lequel débute l'intégration. Sans compter qu'avoir une adresse est important dans la recherche d'emploi, et qu'un logement pourvoit une certaine stabilité, protège des intempéries, du stress et des problèmes de santé mentale etc. Une informatrice avance cette idée :

> [...] quand on a un toit sur la tête, on est à l'aise pour chercher un travail, on est à l'aise à faire, vraiment à vivre mais quand on ne sait pas comment on va dormir, c'est vraiment une problématique très difficile, c'est vraiment très difficile, il faut revoir ce côté soit pour les nouveaux arrivants en tout cas, mettre de côté cette affaire d'avoir une historique de crédit parce qu'on ne vient pas tous de pays utilisant des cartes crédit comme moyen de payement et puis c'est vraiment le logement, il faut revoir et c'est vrai qu'on vient avec de l'argent, mais des fois les loyers sont astronomiques, on n'arrive pas, je veux dire après avoir payé le premier et le dernier mois on se dit quand on n'a pas encore de travail, mais comment je vais vivre, c'est le logement, c'est vraiment le gros bémol c'est le logement (Informatrice 2).

Les changements en matière de délai de traitement de dossiers des nouveaux arrivants et d'offre de services d'accueil, d'établissement et d'orientation sont nécessaires, parce qu'après s'être astreintes à un parcours du combattant, les procédures et les délais d'obtention de la résidence permanente ne devraient pas être un fardeau pour les nouveaux arrivants :

> La procédure d'obtention de la carte de résidence en étant déjà au Canada ou même ceux qui sont à l'extérieur, qui veulent venir en tant que travailleurs qualifiés ou rejoindre leurs familles, je pense qu'ils devraient revoir, je ne dirai pas assouplir un peu, pas forcément mettre fin aux différents contrôles de sécurité qu'ils ont en place, mais quand même assouplir un peu. Donc je pense qu'il faut quand même revoir ce petit point-là. Surtout ceux qui sont là, ont travaillé pendant 5 ans et qui veulent maintenant obtenir leur résidence permanente, pour s'établir, pour avoir plus de droits. Je pense qu'ils devraient revoir ce petit point-là (Informatrice 5).

Des informateurs ont soulevé la nécessité d'ouvrir les services à toutes les catégories de nouveaux arrivants :

> Ouvrir les services pas uniquement à ce qui ont un IUC, (Identificateur Unique de Client) c'est ouvrir également ces services aux gens qui, potentiellement pourraient avoir un IUC donc je comprends qu'on ne peut pas répondre à tous les besoins mais je pense que si IRCC ouvrait à ça, il y aura vraiment moins de frustration parce qu'il y a beaucoup de gens aussi qui se retrouvent frustrés, oui c'est cela de ne pas avoir les services au départ parce que justement on met dans des cases en disant que c'est bon, t'as la RP donc t'es un immigrant particulier et finalement on considère que les étudiants ou les permis de travail fermés ne sont pas des immigrants au même titre en fait alors qu'on reste des immigrants (Informatrice 7).

La barrière de la langue a également été soulignée, dans le sens de rendre effectif et plus efficace l'accès aux services en français.

> Je dirai oui, parce qu'il y a cette barrière au niveau de la langue, pour moi, c'est le principal défi, donc il revient au gouvernement de prendre des dispositions, pour l'effectivité de l'accès des services en français. Il faut qu'il soit effectif (Informateur 9).

4.2.5.3 Efforts du gouvernement envers les nouveaux arrivants

L'analyse des réponses données par les informateurs sur la question de savoir est-ce que le gouvernement fait assez pour aider les nouveaux arrivants au pays nous a permis d'établir deux positions. Pour certains, le gouvernement fait assez pour aider les nouveaux arrivants au pays, pour d'autres il n'en fait pas assez.

Force est de reconnaitre que le gouvernement canadien finance de nombreux programmes à hauteur de plusieurs millions dollars dont l'objectif est d'aider les nouveaux arrivants à s'installer et s'intégrer dans la société canadienne. C'est grâce à ces efforts que les nouveaux arrivants bénéficient de l'orientation et de l'aiguillage vers les ressources communautaires, l'inscription des enfants à l'école, les cours de langues, l'assistance sociale, des maisons subventionnées, les services d'emplois etc. Plusieurs en sont très reconnaissants :

> Le gouvernement est en train de faire le maximum pour les nouveaux arrivants, même s'il reste encore des choses à régler, mais il y a quand même beaucoup de choses qui sont déjà faits, et qui sont en train de se faire aussi (Informatrice 3).
>
> Si je compare, je comparais à la France, je pense que le gouvernement fait beaucoup de chose quand même pour les nouveaux arrivants ici donc, alors c'est vrai qu'avant je n'étais pas dans le milieu et que peut-être que je suis plus consciente de cela maintenant, ceci dit, je pense vraiment, je pense que le gouvernement en fait vraiment pas mal ici au Canada (Informatrice 7)

Ceux pour qui le gouvernement n'en fait pas assez avancent que tout ce que le gouvernement fait relève de sa mission et que dans la plupart des cas, les programmes mis en place par le gouvernement ne sont pas en phase avec les réalités du terrain. Selon eux, la situation de la plupart des nouveaux arrivants au Canada se résume à la pauvreté, aux

logements précaires, aux sous-emplois etc. Voici les propos des participants qui attestent cela :

> Le gouvernement ne va jamais faire assez ça c'est sûr, on ne peut pas dire que le gouvernement fait assez. Le gouvernement déplace juste des pions chaque année, et puis souvent même les décideurs qui sont là n'ont aucune réalité de quoi est-ce réellement immigrer, c'est-à-dire laisser tout et puis reprendre à zéro (Informateur 4)

> Ils ne font pas assez, c'est ce que j'avais mentionné auparavant. Il y a beaucoup de professions, aujourd'hui il y a une pénurie en santé, il y a beaucoup d'infirmières, de médecins ici, qui ont des diplômes, de bons diplômes aussi, ils peuvent exercer. Le gouvernement peut mettre en place une structure pour ces nouveaux arrivants qui sont professionnels déjà ailleurs, les aider à mieux intégrer les ordres professionnels en mettant en place par exemple des tests, des stages, pour voir si la personne est compétente (Informatrice 8).

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet de la connaissance des stratégies d'intégration envers les nouveaux arrivants, ainsi que la position de chaque informateur à ce sujet sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9: Les stratégies d'intégration : Ce qui fonctionne bien et ce qui ne fonctionne pas bien

Thèmes	Réponses des informateurs	Informateurs
Les stratégies d'intégration: ce qui fonctionne bien selon les informateurs	L'accueil, l'orientation et l'accompagnement	Tous les informateurs
Les stratégies d'intégration: ce qui ne fonctionne bien selon les informateurs	Stratégies d'intégration liées à l'insertion professionnelle des nouveaux arrivants	3, 4, 5, 8 et 10
	Stratégie d'intégration liées à l'accès à un logement	2 et 6
	Stratégies d'intégration liées à l'accès aux soins et aux services de santé	2 et 9
	Collaboration entre les organismes fournisseurs de services en français	1
	Offre de services	7
Les politiques canadiennes à changer pour que les nouveaux arrivants soient plus confortables selon les informateurs	Les politiques relatives à la reconnaissance des titres, diplômes, compétences et antécédents professionnels des nouveaux arrivants acquis dans leur pays d'origine	3, 8 et 10
	Les politiques relatives à l'accès à un logement	2, 4 et 6
	Les politiques relatives au délai de traitement des dossiers des nouveaux arrivants et d'offre de services d'accueil, d'établissement et d'orientation	1, 5, 7 et 10
Effort du gouvernement du Canada envers les nouveaux arrivants	Le gouvernement du Canada fait assez d'efforts pour aider les nouveaux arrivants	1, 3, 5, 6, 7, 9 et 10
	Le gouvernement du Canada ne fait et ne fera jamais assez pour aider les nouveaux arrivants	2, 4 et 8

4.2.6 Ajustement du Canada à la culture des nouveaux arrivants

À la question de savoir jusqu'où le Canada devait s'ajuster à la culture des nouveaux arrivants nous a permis d'établir deux positions. Pour certains, le Canada doit établir des accommodements que dans la mesure du possible, pour d'autres, le Canada doit laisser les nouveaux arrivants vivres comme ils le souhaitent dans le respect des lois du pays.

Les premiers avancent qu'en principe ce n'est pas le Canada qui doit s'ajuster à la culture des nouveaux arrivants, mais plutôt l'inverse. Selon eux, pour qu'un « vivre ensemble harmonieux » puisse se développer et se maintenir dans le temps, l'intégration des nouveaux arrivants doit être appréhendée sous l'angle du maintien de la cohésion globale des paramètres culturels globaux de la société d'accueil, car il en va de la reproduction du sens de la société, il n'est donc pas évident de « faire société » en adoptant une forme de mosaïque culturelle. Voici quelques propos recueillis :

> Ce n'est pas au Canada de s'ajuster, c'est aux nouveaux arrivants de trouver des moyens en fait, j'ai peut-être eu moi la chance de travailler dans un environnement où en dehors des pauses fixées là, les pauses, on peut prendre des pauses en plus, donc on peut prendre 5-10 minutes en plus pour faire sa prière, c'est vrai que c'est assez dépaysant, c'est vraiment assez dépaysant pour ceux qui ont l'habitude par exemple de pouvoir donc vendredi avoir des pauses longues de 2 heures pour aller faire sa prière et revenir après mais je veux dire quand on a fait le choix de venir dans un pays qui n'est pas un pays, si je peux dire ça à une connotation religieuse parce qu'un pays laïc même si la laïcité ce n'est pas ça qu'on parle mais bon, donc il faut pouvoir comprendre en venant déjà que ça va pas être là même chose que malheureusement pendant la fête de la Tabaski ou du Ramadan que je vais pouvoir avoir le temps de porter mon joli boubou et puis d'aller à la mosquée de faire ma prière, de faire comme, quand j'étais au pays, c'est tout ça la différence, c'est tout ça qu'il faut peser avant de venir, quand on est là, il faut s'habituer à comment ça se passe ici (Informatrice 2)
>
> Bon, moi je suis toujours intransigeant sur cette question-là, cela a été l'objet de plusieurs débats, je vais répondre à la question sous une autre forme, imaginons un seul instant qu'à Dubaï ou en Iran, il y a des normes, il y a des lois, ce sont des pays musulmans, qu'une femme par exemple se permette de mettre une culotte ou un maillot de bain dans la rue, ce ne serait jamais accepté, quand tu vas dans ces pays très islamisés, tu t'adaptes à la réalité du pays, donc pourquoi venir dans un autre environnement et imposer forcément comment tu vois les choses. Il est important quand même pour les gens de

> savoir que, c'est vrai que le Canada de par sa diversité, essaye d'accommoder tout le monde, parce que c'est un pays de droit, un pays de justice, d'égalité, mais ils ne peuvent pas aller au-delà de ce qu'ils font déjà, parce qu'eux-mêmes, ils ont leurs cultures, il revient aux visiteurs, de pouvoir s'adapter à leurs réalités, mais pas au Canada de s'adapter aux réalités des visiteurs sinon le pays n'existera plus finalement (Informateur 9).

Les seconds avancent que compte tenu de la composition démographique hétérogène du pays sur le plan culturel, le Canada est en devoir de favoriser une bonne cohabitation de toutes les cultures. Un « vivre ensemble harmonieux », passe par l'ajustement, l'acceptation et le respect de toutes les cultures, cela implique de permettre à tout le monde de vivre pleinement sa culture :

> C'est important à partir du moment où le Canada se reconnait comme un pays multiculturel, cela veut dire que toute personne compte. La personne compte veut dire que sa religion compte, ses fêtes religieuses comptent, alors moi, en tant que musulmane, rester au travail, toute la journée sans prier, je n'en veux pas même si ce travail est payé, je ne sais pas, quel que soit le salaire que je peux avoir dans ce travail, je n'en veux pas. Je veux qu'on me laisse prier quand c'est ma pause. Je veux porter mon voile pour aller travailler, il faut qu'ils acceptent ça parce qu'ils ont accepté de te laisser venir en tant que musulman, ils doivent te laisser porter ton voile si tu le veux, te laisser prier pendant ta pause par exemple, même si ce n'est pas une mosquée, mais quand même tu peux trouver toi-même un endroit où tu peux avoir 5 minutes pour prier. Si on laisse à quelqu'un 5 minutes pour aller fumer dehors une cigarette, je pense que c'est important de laisser à quelqu'un 5 minutes pour aller faire ses prières. Quand on nous dit c'est la fête de Noël, les fêtes de fin d'année, action de grâce, toutes ces fêtes canadiennes là, on célèbre avec les canadiens, pourquoi quand c'est ma fête, je dois travailler ce jour-là. Il faut que le Canada tienne compte de cela pour qu'on se sente chez nous (Informatrice 3).

La position de chaque informateur au sujet de l'ajustement du Canada à la culture des nouveaux arrivants est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 10: Ajustement du Canada à la culture des nouveaux arrivants

Réponses des informateurs	Informateurs
Le Canada doit établir des accommodements que dans la mesure du possible	1, 2, 4, 5, 7, 8, 9 et 10
Le Canada doit laisser les nouveaux arrivants vivres comme ils le souhaitent dans le respect des lois du pays	3 et 6

4.2.7 Ajustement des nouveaux arrivants à la vie au Canada

À savoir jusqu'où le nouvel arrivant doit faire des compromis pour s'ajuster à la vie au Canada, il semble que tous les informateurs pensent qu'il revient au nouvel arrivant de tout mettre en œuvre pour s'intégrer, donc c'est à lui de s'ajuster à la vie au Canada. Ils avancent que, bien vrai que le Canada accueille presque toutes les différences (culturelles, linguistiques, religieuses etc.), force est de reconnaitre que le Canada est pays qui a ses propres valeurs, sa propre culture, ses lois, ses règles de fonctionnement qui doivent être prioritaires, maintenues et respectées par toutes les personnes qui y résident (citoyens, nouveaux arrivants, visiteurs, demandeurs d'asile), car il y va de la reproduction du sens de la société. Décider de s'établir dans un autre pays, c'est prendre la responsabilité de s'intégrer aux valeurs de ce pays. Cela peut prendre la forme de ne préserver que les traditions culturelles et familiales qui sont conformes aux valeurs du pays d'accueil. Voici quelques propos des informateurs qui attestent cela :

> Je pense que c'est aussi un travail à faire de la part de la personne qui arrive dans un pays, un travail de réflexion, de combien de mes valeurs je suis prêt à faire évoluer pour m'intégrer dans ce nouveau pays? Quel est mon désir d'intégration dans ce nouveau pays? Et puis évidemment, plus on va s'adapter aux nouvelles valeurs, plus on a des chances d'être intégré, ça n'empêche que c'est important pour moi de ne pas renier ce qui fait notre culture à l'origine. Mais je pense que quand on accepte et quand on fait le choix de venir dans un pays, qu'on a une part de responsabilité [...], c'est un peu comme signer un contrat avec quelqu'un, c'est un contrat tacite, mais c'est le contrat social, c'est qu'on accepte en échange de la sécurité et de la liberté, ou du bonheur qu'on va pouvoir développer et trouver dans ce pays-là, on accepte de s'intégrer en respectant les valeurs de ce pays-là. En tout cas, les valeurs qui

> sont dans la sphère publique puis qui est un peu le contrat social passé entre tous les citoyens (Informatrice 1).
>
> Quand on vient d'ailleurs, il faut s'intégrer. [...] Moi j'ai un message à lancer à tous les nouveaux arrivants : quand tu décides de quitter chez toi, il y a des choses que tu dois oublier, tu laisses cela dans ton pays, tu ne peux pas dire j'étais un patron chez moi, j'avais des bonnes, j'avais un chauffeur, c'est les gens qui faisaient tout pour moi, je ne faisais rien et ici on me demande de laver une assiette, je ne peux pas non tu dois le faire parce que tu as décidé de venir [...], cela te socialise, c'est pour montrer qu'on est tous égaux, ton directeur fait la même chose que toi, c'est ce que j'ai à dire aux nouveaux arrivants (Informatrice 3)
>
> Je pense que s'il veut rester au Canada, il doit faire des compromis à tous les niveaux, mais parce que c'est ça. Le Canada accueille, c'est sûr il va te donner certaines choses. Mais c'est sûr qu'aussi il y a certaines choses qui sont déjà établies, ils ne vont pas les changer à cause de toi (Informateur 4).
>
> Je pense que le nouvel arrivant quand il arrive, il faudrait commencer par respecter les règles d'ici, ça c'est la première des choses, parce que ce sont les règles, les lois et autres qui ont fait que le Canada est un endroit paisible et très accueillant (Informateur 6).
>
> Avant d'aller dans un pays, tu prends les informations nécessaires concernant le pays, ce n'est pas un choix sur un coup de tête et c'est en fonction des différentes caractéristiques du pays que tu acceptes d'y aller. Maintenant que tu y es, je pense qu'il te revient d'assumer cela, donc pour moi, le nouvel arrivant n'a pas d'autres choix que de trouver en lui, puiser en lui les moyens pour s'adapter à sa nouvelle vie, cela s'impose (Informateur 9).

4.2.8 Certains traits de la culture canadienne à changer

L'analyse des réponses de la question des traits de culture au Canada qui doivent être changés parce qu'ils oppriment ou discriminent les valeurs des nouveaux arrivants a encore dégagé deux positions. Pour certains, la culture canadienne est très ouverte à la diversité, c'est une culture où tout le monde est pris en compte :

> Je n'en connais pas des traits, des choses qui discriminent les nouveaux arrivants, peut-être qu'il y en a, mais moi je ne les connais pas, j'en n'ai pas rencontré, je ne les connais pas (Informatrice 2)
>
> Non, je n'ai pas d'exemples pour cela, ils prônent beaucoup la culture de l'inclusion de toute personne peu importe la religion, la race, la couleur de la peau, ils sont beaucoup axés sur ce point-là. Ils reconnaissent toutes les cultures, toutes les religions et tout. En tout cas, je n'ai pas encore vécu cette expérience pour le moment (Informatrice 5)

> Comme j'ai dit, en fait, c'est vraiment comme une culture qui est quand même très ouverte alors je ne pense pas qu'il n'y a pas du tout de valeurs qui discriminent, cela c'est non, qui oppriment, non plus (Informatrice 7)

Pour d'autres, la peur, les préjugés, les jugements de valeur des canadiens envers les nouveaux arrivants sont les conséquences de la méconnaissance de la culture des nouveaux arrivants par les canadiens donc relève de la discrimination culturelle :

> Ben oui, je pense qu'il y a beaucoup d'incompréhension les uns vers les autres qui ne connaissent pas forcément la culture de ceux qui arrivent et qui peuvent en avoir peur, ou qui peuvent les juger, il y a des préjudices envers des communautés qui arrivent. [...] Je pense qu'il y a encore beaucoup de préjudice envers plusieurs minorités, notamment les minorités visibles (Informatrice 1).

La même informatrice avance l'idée du caractère très individualiste et capitaliste des valeurs canadiennes, ce qui est opprimant pour les nouveaux arrivants, en raison qu'ici, c'est par l'économie qu'on exprime le sens de la vie, tout est focalisé sur la recherche permanente de plus de profit, plus d'argent et que le seul discours possible semble être celui de la croissance comprise comme le développement de nouvelles ressources financières (recherche d'économies à tout prix, du profit maximum). Tout cela est contraire aux valeurs des nouveaux arrivants qui sont généralement fondées sur la cohésion appuyée par la solidarité et sur la primauté de la communauté sur l'individu. Elle propose de considérer la diversité culturelle comme un atout, une richesse et d'en tirer profit pour repenser le système canadien :

> L'Amérique du Nord a des valeurs très individualistes et très capitalistes sures. Il faut constamment être productif. Puis on voit la valeur des gens qu'à leur valeur économique, qu'est-ce qu'ils apportent à la société sur le plan économique et je pense que ce qui est à changer dans les valeurs canadiennes c'est ça. C'est plus de voir la valeur des gens pour l'apport culturel pour aussi de les voir comme des personnes dignes d'arriver ici avec leur propre histoire, et puis de sortir de cet individualisme, de gagner, de s'enrichir du fait que beaucoup de nouveaux arrivants arrivent de culture qui sont beaucoup plus communautaires, beaucoup moins individualistes et capitalistes que peut l'être la société canadienne. Et donc, il faut tirer profit de cette richesse pour repenser un peu le système qui ne profite pas à tous (Informatrice 1)

La culture canadienne est identifiée comme étant intolérante envers certaines communautés religieuses, notamment la communauté musulmane. L'interdiction des symboles religieux dans les lieux publics s'entrevoit comme un acte d'oppression contre certaines communautés religieuses. La culture canadienne ne serait pas aussi ouverte à la diversité culturelle qu'elle le prétend :

> [...] Le fait d'interdire aux femmes qui veulent se voiler de se voiler, parce que cela fait débat dans beaucoup de provinces, il ne faut pas qu'on mise sur l'apparence. Ce n'est pas parce que tu es voilée que ton esprit est voilé, c'est la compétence, on doit s'accepter malgré nos différences, tu ouvres la porte, mais tu ne le ferme pas. [...] [la] liberté religieuse parce que c'est cela qu'on est venu chercher ici (Informatrice 3).

Une autre informatrice avance aussi l'idée de la méconnaissance de la culture des nouveaux arrivants par les canadiens comme source d'oppression et de discrimination eut égard au système de protection de l'enfant. Selon elle, plusieurs signalements relatifs aux enfants de familles immigrantes découlent d'incompréhensions :

> Oui, par exemple, pour les parents qui sont rigides, les parents immigrants, souvent ils ont beaucoup de problèmes avec l'aide à l'enfance, mentionnant qu'ils maltraitent leurs enfants, non, il faut approcher ces parents-là. Et les études démontrent que beaucoup d'enfants enlevés dans leur famille, il n'y a que 1% qui réussit dans la vie, la plupart finit prostituée, santé mentale, addiction, beaucoup de choses se passent dans leur vie, parce qu'ils ont été arrachés, c'est vrai qu'il y a des parents qui abusent, mais la plupart des signalements sont infondés (Informatrice 8)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet de certains traits de la culture canadienne à changer, ainsi que la position de chaque informateur à ce sujet sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 11: Certains traits de la culture canadienne à changer

Réponses des informateurs	Informateurs
Il n'y a pas de traits de la culture canadienne qui oppriment ou discriminent les valeurs des nouveaux arrivants. La culture canadienne est très ouverte à la diversité, c'est une culture où le monde est pris en compte	2, 4, 5, 6, 7, 9 et 10
Il y a des traits de la culture canadienne qui oppriment ou discriminent les valeurs des nouveaux arrivants. La peur, les préjugés, les jugements de valeur etc. des canadiens envers les nouveaux arrivants sont les conséquences de la méconnaissance de la culture des nouveaux arrivants par les canadiens donc relève de la discrimination culturelle La culture canadienne est intolérante envers certaines communautés religieuses	1, 3 et 8

4.2.9 Les libertés au Canada envers les enfants, les filles et les femmes, sur l'orientation sexuelle et à la télévision

4.2.9.1 Envers les enfants

L'analyse de ces réponses dégage deux positions : certains trouvent qu'il y a trop de libertés, d'autres trouvent, qu'il y a juste des libertés qu'il faut pour les enfants au Canada, des libertés fondamentales, nécessaires et normales pour leur protection et sécurité.

Pour le premier groupe, les enfants n'ont aucune limite, aucune contrainte en matière de liberté, qu'ils ont même une autorité sur les adultes :

> [...] Il y a trop de libertés, dès fois ils ne sont pas assez guidés, pas assez encadrés dans certaines choses, puis il y a trop de stress des parents autour des enfants (Informatrice 1)
>
> Oui, il y a trop de libertés pour les enfants, parce qu'après on a l'impression que ce sont les enfants qui commandent les parents. On ne peut plus parler à son enfant, la manière dont nous on a été élevé, ici quand tu portes la main sur ton enfant, c'est un crime, alors que nous on a été élevé comme cela, mais on ne considérait pas nos parents comme des criminels, on ne disait pas qu'ils sont méchants, on les aime (Informatrice 3)
>
> Oui, heureusement il y a maintenant un groupe de parents blancs qui déplorent cela, je suis contente que cela vienne d'eux, des canadiens qui disent que vous avez fait de nos enfants des rois, et quand ça brule à l'école, vous êtes les

> premiers à appeler les parents, c'est le système qui a fait des enfants des rois. Oui, il y a trop de libertés, l'enfant a le droit de faire tout ce qu'il veut, mais aujourd'hui quand ton enfant fait ce qu'il veut, c'est le même système qui t'interpelle pour dire qu'il n'a pas le droit de faire tout ce qu'il veut, c'est toi le parent qui doit l'éduquer, qui doit placer des limites, donc c'est un peu contradictoire (Informatrice 8)

Les autres avancent que les libertés relatives aux enfants sont fondamentales et universelles, donc les mêmes que pour tous les enfants du monde. Il semble qu'il y ait beaucoup de mésinterprétation des libertés accordées aux enfants, un soi-disant trop de laisser faire et laisser aller pour les enfants. La réalité est qu'il y a juste des mesures mises en place afin de protéger la sûreté et la sécurité des enfants en raison de leur vulnérabilité, ce qui est d'ailleurs très normal. Suivants sont les propos de l'informateur qui atteste cela :

> Le Canada a une valeur de liberté donc ces libertés ne veulent pas dire qu'on ne doit pas éduquer nos enfants, ce n'est pas parce qu'on est libre au Canada que tu vas accepter qu'un enfant de 10 ans sorte la nuit, pour faire une promenade à 22 heures, comme le Canada, c'est la liberté, mais il ne faut pas confondre certaines choses. Liberté, oui on n'opprime pas, on ne permet pas la maltraitance des enfants, ce n'est pas permis. Au Canada, il n'a jamais été question de ne pas éduquer les enfants mais, mettre des garde-fous font parties de l'éducation des enfants, donc pour moi les libertés et valeurs que le Canada prône sont de bonnes valeurs, la liberté n'est pas trop, c'est une liberté normale, ce qu'on doit savoir, même à l'école on te dit que ta liberté s'arrête là où celle des autres commence (Informateur 4)

Une informatrice parle de plus de droits et moins de libertés, les libertés des enfants ne sont pas débordantes, les enfants ont juste assez de droits qui garantissent leur protection et leur sécurité :

> Pas trop de liberté, mais ils ont beaucoup de droits. Et je trouve cela très bien, j'approuve (Informatrice 5)

Un informateur vient nuancer un ensemble de propos en identifiant un aspect culturel d'application rigoureuse des lois. Selon lui, ceux qui pensent qu'il y a trop de libertés pour les enfants au Canada font fausse route, ils doivent juste comprendre que le respect des droits des enfants est et demeure un élément fondamental au cœur de la culture canadienne donc relève de la culture canadienne, ce qui peut être différent dans d'autres cultures.

> Trop de libertés pour les enfants cela dénote de la culture donc, je ne dirais pas qu'il y a trop de libertés pour les enfants. Les canadiens se sentent à l'aise avec cela, ils n'ont pas de problèmes avec cela, c'est vrai que nous qui venons d'ailleurs, on peut peut-être avoir une autre vision de comment on doit éduquer un enfant donc c'est ce qui fait ce gap-là à ce niveau, on a l'impression qu'il y a trop de libertés (Informateur 9)

Il poursuit en disant :

> Mais fondamentalement, vous savez les lois, par exemple qui sont érigées, sont de loin les mêmes, mais c'est juste que dans nos pays, ces lois ne sont pas appliquées, mais quand on vient dans un pays industrialisé, où les lois sont appliquées, on a l'impression qu'on est dans un autre monde, parce que chez nous les lois ne sont pas appliquées (Informateur 9)

4.2.9.2 Envers les filles et les femmes

La liberté pour les filles et les femmes oppose encore deux positions : certains trouvent qu'il y en a trop, d'autres trouvent, qu'il y a juste les libertés qu'il faut, des libertés fondamentales, nécessaires et normales.

Ceux pour qui, il y a trop de libertés disent que c'est une question d'encadrement, qu'il y a moins de limites et de contraintes, même si cela signifie que les filles et les femmes sont plus épanouies, valorisées et indépendantes au Canada qu'ailleurs :

> Oui, le fait que le Canada donne beaucoup de priorités aux filles et aux femmes, cela les rend un peu autonomes, elles veulent faire ce qu'elles veulent. Là il y a trop de libertés pour les filles et les femmes (Informatrice 10).

Un informateur avance que les libertés des filles et des femmes sont débordantes et qu'elles en abusent dans leurs expressions. Selon lui, les filles et les femmes n'ont aucune limite, aucune contrainte en matière de liberté et qu'elles utilisent leurs libertés de manière abusive sans être inquiétées. Aussi pour lui, la plupart des problèmes dans les couples est la conséquence de l'usage abusif que font les femmes de leurs libertés. Voici ses paroles :

> Trop de liberté, peut-être oui, ou je dirai abusé. Les femmes abusent des lois ou des outils qui sont mis en place et cela crée beaucoup de problèmes dans les couples et ce malheureusement le constat, c'est désagréable souvent. La gente féminine en général en abuse (Informateur 6)

Ceux pour qui, les libertés sont adéquates avancent que les libertés relatives aux filles et aux femmes sont des libertés fondamentales et universelles. Selon eux, les libertés reconnues aux filles et aux femmes au Canada sont les mêmes que celles reconnues à toutes les filles et femmes du monde, car tirées ou inspirées d'un cadre juridique international et national en constante évolution et que la différence se situe au niveau de l'application et le respect de ces libertés :

> En tant que femme, je trouve que les libertés sont nécessaires, elles sont au bon endroit, évidemment, il reste beaucoup de barrières à l'égalité des genres au Canada (Informatrice 1)
>
> Oui, il y a la liberté mais je ne dirai pas que c'est trop parce que pour moi en tant la femme elle est précieuse, elle est sacrée, les enfants sont sacrés, je ne peux pas accepter qu'on maltraite une femme, les enfants, et même les hommes mais spécialement les femmes et les enfants. Donc cette politique de libertés données aux femmes, moi j'aime bien ça. C'est cela la chose dans toutes les politiques qu'ils ont que j'aime le plus parce qu'une fois ici, tu sais que ton mari ne peut pas mettre la main sur toi, tu sais que tu as un droit, tu sais qu'il n'y a pas l'influence de la famille autour, tu sais que tu es libre d'aller travailler et que ton salaire t'appartient et toutes les décisions à prendre au sein de la famille, tu en fais partie; concernant les enfants, le fonctionnement même de la maison, ça c'est important, dans nos pays, ça ne se passe pas comme cela. Et même pour les enfants aussi, il faut l'autorisation des deux parents, vous vous impliquez, tu travailles ton argent t'appartient (Informatrice 3).
>
> Pour les filles et les femmes, je dirais il n'y a pas trop de libertés, les droits des femmes et des filles sont respectés, pourquoi? ici la fille a le droit d'aller à l'école gratuitement jusqu'au secondaire, chose que dans nos pays d'où nous venons, il n'y en a pas. [...] Et pour la femme, au moins ses droits sont respectés, dans le sens que, je parle de cas de violence conjugale, la femme est protégée, chose que chez nous, oui de plus en plus on en parle, mais c'est un peu normal, qu'on te frappe, qu'on te maltraite, parce que le mariage c'est comme cela. Ici, au moins, quand la femme crie à l'aide, on l'écoute, la femme a le droit de s'exprimer, de dire non à un mariage difficile (Informatrice 8)

4.2.9.3 Sur l'orientation sexuelle

Les opinions sur la liberté sexuelle donnent les mêmes résultats. Les informateurs sont divisés en deux camps. Certains avancent que les libertés sur l'orientation sexuelle sont des libertés démesurées, abusées.

Une informatrice souligne qu'il y a assez de mesures d'encouragement et de promotion de l'homosexualité. Selon elle, le fait d'être ouvert au mariage de personnes de même sexe est un danger pour la reproduction et que cela devrait donc être inacceptable :

> Oui, il y a des libertés, je ne juge pas, mais je le dit franchement, il y a beaucoup de choses qu'on voit mais qu'on n'a pas l'habitude de voir par exemple des gens de même sexe qui se marient, qui adoptent des enfants, cela pour moi c'est inacceptable mais je ne juge pas, ce n'est pas parce que je vais voir un couple de même sexe que je ne vais pas leur dire bonjour, que je ne vais pas travailler avec eux c'est leur choix, mais aller jusqu'à les favoriser au point où on les encourage dans ce domaine-là pour que beaucoup de personnes aillent dans ce sens-là, moi je suis contre cela, parce que si le monde avait commencé comme cela, je ne pense pas qu'il y aura, si je dis le monde ne va plus exister, mais quand même c'est la femme qui fait les enfants, il faut être en couple mixte pour se reproduire, mais si on encourage cela, c'est quoi le futur? (Informatrice 3).

Un informateur condamne sans ambiguïté les libertés relatives à l'orientation sexuelle au Canada. Il avance qu'on abuse des libertés relatives à l'orientation sexuelle, ce sont des contrevaleurs contraires aux croyances religieuses, traditionnelles et au bon ordre sociétal :

> [...] Comme on est fondamentalement croyant, là c'est abusé, je trouve que c'est aller très loin, vous savez, on est éduqué, et on vit en société, on voit les choses se dérouler, puis après on nous dit non, maintenant ça ne sera plus comme vous voyez de façon traditionnelle ou avant. Maintenant tout le monde est libre de faire ce qu'il veut. C'est choquant. Non moi je respecte, chacun est libre de faire ce qu'il veut, mais qu'on ne vienne pas m'imposer ce genre de conception, cela va contre mes valeurs propres, traditionnelles, ce que j'ai reçu comme éducation et tout ça. Ces choses, moi je peux dire que c'est poussé trop loin, parce qu'avant, quand on regarde le monde, ces choses n'existaient, même si cela se pratiquait, mais il n'y en avait pas trop. Aujourd'hui c'est poussé trop loin au point où on pousse les gens, il n'y a plus de genre là. Ah non, c'est comme si le monde va à sa perte (Informateur 6).

Le contraste est souvent grand avec le pays d'origine, où l'homosexualité demeure un tabou. Au Canada, les gens sont libres de choisir leur genre et sont fiers de s'affirmer :

> Oui, je pense que c'est un pays libre, je ne sais pas si au niveau des lois, si le mariage homosexuel est approuvé, oui ils sont libres, j'avoue (Informatrice 5);

> Oui, il y a le mariage gai, je respecte cela. Il y a la liberté de choix, la personne a la liberté de dire que je ne suis pas femme, je ne suis pas homme, je suis neutre. Il y a trop de libertés sur cela, je respecte cela, parce que c'est culturel, chose que chez nous en Afrique, c'est vrai que cela existe, mais c'est un tabou de dire que j'ai une telle orientation sexuelle, je suis neutre, cela n'existe pas pour le moment. Je ne sais pas si dans les jours à venir si cela viendra (Informatrice 8)

Plusieurs demeurent cependant d'avis que les libertés relatives à l'orientation sexuelle sont des libertés qui s'inscrivent dans un cadre culturel qui promeut l'inclusion, la protection et la promotion des droits de la personne. Selon ces informateurs, il est évidant voire même fondamental que toute personne puisse bénéficier des mêmes droits fondamentaux, et ce, quelle que soit son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre. Suivants sont quelques propos d'informateurs qui attestent cela :

> Comme je le dit, on est dans une culture, ce qui se trouve dans la culture, il faut l'accepter. Même s'il y a des orientations sexuelles, ce n'est pas tous les canadiens qui sont hétéro, c'est ce qu'on appelle la diversité, l'acceptation de l'inclusion. On est dans une société inclusive. Donc quand on dit une société inclusive, il y a quelque chose qui ne te plait pas, mais plait à l'autre, mais il faut le laisser, il va faire ce que lui trouve …, mais du moment où il ne vient pas gêner toi ta liberté donc il est libre de faire ce qu'il veut. Pour moi, ça au niveau de l'orientation sexuelle ça dépend de tout un chacun, c'est ce qu'il veut, c'est son droit, pourquoi tu veux l'empêcher d'aimer ce qu'il aime (Informateur 4)

> Tout le monde a le droit de faire ce qu'il veut, mais sans pour autant bafouer l'autre, sans pour autant enlever l'autre dans son espace. Ça dépend véritablement de la culture des uns et des autres ; mais on ne peut pas vouloir à un pays ou du moins à une communauté d'ériger ses lois et ses pratiques, non, parce que ce que tu ne peux pas permettre chez toi, il ne faut pas vouloir qu'on autorise ailleurs (Informateur 9)

4.2.9.4 À la télévision et au cinéma

Le contenu télévisuel conserve la dualité des positions. Pendant que certains informateurs trouvent qu'il y a assez de libertés à la télévision et au cinéma au Canada, d'autres trouvent, que les libertés à la télévision et au cinéma au Canada sont très bien encadrées et règlementées.

La liberté télévisuelle s'aborde par le biais du contenu, comme il fallait s'y attendre, certaines images, idées, discours, etc. choquent certains informateurs, Il en va de même dans le domaine de la publicité, encadré par moins de limites et de contraintes qu'au pays d'origine. Le contenu des publicités est exempté de peu de censure, peu importe sa nature. Certains opinent que la conséquence directe de cela est la dépravation des mœurs, la perversité, la normalisation de la violence, les mauvaises influences etc. :

> [...] Ce qui se passe à la télé, on voit des images choquantes, parfois tu es avec ton enfant, tu vas voir une publicité où une femme est presque nue, parfois les enfants sont obligés de fermer les yeux, ils sont même gênés, mais tu ne peux pas dire à ton enfant pendant le journal non, parfois c'est bon de s'informer, même avec les enfants pour qu'ils sachent ce qui se passe dans le pays. [...] on fait passer des pubs, tu vois des images qui peuvent choquer des enfants, et puis il y a aussi des images de violence, on voit des choses qui se passent dans les pays, les crimes et tout cela, ça passe en boucle (Informatrice 3)

> Oui, parce qu'il y a certaines scènes. Chez nous de plus en plus on copie hein, mais il y a au moins la commission de censure, on sait que telle chose on ne peut pas la faire passer avant 18 heures, c'est toujours écrit si c'est pour les 18 ans. Oui cela se fait ici, mais ici dans toute publicité, il y a le sexe, les gens sont nus, c'est une façon de vendre et je respecte cela, mais cette liberté nuit dans les apprentissages de nos enfants parce qu'avec les médias sociaux, la télévision, les enfants veulent copier, même les adultes veulent copier, et c'est cela qui est dangereux alors que les gens du cinéma, de la télé veulent juste faire leur argent (Informatrice 8)

D'autres trouvent que les normes d'encadrement sont adéquates. L'ensemble règlementaire est régi par des mécanismes qui limitent les possibilités que les enfants soient exposés à certains contenus jugés inappropriés. Poursuivant, ils engagent la responsabilité des parents sur le choix des contenus que les enfants doivent regarder à la télévision et au cinéma. Pour eux, c'est aux parents que revient la responsabilité d'exercer un contrôle sur les contenus que les enfants regardent à la télévision et au cinéma :

> Non, puisque les âges sont mis sur les cinémas et puis la télévision. On te dit moins de 12 ans ou moins de 18 ans ou moins de 13 ans, mais maintenant, même si un enfant de 10 ans va regarder un film de plus de 18 ans, de toute façon s'il fait ça, ce sont les parents qui n'ont pas … parce que la télévision ou bien le cinéma c'est déjà dit que ceux qui peuvent regarder c'est plus de 13 ans, maintenant tu laisses ton enfant de 5 ans ou 10 ans regarder ces films, c'est toi le parent sans doute qui ne joue pas ton rôle (Informateur 4)

> Tout est une question de choix, il n'y a pas de liberté nulle part, tout est une question de choix. Que ce soit la télé ou les réseaux sociaux, moi par exemple, mes enfants je leur dit ce qu'elles doivent regarder. Mais si le parent tu permets à tes enfants de regarder en même temps que toi un film pornographique ou bien un film de gais, il est normal que cela agisse sur les enfants. Je pense que les parents ont un grand rôle à jouer dans tout cela. Donc il revient aux parents au-delà de ce qui peut être pris comme dispositions législatives de pouvoir donner des orientations claires et une base solide en termes d'éducation à leurs enfants (Informateur 9)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet des libertés au Canada envers les enfants, les filles et les femmes, sur l'orientation sexuelle et à la télévision, ainsi que la position de chaque informateur à ce sujet sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12: Les libertés au Canada

Types de libertés	Réponses des informateurs	Informateurs
Libertés au Canada envers les enfants	Il y a trop de libertés au Canada pour les enfants: les enfants n'ont aucune limite, aucune contrainte en matière de liberté	1, 2, 3, 6, 8 et 10
	Les libertés relatives aux enfants au Canada sont fondamentales et universelles	4, 5, 7 et 9
Libertés au Canada envers les filles et les femmes	Il y a trop de libertés au Canada pour les filles et les femmes: leurs libertés sont encadrées par moins de limites, de contraintes	5, 6 et 10
	Les libertés relatives aux filles et aux femmes au Canada sont fondamentales et universelles	1, 2, 3, 4, 7, 8, et 9
Libertés sur l'orientation sexuelle	Il y a trop de libertés au Canada sur l'orientation sexuelle. Elles sont démesurées, abusées. Il y a des mesures d'encouragement et de promotion de l'homosexualité.	3, 5, 6, et 8
	Les libertés relatives à l'orientation sexuelle au Canada sont des libertés qui s'inscrivent dans un cadre culturel qui promeut l'inclusion, la protection et la promotion des droits de la personne.	1, 2, 4, 7, 9 et 10
Libertés à la télévision et au Cinéma	Il y a assez de libertés à la télévision et au cinéma au Canada : assez de laisser faire et laisser aller en matière de contenus et de publicités qui passent à la télévision et au cinéma	3 et 8
	Les normes d'encadrement de la télévision et du cinéma au Canada sont adéquates. L'ensemble règlementaire est régi par des mécanismes qui limitent les possibilités que les enfants soient exposés à certains contenus jugés inappropriés. C'est aux parents que revient la responsabilité de contrôler les contenus que les enfants regardent à la télévision et au cinéma	1, 2, 4, 5, 6, 7, 9 et 10

4.2.10 Importance que leurs enfants maintiennent les liens avec la famille au pays et transmission de l'héritage culturel à leurs enfants

Faut-il maintenir les liens familiaux et maintenir l'héritage culturel du pays ? La réponse est unanime. Tous indiquent qu'il est indispensable que leurs enfants préservent des liens tangibles avec les racines historiques afin d'assurer un sentiment d'appartenance. Sachant que nous sommes dans un monde en perpétuel changement, le maintien des liens entre leurs enfants et la famille au pays est la seule astuce à mettre en valeur pour éviter la rupture avec le pays d'origine, l'histoire, les habitudes de vie, les valeurs, les pratiques sociales et culturelles dont ils ont hérité :

> Ah oui, ça c'est très-très important. je dis, ce n'est pas seulement venant au Canada mais partout où on se déplace, même en se déplaçant dans nos pays d'origine d'une région à une autre, mais c'est très important que les enfants sachent d'où ils viennent parce que c'est important d'avoir un héritage culturel, c'est très important donc pour moi oui il faut que les enfants aillent dans leur pays d'origine parce nos enfants sont des Canadiens au même titre que tous les autres, nous nous sommes des immigrants mais nous nos enfants sont des Canadiens parce que pour beaucoup nés ici, ou bien venus ici très petits : 2 ans, 3 ans, 5 ans donc ce sont des Canadiens parce qu'ils ont vraiment eu, c'est l'éducation canadienne qu'ils ont intégré . Ils s'intègrent très facilement en plus la façon de vivre du Canada donc c'est très important donc qu'ils puissent retourner dans le pays d'origine de leur parent, avoir des liens avec la famille là-bas parce que c'est aussi ça, écouter, on n'est pas sans famille, on a des familles surtout pour les Africains, la famille c'est quelque chose de très importante donc oui il faut toujours garder, il faut pouvoir y retourner, et puis conserver le lien (Informatrice 2)

> Mais oui, pourquoi pas, je le dis quand on ne sait pas d'où l'on vient, on est une personne morte. Cela veut dire oui, mon enfant est né ici mais ses parents viennent d'où, de l'Afrique, de l'Inde, ou d'ailleurs. C'est-à-dire, il doit quand même savoir, il doit garder des liens. Comment cela se passe, l'emmener une ou deux fois, pour qu'ils sachent comment cela se passe chez mes parents. Cette différenciation ou diversité va l'aider, dans l'avenir à savoir se situer devant certains choix, devant certaines obligations, certaines choses (Informatrice 8)

Est-ce que les informateurs veulent que leurs enfants transmettent l'héritage culturel à leurs propres enfants? deux positions se dégagent encore : pour certains cela est primordial voire impératif, pour d'autres, il revient à leurs enfants de faire ce choix.

Ainsi, certains disent qu'il est primordial de conserver l'héritage culturel ici, car cela constitue leur identité, leur histoire etc. qu'il est impossible de le renier au profit d'une autre quelconque culture. La conservation de l'héritage culturel occupe une place importante parce qu'elle répond à certaines aspirations, notamment le désir de préserver les liens tangibles avec les racines historiques et d'assurer un sentiment d'appartenance et que sa transmission, d'une génération à l'autre, est un axe fondamental du processus de reconnaissance dudit héritage culturel. Autrement dit, le tout est profondément identitaire :

> Ils s'intègrent très facilement en plus la façon de vivre du Canada donc c'est très important qu'ils puissent retourner dans le pays d'origine de leur parent, avoir des liens avec la famille là-bas parce que c'est aussi ça, écouter, on n'est pas sans famille, on a des familles surtout pour les Africains, la famille c'est quelque chose de très importante donc oui il faut toujours garder, il faut pouvoir y retourner, et puis conserver le lien et puis les transmettre à leurs enfants, voilà! Il ne faut pas être déraciné comme on le dit, au moins on sait d'où on est venu un jour et puis qui nous sommes parce que c'est notre histoire qui fait de nous ce que nous sommes (Informatrice 2)
>
> Je veux que mon enfant mette en tête que la famille ne s'arrête pas à papa et maman, frère et sœur, je veux qu'il sache que dans la famille, les grands-parents comptent, les tantes comptent, les grands-mères comptent, même les marâtres, les beaux-parents, les cousins, cousines, les oncles, tout cela compte. Donc c'est pourquoi, c'est important pour moi qu'il aille se ressourcer à chaque fois quand je peux et cela me fait plaisir de les voir pratiquer la langue, ils vont avoir des attaches aussi, et comme cela ils pourront transmettre à leurs enfants (Informatrice 3)

D'autres affirment que leurs enfants sont libres de choisir entre la culture du pays d'origine et celle du Canada pour l'éducation de leurs enfants. Selon eux l'homme est le produit de sa société, la société dans laquelle il vit, la société qui l'a vu naitre et grandir donc pas obligé d'être prisonnier de l'histoire et ou de reproduire les pratiques sociales et culturelles dont les parents ont hérité. Voici ce qu'ils disent à ce propos :

> Je pense qu'un enfant peut très bien décider, puis ensuite, plus tard dans sa vie, de se dire moi j'ai envie de me détacher complètement de cette partie-là de mon historique ou j'ai envie d'y revenir. C'est un choix qui est personnel, mais au moins la liberté aurait été offerte à l'enfant de choisir, d'avoir connu quelles étaient ses origines (Informatrice 1)

> C'est beau, comme on dit si tu peux être citoyen du monde, voilà, les frontières ne s'arrêtent pas à la France, oui ta famille, ton origine c'est la France mais si tu arrives à te construire des racines ici, tant mieux, le jour où tu me dis je me sente franco-canadien pour moi c'est une grande fierté (Informatrice 7)

> Oui pour moi c'est un élément important mais en même temps il faut dire que je ne vais pas les en vouloir, moi je viens de l'Afrique et elles sont nées ici, il est clair que c'est important qu'elles conservent cette identité-là, mais je comprendrai si ce n'est pas le cas. Elles auront leurs avis à donner là-dessus, elles auront leur choix à faire, [...] mais on ne pourra pas non plus les obliger à cela (Informateur 9)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet de l'importance que leurs enfants maintiennent les liens avec la famille au pays et transmission de l'héritage culturel à leurs enfants, ainsi que la position de chaque informateur à ce sujet sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13: Importance que leurs enfants maintiennent les liens avec la famille au pays et transmission de l'héritage culturel à leurs enfants

Thèmes	Réponses des informateurs	Informateurs
Importance que leurs enfants maintiennent des liens avec la famille au pays	Il est indispensable que leurs enfants préservent des liens tangibles avec les racines historiques afin d'assurer un sentiment d'appartenance	Tous les informateurs
Importance que leurs enfants transmettent l'héritage culturel à leurs propres enfants	Il est primordial de conserver l'héritage culturel ici car cela constitue leur identité, leur histoire etc. qu'il est impossible de le renier au profit autre quelconque culture	2, 3, 4, 5, 6, 8 et 10
	Il revient aux enfants de faire le choix de l'héritage culturel (pays d'origine versus Canada) qu'ils veulent transmettre à leurs propres enfants	1, 7 et 9

4.2.11 Sentiment d'être canadien.ne

Est-ce que les informateurs ont le sentiment d'être canadiens ? La compilation des réponses données débouche sur deux positions. Certains se sentent canadiens en raison du fait qu'ils ont intégré et adopté les habitudes de vie canadiennes. Pour eux, l'appartenance à un groupe nécessite une totale adhésion aux valeurs, aux pratiques culturelles et sociales, aux habitudes de vie de ce groupe. Voici certains propos représentatifs de cette position :

> Se sentir Canadien, je ne sais pas qu'est-ce que ça veut dire se sentir Canadien, mais c'est sûr que mon regard a changé, voilà, beaucoup de choses, ma façon d'appréhender les choses, aujourd'hui je suis quelqu'un qui va dire des choses en trouvant les mots pour ne pas blesser, ça c'est vraiment quelque chose que j'ai appris au Canada [...] quelque chose qui m'a aussi touché au Canada ici c'est que les gens sont extrêmement poli, extrêmement poli, quelqu'un te marche, tu lui marches sur le pieds et c'est lui qui s'excuse ça c'est vraiment unique au Canada, on ne verra ça nulle part ailleurs, ça c'est vraiment unique au Canada , et si c'est ça vraiment se sentir Canadienne, je peux dire que oui aujourd'hui je me sens Canadienne parce que je sais le faire aussi (Informatrice 2)

> Pratiquement, parce qu'il y a un certain nombre de comportements, qui à force de rester vivre ici, fait que je réagis quelque fois comme un canadien né, oui, parce qu'il y a des bonnes mœurs que j'ai aimées, que j'ai adoptées, je me suis dit c'est comme cela qu'il faut faire (Informateur 6)

L'appartenance à un groupe nécessite un degré de confort et d'implication au sein de ce groupe, c'est ce qui développe le sentiment d'appartenance :

> Oui, je me sens canadien, parce que de façon communautaire, je suis épanoui, on sent l'appartenance quand tu arrives à faire des activités au sein du Canada, [...] quand moi je sors, mon voisin, il me dit bonjour, je lui dis bonjour et puis j'arrive à faire des activités, je participe à la vie communautaire au niveau du Canada, donc je me sens canadien (Informateur 4)

L'accueil chaleureux reçu de la part des membres de la communauté d'accueil vous aide à vous sentir chez vous :

> Pour l'instant je n'ai pas encore la citoyenneté, mais vu que je suis installé au Canada maintenant avec ma famille, oui, je partage les valeurs du Canada, c'est un pays hôte qui m'a bien accueilli, il n'y a pas de raison que je ne sois pas content d'être canadien, au contraire, c'est ce que l'on recherche (Informateur 9)

D'autres demeurent avec un sentiment d'évolution, parfois, l'identité précédente demeure imprégnée. Fait à noter, les deux cas suivants sont occidentaux :

> Je ne me sens pas canadienne encore parce que ça ne fait que 3 ans que je suis là. Et je suis arrivé au Canada avec un état d'esprit en me disant que je ne comptais pas rester plus de temps que ça. [...] Je sens que c'est une évolution de se sentir canadienne. Et je sens que je suis en voie de me sentir canadienne un jour, je pense que le fait de se sentir canadienne, cela s'accompagne aussi des démarches vers la citoyenneté. Donc je suis en démarche de résidence permanente en ce moment, puis plus tard je serai surement en démarche de citoyenneté; à ce moment-là, quand j'aurai déposé ma demande, que je me sentirais possiblement canadienne. Mais je pense que je ne me sentirai jamais canadienne qu'autant que je me sens française, parce que français est qui je suis et qui j'étais pendant 25 ans de ma vie et puis d'où je viens. Je me vois très bien plus me définir bien comme franco-canadienne, je ne me définirai jamais comme canadienne à 100%, mais je me définirai toujours comme juste soit française, soit franco-canadienne avec l'adoption de cette deuxième nationalité (Informatrice 1).
>
> Non je me ne sens pas canadienne, je ne suis pas canadienne, je n'ai pas, pour le moment envie de demander ma citoyenneté canadienne parce que je me sens avant tout Française, quand je me présente, je vais dire que je suis française, maintenant, parce que ça ne fait pas très longtemps non plus hein, ça fait que 3 ans, finalement ça c'est court hein 3 ans pour s'imprégner, se sentir vraiment Canadienne (Informatrice 7)

Certains vivent la distinction entre l'identité citoyenne et l'identité culturelle, nous pourrions dire qu'ils vivent un déchirement entre l'identité objective et l'identité subjective. Dans un cas très précis, une informatrice n'adhère pas à certaines valeurs, pratiques sociales et culturelles canadiennes, parce que le Canada ne prend pas en compte sa culture :

> Je me sens canadienne sur papier, je me sens canadienne dans mes droits, je me sens canadienne dans mes devoirs aussi, je travaille, je paie les taxes, j'ai mes droits mais dans ma tête, je ne suis pas canadienne, parce qu'il y a des mentalités au Canada que je ne peux pas jamais développer ou accepter (Informatrice 3)

Une autre informatrice évoque qu'elle ne sent pas canadienne en raison du fait que les canadiens lui montre toujours dans les faits et gestes qu'elle est différente d'eux :

> Cette question-là me fait rire parce que quand je pars en Afrique on m'appelle la canadienne, alors que ce n'est pas le cas. C'est vrai que ma mentalité a beaucoup changé, j'ai pris ce qui est bon ici mais je ne me sens pas canadienne parce que le non verbal des gens te démontre que tu n'es pas canadienne, la réalité sur terrain te démontre que tu n'es pas canadienne, même dans le remplissage de formulaires, on te rappelle que tu dois cocher si tu es une minorité visible, même nos enfants qui naissent ici, cette réalité les rattrape (Informatrice 8).

La position de chaque informateur au sujet du sentiment d'être canadien est présentée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14: Sentiment d'être Canadien

Position des informateurs	Informateurs
Se sentent canadiens en raison du fait qu'ils ont intégré et adopté les habitudes de vie canadiennes, du confort et de leur implication au sein de la communauté et de l'accueil chaleureux reçu de la part des membres de la communauté d'accueil	2, 4, 5, 6, 9 et 10
Ne se sentent pas canadiens en raison du fait qu'ils demeurent avec un sentiment d'évolution, parfois l'identité précédente demeure imprégnée, vivent un déchirement entre l'identité citoyenne et l'identité culturelle et le rappel de la différence dont il fait l'objet par les membres de la communauté d'accueil	1, 3, 7 et 8

4.2.12 Nostalgie du pays d'origine et planification d'y retourner à la retraite

La nostalgie du pays d'origine est un sentiment variable. Certains informateurs disent qu'ils ont la nostalgie du pays d'origine, d'autres disent qu'ils n'ont aucune nostalgie du pays d'origine. La nostalgie peut se réveiller autour des aspects comme la gastronomie, le contact interpersonnel, la belle nature, la chaleur humaine ou la tendance à toucher l'autre, le rapport au temps, la famille, les proches et amis laissés là-bas :

> Oui, j'ai la nostalgie du pays, c'est au pays que j'ai grandi, il y a certaines choses même au niveau de la nourriture que l'on ne retrouve pas au Canada mais que j'ai envie de gouter, puis le soleil de mon pays, parce qu'il n'y a pas d'hiver, il n'y a pas de neige. Ici on court beaucoup, c'est vraiment différent (Informateur 4).
>
> J'ai la nostalgie de certaines choses au pays c'est-à-dire que la bouffe, la nourriture, la gastronomie, oui je suis nostalgique de cela, je suis nostalgique de l'architecture, de certains paysages, de certaines choses que je trouve belles parce que forcement la France pour moi est un bon pays (Informatrice 7)
>
> Oui, on est mieux chez soi. Quand je rentre chez moi, dès que j'arrive à l'aéroport, je me dis waw! j'ai ma nourriture fraîche, une ambiance familiale, je ne me sens pas seule. Ici, j'ai une bonne vie oui, mais je me sens seule. En Afrique, il y a la famille, tout le monde est là vous riez aux éclats, même s'il n'y a pas d'argent. Cette ambiance familiale, cette unité, cette capacité de vivre ensemble, je trouve cela formidable, c'est ce qui manque au Canada. Au Canada, les gens sont de plus en plus seuls chez eux à la maison, on court derrière le temps, on n'a même pas le temps de s'amuser, tout est rapide, courses. C'est vrai que c'est ce qui a fait le développement du pays mais

> l'aspect unité, familiarité famille, passer du bon temps, c'est de plus en plus rare et difficile, surtout que le Covid est venu encore envenimer la situation (Informatrice 8)
>
> Parmi ceux qui n'expriment pas de nostalgie, il y a ceux qui ont coupé avec le pays pour se faire une nouvelle vie:
>
> Non, pas de nostalgie, parce qu'en tant que nouveau arrivant, j'ai laissé mon pays, je viens ici, je peux me mettre en condition pour vivre au pays, si je dois me laisser tomber par la nostalgie, cela va me rendre malade, cela va me rendre folle qui n'est pas bon pour moi, et avec le stress, cela va me permettre de développer plusieurs autres maladies qui n'est pas bon pour le corps (Informatrice 10)

La nostalgie est parfois forte au point de planifier un retour au pays à la retraite, pour rejoindre la famille, mais ce retour ne s'entrevoit pas toujours comme un retour définitif :

> Ça ne sera pas retourner entièrement au pays, ça serra 50-50, vivre au Canada quand il fait beau, quand on peut, quand il n'y a pas de neige et retourner en Côte d'Ivoire quand ça neige voilà c'est 50-50 vraiment, pas retourner, pas aller s'installer définitivement en Côte d'Ivoire non, pas du tout, c'est bon de vivre 6 mois dans l'année, 5 mois dans l'année oui pourquoi pas mais je peux dire aujourd'hui que ma vie est au Canada (Informatrice 2)
>
> Bien sûr, je ne veux pas aller à la maison de retraite, parce que le monde a tellement changé, il y a du travail, les jeunes sont pressés, ma fille hier elle me disait qu'elle veut aller étudier dans une autre ville, donc elle est en train de m'annoncer la séparation, elle dit on est là, mais moi je vais aller à Ottawa. [...] Moi franchement, mon rêve c'est de retourner chez moi (Informatrice 3)
>
> Oui, moi je planifie de retourner au pays à la retraite, parce que j'ai un village au pays où je compte aller m'installer, c'est sans stress, c'est sans trop courir, et puis la vie communautaire est plus développée qu'au Canada, cela c'est sûr (Informateur 4)
>
> Oui, j'y pense, c'est comme je l'ai dit, c'est là-bas que j'ai fait ma vie, forcément j'y retournerai même si ce n'est pas pour être là-bas à temps plein, parce que ma famille est ici, mais j'y serai constamment (Informateur 9).

Plusieurs demeurent indécis sur le lieu de la retraite :

> À la retraite, cela dépendra de où est ce que je peux avoir la meilleure retraite, disons que si je vois que le niveau de vie que j'ai au Canada ou dans un autre pays, en tant de retraite, est meilleure qu'en France, je prendrai ma décision surement sur le plan des raisons économiques, et surement des raisons de bien-être en fonction de là où sont mes proches en ce moment-là, des gens avec qui

> j'ai envie d'être au jour le jour, et puis les gens avec qui j'ai envie de partager cette retraite (Informatrice 1)

Tous les éléments qui viennent d'être énumérés au sujet de la nostalgie du pays d'origine et la planification d'y retourner à la retraite, ainsi que la position de chaque informateur à ce sujet sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 15: Nostalgie du pays d'origine et planification d'y retourner à la retraite

Thèmes	Réponses des informateurs	Informateurs
Nostalgie du pays d'origine	Ils ont la nostalgie du pays d'origine. Cette nostalgie peut se réveiller autour des aspects comme la gastronomie, le contact interpersonnel, la belle nature, la chaleur humaine, le rapport au temps, la famille, les proches et amis laissés là-bas	1, 2, 3, 4, 5, 7, 8 et 9
	Ils n'ont aucune nostalgie du pays d'origine. Ils ont coupé avec le pays d'origine pour se faire une nouvelle vie.	
Planification d'y retourner à la retraite	Ils planifient un retour au pays d'origine à la retraite pour rejoindre la famille, mais ce retour ne s'entrevoit pas toujours comme un retour définitif	2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9
	Elles demeurent indécises sur le lieu de la retraite	1 et 10

CHAPITRE V

DISCUSSION DES RÉSULTATS

Nos résultats de recherche sont conformes aux analyses des différents écrits et études retenus dans notre problématique portant sur les stratégies d'intégration. Plusieurs de ces écrits et études confirment que l'intégration se complique lorsque le nouvel arrivant veut conserver ici au Canada, la culture qu'il a laissé là-bas dans son pays d'origine. Ainsi, dans le présent chapitre, nous discutons de nos résultats de recherche qui pointent ou qui situent les origines des défis d'intégration des nouveaux arrivants francophones au Canada en général et à Hamilton en particulier. Nous analysons les projets d'immigration au Canada, les libertés au Canada et le sentiment d'appartenance au Canada. Il s'agira également pour nous de présenter les limites de la recherche, de dégager des implications pour la pratique, des pistes pour approfondir la recherche, avant de conclure en dégageant des recommandations pratiques.

5.1 Le maintien de l'héritage culturel, à l'origine des défis d'intégration des nouveaux arrivants

Depuis le point de départ de cette recherche, nous croyons sincèrement que l'intégration se complique lorsque le nouvel arrivant veut conserver ici au Canada, la culture qu'il a laissé là-bas dans son pays d'origine. L'objectif recherché en matière d'immigration

demeure une intégration réussie à tous les niveaux et sur tous les plans. Décider de s'établir dans un pays autre que le pays d'origine, c'est prendre la responsabilité de s'intégrer aux valeurs de ce pays choisi. Cela peut prendre la forme de ne préserver que les traditions culturelles et familiales qui sont conformes aux valeurs du pays d'accueil. Le nouvel arrivant doit chercher à s'intégrer et s'il veut maintenir le souvenir de son héritage culturel et traditionnel, cela doit être une affaire privée, de groupe à la limite ou publique à l'occasion, mais non une affaire d'État. À la fin, il n'est pas évident de « faire société » ici en adoptant une forme de mosaïque culturelle où chacun conserve les valeurs de là-bas.

L'intégration des personnes issues de l'immigration au Canada ne peut fonctionner « pour faire société » qu'à partir d'un cadre interculturel c'est-à-dire par la recomposition, à partir d'un noyau de valeurs culturelles, sociales et politiques qui accueille, d'une nouvelle culture collective dont le principe de base demeurera la préservation des traditions familiales et culturelles qui sont conformes aux valeurs canadiennes : la primauté du droit, l'égalité entre les femmes et les hommes, la séparation des pouvoirs politique et religieux, la dignité humaine et l'égalité devant la loi. Il s'agit moins d'un jugement de valeur sur la culture des nouveaux arrivants que d'un constat sur l'impact de ce maintien de l'héritage et du mélange de cultures multiples sur la cohérence culturelle ici au Canada. Autrement dit, la question finale demeure le maintien de la cohésion globale de la société d'accueil ainsi que la reproduction de ladite société, c'est ce qui assure son non-éclatement à partir de la reproduction d'un mode d'être, comme le donne la typologie communauté archaïque, société traditionnelle et société moderne. Ce qui n'empêche en rien la transformation de la société, mais cette transformation est celle de la totalité de la société, elle est globale et ne doit pas déboucher sur l'autonomisation des sous-groupes à l'intérieur de la société globale.

Pour qu'un « vivre ensemble harmonieux» qui demeure d'ailleurs l'espoir de toute société, puisse se développer et se maintenir dans le temps, la question de l'intégration des nouveaux arrivants doit être appréhendée sous l'angle du maintien de la cohésion globale des paramètres culturels globaux de la société d'accueil et non sous l'angle d'une

forme de rectitude politique qui consiste en la promotion par les leaders politiques de l'idée que le Canada est un pays où toutes les cultures ont la même valeur où elles sont égales entre elles. « Le vivre ensemble » implique de partager une même médiation culturelle, c'est-à-dire de partager une identité enracinée dans le même sens.

Les nouveaux arrivants font fausse route en pensant que le Canada est en devoir de favoriser une bonne cohabitation de toutes les cultures quitte à permettre à tout le monde de vivre pleinement sa culture pour ainsi soi-disant faciliter leur intégration. Bien vrai que le Canada accueille toutes les différences (culturelles, linguistiques, religieuses etc.), il faut reconnaitre que le Canada est un pays qui a ses propres valeurs, sa propre culture[13], ses règles de fonctionnement etc., qui datent de plusieurs siècles et que les canadiens aspirent à refléter. Nous croyons que ces valeurs canadiennes, énumérées ci-dessus, doivent demeurer plus fortes, prioritaires, maintenues et respectées par toutes les personnes qui y résident. Autrement dit, nous croyons que ces valeurs doivent être préserver dans l'ensemble du système de gouvernance. Bien évidemment, les canadiens à leur tour doivent être réceptifs et accueillants.

C'est le lieu de rappeler que le gouvernement du Canada fait assez d'efforts pour faciliter l'établissement et l'adaptation des nouveaux arrivants. Nous ne dirons pas que tout est rose, mais le gouvernement du Canada finance de nombreux programmes et services à hauteur de plusieurs millions de dollars dont l'objectif est d'aider les nouveaux arrivants à s'installer et à s'intégrer dans la société Canadienne. C'est grâce à ces efforts que les nouveaux arrivants bénéficient de l'orientation et de l'aiguillage vers des ressources communautaires, l'inscription des enfants à l'école, les cours de langues, l'assistance sociale, des maisons subventionnées, les services d'emplois etc.

---

[13] Cette question de la culture canadienne, de son contenu propre, fait l'objet de nombreuses discussions. Adossé au géant américain champion de l'industrie culturelle, de l'industrie de la marchandise culturelle, la culture canadienne semble se distinguer bien peu de la culture de son voisin. Ses grands artistes, tant en chant, en musique, en théâtre ou en art se produisent beaucoup aux États-Unis, quand ils n'y déménagent pas tout simplement. Il semble qu'à la fin ce qui distingue la culture canadienne tienne à ses diverses politiques protectionnistes comme c'est le cas avec la taxe sur les GAFAM et les contenus médiatiques ou encore avec sa politique de multiculturalisme qui finance la diversité des manifestations culturelles.

5.2 Les projets d'immigration des informateurs au Canada ou les raisons de leur immigration au Canada

Il ressort sans ambiguïté ou sans langue de bois, que les informateurs ont immigré au Canada soit parce qu'ils ont trouvé du travail, soit parce qu'ils ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent au Canada ou encore soit parce qu'ils avaient envie de bâtir un meilleur avenir pour les enfants.

Plusieurs informateurs insistent pour identifier le travail comme facteur décisif de leur immigration au Canada, ils n'ont pas tort. Confronté au vieillissement de sa population, à un taux de natalité en déclin et à une pénurie aiguë de main-d'œuvre dans des secteurs clés de l'économie, le Canada mise sur l'immigration pour maintenir sa compétitivité économique et préserver son modèle social. Ainsi, ils ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne donc cette porte d'entrée à l'immigration leur a été donnée grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main d'œuvre. Toutefois, il est important de rappeler que venir pour le travail au Canada, c'est bien d'avantages que cela, c'est très souvent quitter une condition plus précaire pour venir dans un pays où les opportunités sont plus nombreuses, le filet de sécurité social et les avantages sociaux plus intéressant (assurance chômage, bien-être social, assurance santé, pension de vieillesse, etc.), la sécurité physique et financière enviables, la meilleure condition d'intégration et le coût de la vie abordable, se posent comme alternative plus qu'enviable à la très forte compétition interne aux pays d'origine pour le nombre limité de postes disponibles, aux très lourdes charges familiales et sociales qui incombent aux chanceux qui ont pu décrocher un bon poste, à la lourdeur de l'imposition des standards du paraître dans la consommation ostentatoire, la quasi absence complète de programmes sociaux dignes de ce nom, etc. Il s'agit donc d'une meilleure qualité de vie au Canada.

Pour les informateurs qui ont immigré au Canada parce qu'ils ont été parrainés par un citoyen canadien ou un résident permanent et ont reçu le statut de résident permanent en raison de leur lien, soit comme conjoint, partenaire, parent, grand-parent, enfant ou autre lien de parenté avec le parrain, il est important de ne pas oublier que bien plus qu'un simple regroupement familial, le parrainage consiste d'abord en un bien-être familial, une

forme d'équilibre familial, de la reprise du cours normal de la vie avec les siens à ses côtés. C'est bien pour cela que nous lisons dans les médias ce qui se passe dans la vie des milliers de personnes dont la procédure de parrainage d'époux traine, les conflits qu'ils doivent gérer à distance, les accusations multiples dont ils font l'objet, quand le moral, là-bas n'est pas au beau fixe; quand les espoirs de se retrouver laisse place à la torpeur au fil des longs délai de traitement des dossiers; processus exacerbé par les mesures prises pour combattre la pandémie; quand les nuits, sans la présence de l'autre s'éternisent et surtout quand ils ne trouvent plus les mots pour expliquer à leur conjoint qu'ils ne savent pas quand est-ce qu'ils pourront revivre ensemble.

Concernant les informateurs qui ont immigré au Canada dans l'optique de bâtir un meilleur avenir pour leurs enfants, ils n'ont pas tort. Selon plusieurs observateurs et plusieurs études, le Canada est l'un des meilleurs pays au monde pour élever son enfant. Le magazine américain *U.S. News & World Report*, dans son classement de 2019, classe le Canada à la quatrième place des meilleurs pays pour élever son enfant en 2019, derrière la Suède, le Danemark, la Norvège et juste devant la Finlande (Maudits français, 2019). Un autre magazine américain « *Ceoworld* » classe le Canada à la cinquième place des meilleurs pays au monde pour élever ses enfants en 2021 (Yahoo Actualités, 2021).

Le Canada a un taux de de chômage très bas, les dernières statistiques parlent de 5,5% (Presse canadienne, septembre 2023). Le Canada est l'un des pays les plus performants en ce qui concerne la qualité de son système éducatif, les élèves et étudiants canadiens comptent parmi les meilleurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) en lecture, en mathématiques et en sciences (OCDE, 2020). Le Canada offre des allocations familiales au nombre desquelles nous pouvons citer le programme d'assurance-emploi et l'allocation canadienne pour enfants. Le programme d'assurance-emploi offre une aide financière aux travailleuses et travailleurs qui prennent congé en raison d'une grossesse ou de la naissance d'un enfant. Les parents qui prennent congé pour s'occuper d'un nouveau-né ou d'un enfant récemment adopté peuvent demander des prestations de maternité ou de congé parental, ce dernier pouvant être partagé entre eux durant la première année de vie du bébé. L'allocation canadienne pour

enfants quant à elle, est une aide financière pour l'éducation des enfants jusqu'à leur majorité. Elle est versée mensuellement aux familles ayant des enfants de moins de 18 ans. Le Canada est également un pays bienveillant à l'égard des enfants, la présence de brigadiers pour sécuriser la traversée des artères autour des écoles pendant les jours d'écoles à la rentrée et à la sortie des écoles, ainsi que les activités extra-scolaires en sont de bonnes illustrations.

5.3 Le mariage mixte

Il ressort que certains informateurs sont sans aucune réserve, entièrement ouverts au mariage mixte de leurs enfants et d'autres sont ouverts au mariage mixte de leurs enfants, mais avec réserve.

Les informateurs ouverts au mariage mixte de leurs enfants avec réserve, conditionnent leur accord pour un tel mariage par la pratique de la même religion. Autrement dit, ils donneront leur accord favorable à un tel mariage que si le conjoint de leur enfant pratique la même religion qu'eux. À ce sujet, il est important de noter que cette conception d'un droit de veto des parents sur le mariage des enfants (de la fille surtout) est une conception traditionnelle qui saura difficilement résister à l'épreuve de la société canadienne pour la deuxième et troisième génération.

Certes, les parents dans la majorité des cas ne veulent que ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants et leur avis peut être utile dans le choix du conjoint ou de la conjointe de leur enfant, mais cet avis n'est pas indispensable. Si hier l'intervention des parents était déterminante dans le choix des conjoints de leurs enfants, elle ne l'est pas de nos jours car jugée illégitime. Chaque période a ses réalités, il faut juste s'adapter à l'évolution. Ce qui était bien hier, peut ne pas être bon aujourd'hui d'où l'importance de toujours faire des mises à jour pour être en phase avec son époque.

5.4 Les libertés au Canada

Il ressort pour plusieurs informateurs, qu'il a trop de libertés au Canada envers les enfants, les filles et les femmes, sur l'orientation sexuelle, à la télévision et au cinéma. La réalité est que toutes les libertés que prônent le Canada sont des libertés fondamentales et universelles, donc presque les mêmes que celles prônées partout au monde dès lors qu'elles sont tirées ou inspirées d'un cadre juridique international et national en constante évolution. Juste que la différence se situe au niveau de l'application et le respect de ces libertés. Le Canada pour sa part veille strictement à l'application et au respect des droits et libertés énoncés dans la Charte canadienne des droits et libertés.

D'abord les libertés relatives aux enfants au Canada sont les mêmes que pour tous les enfants du monde énoncées dans les conventions internationales et textes juridiques relatifs aux droits et libertés et qui ont été ratifiées par les États. Il y a beaucoup de mésinterprétation des libertés accordées aux enfants, un soi-disant trop de laisser faire et laisser aller pour les enfants. La réalité est qu'il y a juste des mesures mises en place afin de protéger la sûreté et la sécurité des enfants en raison de leur vulnérabilité, ce qui est d'ailleurs très normal.

Ensuite, les libertés reconnues aux filles et aux femmes au Canada sont les mêmes que celles reconnues à toutes les filles et femmes du monde dans les conventions internationales et textes juridiques relatifs aux droits et libertés et qui ont été ratifiées par les États. La réalité est que le Canada est strict dans l'application et le respect de ces libertés.

Puis, les libertés relatives à l'orientation sexuelle au Canada sont des libertés qui s'inscrivent dans un cadre culturel qui promeut l'inclusion, la protection et la promotion des droits de la personne. Il est évidant voire même fondamental que toute personne puisse bénéficier des mêmes droits fondamentaux, et ce, quelle que soit son orientation sexuelle, son identité de genre ou son expression de genre.

Enfin, les libertés à la télévision et au cinéma au Canada sont des libertés adéquatement encadrées et règlementées. L'ensemble règlementaire est régi par des mécanismes qui limitent les possibilités que les enfants soient exposés à certains contenus jugés inappropriés. Le gouvernement via des cadres règlementaires et juridiques a fait son travail, c'est aux parents maintenant qu'il revient la responsabilité d'exercer un contrôle sur les contenus que les enfants regardent à la télévision et au cinéma. Chacun doit jouer son rôle pour le bonheur des enfants.

5.5 Le sentiment d'appartenance au Canada

Il ressort pour certains informateurs qu'ils ne se sentent pas canadiens, soit parce qu'ils demeurent dans un sentiment d'évolution, parfois l'identité précédente demeure imprégnée, soit parce que le Canada ne prend pas en compte sa culture ou encore soit parce que les canadiens ne sont pas accueillants.

Concernant les informateurs qui ne se sentent pas canadiens parce qu'ils demeurent dans un sentiment d'évolution, il semble que ce soit ceux dont l'identité précédente demeure imprégnée. Ceux-là n'ont pas tort de ce sentiment en raison du temps passé au Canada, trois ans pour les deux informatrices et ce entre les procédures de demande du statut de résident permanent et l'obtention de leur statut de résident permanent. Le temps est un facteur déterminant en matière d'appartenance à un groupe nouveau vu que l'identité nécessite l'adhésion à un ensemble limité, mais significatif de valeurs communes ou à une culture morale, un sentiment d'histoire commune et d'avenir commun. L'appartenance à un groupe nécessite également un degré de confort et d'implication au sein de ce groupe. Cela peut prendre la forme d'un engagement solide à l'égard de ce groupe, d'une recherche approfondie sur le groupe afin d'en avoir bonne connaissance du groupe, ainsi que les droits, les responsabilités et les privilèges liés à l'appartenance à ce groupe.

Pour l'informatrice qui ne se sent pas canadienne parce que le Canada ne prend pas en compte sa culture, elle semble avoir raison sous l'angle de la politique du multiculturalisme ventée par les hommes politiques du Canada dès lors que l'un des

objectifs de la politique du multiculturalisme énoncée en 1971 était la suivante : aider les groupes culturels à conserver et à affirmer leur identité (Bibliothèque du parlement, 2009, p. 3). Avec un tel objectif, la politique du multiculturalisme semble logiquement favoriser la création d'une forme de mosaïque culturelle, dans laquelle chacun se rabat sur une identité culturelle venue d'un pays lointain. La réalité est que, sous l'angle du maintien de la cohésion globale des paramètres culturels globaux de la société canadienne, notre informatrice fait fausse route en pensant que le Canada est en devoir de favoriser une bonne cohabitation de toutes les cultures, quitte à permettre à tout le monde de vivre pleinement sa culture pour ainsi soi-disant permettre que tout le monde se sente canadien. Nous voyons là qu'elle vit une tension entre l'identité citoyenne et l'identité culturelle. Décider de s'établir dans un pays autre que le pays d'origine, c'est prendre la responsabilité de s'intégrer ou d'adhérer aux valeurs, aux pratiques culturelles et sociales, aux habitudes de vie de ce pays. Cela peut prendre la forme de ne préserver que les traditions culturelles et familiales qui sont conformes aux valeurs de ce pays. Il est important d'appréhendée les choses sous cet angle-là. L'objectif est celui de s'assurer que chacun trouve sa place ou comprenne le sens d'être au monde dans cette société spécifique, car il en va de la reproduction du sens de la société. Venir au monde, implique que le monde est espace et temps, plein de natures dont nous dépendons absolument pour vivre certes, mais plein de sens aussi, plein de codes, de règles, de lois, plein de toutes ces choses qui sont déjà en développement et en transformation depuis longtemps, choses qui ont non seulement une forme, mais aussi une histoire, et ces choses, nous devons les apprendre du début jusqu'à la fin pour être considéré comme un être humain dans une famille, une communauté, une société donnée (Boudreau, SESO 5017).

Le sens de la vie, pour l'individu et pour la collectivité, « n'est possible que dans la permanence, la stabilité et dans la continuité de ce qui était » (Boudreau, SESO 5017). Ainsi, l'individu pour appartenir au monde, avec tout le monde, pour y être reconnu comme homme et non comme un étranger ou comme un paria, « doit lui-même agir dans le monde de manière conforme avec les normes de ce monde » (Boudreau, SESO 5017).

Concernant l'informatrice qui ne se sent pas canadienne parce que les canadiens ne sont pas accueillants, il est important qu'elle nous définisse clairement ce qu'un peuple accueillant pour elle. Veut-elle parler d'un peuple qui s'accommode à elle? Un peuple qui fait le premier pas vers elle? Un peuple qui se lève chaque matin pour lui dire bonjour? Un peuple qui lui trouve du travail étant assise à la maison? Etc. Alain Dupuis, directeur général de la Fédération des Communautés Francophones et Acadiennes, expert en immigration dit que « Une terre accueillante, c'est une collectivité qui sait que le vivre-ensemble passe par le goût d'entrer en contact l'un avec l'autre, par le désir de faire communauté ensemble. C'est aussi une terre qui met de l'avant et rassemble autour de l'immigrant, de l'immigrante et de sa famille tous les services dont ils peuvent avoir besoin pour réussir leur établissement »[14]. En se basant sur cette définition, nous pouvons postuler que le Canada est une terre accueillante en raison de la disponibilité d'une panoplie de services mise en place pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et qui sont financés à des coûts de plusieurs millions de dollars.

Aussi, il est important de départager le comportement de certains canadiens qui n'ont certainement pas été tendres envers les immigrants au comportement de la majorité des canadiens. Il se peut que certains canadiens ne soient pas ou soient peu réceptifs à la présence d'une personne étrangère en face d'eux, cela ne doit en aucun cas nous faire dire que tous les canadiens sont comme ça. Bien vrai qu'il existe de la bigoterie et du racisme au Canada, comme dans la majorité des endroits du monde, il sera quand même trompeur de placer tous les canadiens dans une seule case identifiée « non accueillants ». Selon plusieurs observateurs et plusieurs études, le Canada est l'un des pays les plus accueillants au monde en matière d'immigration[15]. Partout dans le monde, le Canada est reconnu comme étant un pays accueillant et pacifique, une « société d'accueil » qui compte sur une riche expérience en

---

[14] Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada : ''Terre accueillante'' : la FCFA lance la 11e édition de la Semaine nationale de l'immigration francophone. https://fcfa.ca/terre-accueillante-la-fcfa-lance-la-11e-edition-de-la-semaine-nationale-de-limmigration-francophone/, consulté le 05 Novembre 2023

[15] TalenTech : Le Canada, classé le pays le plus accueillant au monde en matière d'immigration. Le Canada, classé le pays le plus accueillant au monde en matière d'immigration | Talentech, Consulté le 20 mars 2023

matière d'intégration des nouveaux arrivants provenant du monde entier[16]. Tous les pays ne rencontrent pas ce qualificatif.

5.6 Limites de la recherche

La perfection n'étant pas propre au monde des humains, cette recherche a rencontré certaines limites que nous trouvons bien d'énumérer.

D'abord la taille de l'échantillon, bien vrai que nous avons atteint notre objectif relatif à la taille de l'échantillon en recrutant dix (10) informateurs sachant que l'objectif était de recruter entre huit (8) et douze (12) informateurs à l'entrevue dépendamment de l'atteinte de la saturation des données, il est important de mentionner que cet échantillon demeure quand même petit considérant le nombre d'immigrants francophones qui résident à Hamilton.

Ensuite le choix de certains informateurs, en principe, deux des informateurs recrutés dans le cadre de cette recherche n'auraient pas dû être sélectionnés dès lors que leur période d'établissement au Canada datait de plus de six (6) ans, mais dans leur cas nous nous sommes basés sur le temps de leur établissement à Hamilton pour accepter leur participation à notre recherche. Rappelons que ces deux limites ont quelque chose à voir avec le contexte pandémique de la Covid-19 qui, sans excuser toute la chose a cependant complexifié le processus de recrutement.

Enfin, même s'il s'avère que nous avons dans le cadre de cette recherche, cerné les pôles conceptuels qui confirment nos intuitions et surtout notre hypothèse sur les stratégies d'intégration des nouveaux arrivants, cadré les attitudes générales des nouveaux arrivants à travers les informateurs, il faut tout de même reconnaitre que nous n'avons pas réussi à confirmer le bonheur ou le malheur des nouveaux arrivants.

---

[16] Commissariat aux langues officielles : ce que les néo-Canadiens nous disent au sujet du Canada de demain. https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes-autres-rapports/2014/ce-que-neo-canadiens-nous-disent-au-sujet-du-canada-demain, Consulté le 20 mars 2023

5.7 Pertinence pratique et sociale

Les bénéfices de cette recherche pour la communauté scientifique et la société canadienne en général sont de l'ordre de l'amélioration des savoirs sur les stratégies d'intégration des immigrants francophones dans la société canadienne.

Notons que cette recherche revêt de l'importance pour le corpus de connaissances, puisqu'aucune recherche semblable jusqu'à date n'a encore été faite, particulièrement à Hamilton. Elle va donc contribuer à l'avancement des connaissances sur un thème qui est sous-investi dans les écrits scientifiques au Canada pris sous l'angle de la cohésion globale de la société.

Cette recherche s'avère également, une ressource importante à offrir aux leaders politiques canadiens pour leur faciliter des prises de décisions éclairées en matière de stratégies d'intégration des nouveaux arrivants.

Pour finir cette recherche s'avère un outil important à mettre à la disposition des travailleurs d'établissement qui sont très souvent les premiers points de contact des nouveaux arrivants, elle permettra d'aider d'autres personnes immigrantes francophones à bien vivre l'intégration au Canada en général, en Ontario en particulier et à Hamilton de façon précise.

5.8 Piste de recherche

Dans le contexte actuel où le Canada ne cesse d'augmenter d'année en année sa cible d'immigration, ne serait-ce que l'an dernier, Ottawa s'était donné comme objectif d'accueillir un demi-million de nouveaux résidents permanents en 2025[17], nous sommes convaincus que les résultats de cette recherche serviront de source d'inspiration à d'autres études relatives à la problématique des défis d'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne. Avec l'afflux massif d'immigrants au Canada, dont un très grand

[17] Radio Canada : Ottawa envisage de plafonner sa cible d'immigration. https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2021272/immigration-cible-federal-plafonnement, consulté le 05 novembre 2023

nombre provient de sociétés traditionnelles, ce qui signifie que la médiation au monde des nouveaux arrivants n'est pas identique à celle du pays d'accueil, le Canada est confronté à un enjeu de taille qui est trop rarement pris en compte, celui du partage d'une culture commune pour « faire société » (Thériault, 2007) et cela demeure centrale dans le développement de la société. Il serait alors très intéressant de voir des chercheurs s'intéresser à l'évaluation de la pertinence du multiculturalisme dans la construction d'une identité canadienne. Au vu des tensions intercommunautaires qui secouent actuellement le Canada et l'augmentation des crimes haineux, il est temps de mettre à nu sans aucune considération politique partisane, les conséquences de la politique du multiculturalisme sur la cohésion globale de la société canadienne ou sur la construction d'une identité canadienne.

5.9 Recommandations

5.9.1 Redéfinir ou faire un examen sérieux de la politique du multiculturalisme

Ce n'est pas sous l'angle descriptif (comme un fait de société) que le multiculturalisme pose problème, c'est sous l'angle normatif (comme une idéologie) et sous l'angle politique (comme une politique de l'État), car ces deux dimensions du multiculturalisme peuvent être à la base de nombreux problèmes susceptibles de nuire à l'unité et à la cohésion globale de la société. Quand l'idée du multiculturalisme repose sur des arguments des leaders politiques du genre « officiellement, juridiquement, le Canada est un pays multiculturel. Ici, vous n'aviez pas à changer. Ici vous pouviez – et c'était en fait votre devoir – rester celui que vous étiez. Rien de l'insensé *Melting pot* américain, pas besoin de se refaire une identité conforme aux nouvelles circonstances. Vous n'aviez pas à vous adapter à la société, c'est la société qui avait l'obligation de s'ajuster à vous » (Bissoondath, 1995, p. 39) ou encore sur des objectifs comme : aider les groupes culturels à conserver et à affirmer leur identité (Bibliothèque du parlement, 2009), nous ne pourrons être surpris d'entendre des encouragements à la division, à la création d'une forme de mosaïque culturelle relativement fermée, dans laquelle chacun trouvera normal de se rabattre sur une identité culturelle venue d'un pays lointain, donc resté enfermé dans un

univers culturel clos et indifférent aux valeurs canadiennes. Lorsque les nouveaux arrivants peuvent demeurer ce qu'ils ont toujours été, les personnalités, les manière de faire et les attitudes face au monde peuvent être figées; la culture canadienne fait piètre figure devant celle de l'étranger (Bissoondath, 1995, p. 57). Ainsi, le multiculturalisme risque fort de faire manquer la chance de développer une culture canadienne originale, fondée le noyau des valeurs identifiées ci-dessus, enrichie de l'apport de toutes les cultures humaines.

Les temps ont changé, l'image du Canada d'hier et l'image de celui d'aujourd'hui ne sont pas les mêmes, la population du Canada d'hier et la population du Canada d'aujourd'hui sont différentes à des dizaines de millions près, les réalités aussi, ce qui paraissait alors une bonne idée hier n'en est peut-être plus une aujourd'hui. Nombreux sont les personnes comme nous aujourd'hui, qui trouvons que la politique du multiculturalisme mérite une redéfinition ou un sérieux examen voire même son abandon dès lors que la vision des leaders politiques à son sujet ressemble bien plus à la construction d'un État plurinational, car ceux qui débarquent ici ont déjà des appartenances identitaires profondément imprimées dans leur cœur. Si en plus on les invite à célébrer la délocalisation des cultures qui est au cœur du multiculturalisme canadien, ils s'exécutent avec plaisir[18]. Malheureusement la cohésion sociale canadienne est affectée aujourd'hui par les conséquences de cette politique, le pays est de plus en plus mécontent et divisé, nous assistons à la recrudescence des tensions intercommunautaires et des crimes haineux.

5.9.2 Éviter d'instrumentaliser l'immigration

Dans la même pensée que Boudreau, 2017, l'argument consistant à dire que le Canada est un pays d'immigration, cela est un cliché. Les visées de la politique d'immigration au Canada doivent aujourd'hui se comprendre dans le cadre plus vaste du renouvellement du projet libéral de croissance économique continue à l'échelle planétaire. Autrement dit, la politique d'immigration canadienne telle qu'elle est aujourd'hui n'a rien de social ou

---

[18] La Presse : Craquelures dans le postnationalisme de Justin! https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2023-11-11/craquelures-dans-le-postnationalisme-de-justin.php, consulté le 16 novembre 2023.

d'humanitaire comme celle d'hier, elle est purement fondée sur la nécessité de la croissance économique continue et infinie. Remontons à l'histoire de l'immigration au Canada pour justifier cela.

Au lendemain du mouvement colonial, il y a un demi-millénaire, lorsque l'immigration en Amérique provenait strictement de l'Europe traditionnelle qui comptait trop de paysans pour les terres disponibles là-bas, l'émigration à partir de l'Europe s'insérait dans le prolongement des politiques de la mère patrie (Boudreau, 2017, p. 53). L'objectif de l'immigration à cette période était à la fois l'affirmation extraterritoriale de la grandeur des pays souches et le désengorgement de leur trop plein de paysans pour servir la cause du colonialisme. Ainsi, l'immigration attirait des individus et des familles pour occuper le territoire. Cette tendance s'est maintenue jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Mais après la Deuxième Guerre mondiale, sous les forces démographiques changeantes issues de la société industrielle (scolarisation généralisée des femmes, ce qui fait reculer l'âge de la première naissance, l'apparition de la contraception, qui libère de plus en plus les femmes de leurs contraintes traditionnelles face à leur sexualité, ce qui entraine une chute considérable du taux de fécondité (Boudreau, 2017, p. 56). Les réalités et ou les choses ont donc bien changé depuis.

Les politiques d'immigration doivent dorénavant se poser sous un nouvel angle que sous celui du maintien d'une population « blanche et chrétienne » homogène, car ce maintien, dans le cadre d'une baisse de la fécondité sous le seuil de remplacement de la population, risque de freiner la croissance économique. En plein dans l'économie capitaliste et vu que les sources traditionnelles d'immigration se tarissent, il ne reste qu'à trouver les sources de la croissance démographique à l'extérieur de l'Europe (Boudreau, 2017, p. 57). Ainsi pour sa part, le Canada n'accepte plus d'immigrants paysans, comme cela était la norme jusqu'à la Première Guerre mondiale. Au contraire, il choisit ses futurs citoyens avec de plus en plus de précision, selon une grille de pointage (loi de 1967), favorisant généralement les personnes les plus scolarisées, avec des expériences de travail concrètes et qui répondent avec beaucoup de précision aux besoins et pénuries de main d'œuvre à combler ici, sans considération de l'origine (Boudreau, 2017, p. 53-54) donc seuls les

travailleurs qualifiés et expérimentés prêts à servir la cause du développement économique du Canada sont autorisés à immigrer.

Sur la base de cette histoire, il est sans équivoque qu'il n'y a que très peu de différence entre les politiques d'immigration des autres pays développés et celles du Canada, elles n'ont pour objectifs, autres que ceux de maintenir la compétitivité économique pour le développement du pays via la mise en valeur des richesses et la préservation du modèle social basé sur la consommation via l'augmentation de la population sur le territoire. Sinon si ce n'est que pour la croissance économique, la consommation etc. quelle serait l'importance d'accueillir annuellement un demi-million voir même plus de résidents supplémentaires à partir de 2025 ?[19]

Dans un souci d'éclairer la lanterne sur notre position, nous tenons à préciser que nous ne sommes pas contre l'immigration en tant que telle, étant nous-même des immigrants. Nous sommes, tout comme Boudreau (2017), contre l'instrumentalisation de l'immigration pour une croissance démographique conçue comme support à une croissance économique infinie. Deux raisons motivent notre opposition à la conception libérale de la démographie et de l'immigration liée à la croissance économique. La première raison est que l'immigration de masse des travailleurs qualifiés et expérimentés des pays en voie de développement pour servir la cause du développement économique du Canada, s'inscrire dans une dynamique de système de domination mondiale, de néocolonialisme qui a des répercussions catastrophiques sur les pays souches de l'immigration. En perdant des travailleurs qualifiés et expérimentés, ces pays voient effectivement s'amenuiser leurs chances de mettre en place eux-mêmes des structures économiques porteuses. C'est un système qui consiste à profiter de l'autre pour renforcer les choses qu'on a, peu importe le prix à payer.

> En recrutant les meilleurs éléments du capital humain des pays souches de l'immigration contemporaine au Canada et en Occident – les éléments les plus

[19] Radio Canada : Seuils d'immigration : le gouvernement Trudeau confirme un plafonnement dès 2026, https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2023209/immigration-immigrants-seuil-ottawa-federal, consulté le 05 novembre 2023

> instruits, les plus expérimentés, les plus riches – pour servir le projet d'une croissance économique continue et d'une consommation illimitée ici, nous n'aidons pas véritablement les pays les plus menacés par la crise écologique qui se profile. … nous nuisons considérablement à la capacité de ces pays à se prendre en main pour surmonter les défis qui les attendent (Boudreau 2017, p.72)

La deuxième raison est que c'est aussi un système très dangereux pour l'avenir de l'humanité sur le plan écologique. L'idée de croissance continue et infinie, d'expansion territoriale de la population demande plus d'espaces, plus de nourritures, plus d'identités culturelles, plus de véhicules, plus de maisons, plus d'équipements etc. conséquence le réchauffement climatique.

> Cette conception libérale de la démographie et de l'immigration liée à la croissance économique pour elle-même constitue un défi et un enjeu immédiat pour l'humanité, car à la fin, c'est de bien-être social à l'échelle planétaire dont il s'agit.
>
> Les transformations climatiques observées actuellement dépassent les scenarios catastrophes envisagés, il y a à peines quelques années (Boudreau, 2017, p. 71)

Pour finir, il est important de préciser que toute croissance économique qui implique un développement qui réduit grandement les souffrances de l'humanité est légitime et rationnelle donc n'est pas problématique ou encore à sa raison d'être. Elle devient problématique que lorsque le seul discours possible semble être celui de la croissance comprise comme le développement de nouvelles ressources financières donc la recherche d'économies à tout prix, du profit maximum à tout prix.

CONCLUSION

Ce travail de recherche intitulée ‘’*Évaluation des stratégies d’intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton : une étude qualitative’’* est une problématique qui s’est inspirée de notre parcours d’intégration à Hamilton et de nos observations sur l’intégration des nouveaux arrivants francophones à Hamilton.

La remarque faite sur le fait, qu’à Hamilton, une grande partie des immigrants francophones ont du mal à s’intégrer alors qu’elle continue de les accueillir de plus en plus, nous a poussé à vouloir mieux comprendre si les politiques de la société d’accueil favorisent véritablement l’intégration des nouveaux arrivants en leur demandant de s’intégrer à la culture d’ici, ou si la société d’ici se soumet aux attentes de ceux qui exigent que la société d’accueil s’adapte aux caractéristiques culturelles particulières des nouveaux arrivants pour ainsi soi-disant faciliter leur intégration. Ainsi notre hypothèse était que les immigrants qui pensent que c’est à eux de s’adapter aux réalités du pays d’accueil s’intègrent mieux et plus facilement que ceux qui pensent qu’il revient au pays d’accueil de s’adapter à leurs réalités culturelles particulières.

L’investigation de cette problématique auprès d’un échantillon de dix (10) nouveaux arrivants francophones à âgés de 18 ans et plus qui vivent à Hamilton depuis au moins deux ans et aux plus cinq ans ou l’analyse de l’attitude des nouveaux arrivants francophones de Hamilton à l’intégration à partir, ou non, de leur adhésion aux valeurs culturelles traditionnelles de leur pays d’origine ou aux valeurs culturelles modernes de la société d’accueil, nous a permis de constater que l’intégration se complique lorsque le nouvel arrivant veut conserver ici au Canada, la culture qu’il a laissé là-bas dans son pays d’origine.

Cette recherche nous a fait savoir que pour qu'un « vivre ensemble harmonieux » qui demeure d'ailleurs l'espoir de toute société, puisse se développer et se maintenir dans le temps, la question de l'intégration des nouveaux arrivants au Canada doit être appréhendée sous l'angle du maintien de la cohésion globale des paramètres culturels globaux de la société d'accueil et non sous l'angle d'une forme de rectitude politique qui consiste en la promotion par les leaders politiques de l'idée que le Canada est un pays où toutes les cultures ont la même valeur où elles sont égales entre elles. « Le vivre ensemble » implique de partager une même médiation culturelle, c'est-à-dire de partager une identité enracinée dans le même sens.

Convaincu que les politiques du multiculturalisme au Canada sont à la base des défis d'intégration des nouveaux arrivants au Canada, nous avons inscrit cette recherche dans un cadre interculturel. Du moment où l'interculturalisme consiste au fait « de s'ajuster aux nouvelles réalités sociales et à favoriser l'interaction dynamique entre les cultures minoritaires et la culture majoritaire » (Legault et Rachédi, 2008, p. 103), il a été question pour nous de souligner que l'intégration des personnes issues de l'immigration au Canada ne peut fonctionner « pour faire société » qu'à partir d'un cadre interculturel c'est-à-dire par la recomposition, à partir d'un noyau de valeurs culturelles, sociales et politiques qui accueille, d'une nouvelle culture collective dont le principe de base demeurera la préservation des traditions familiales et culturelles qui sont conformes aux valeurs canadiennes : la primauté du droit, l'égalité entre les femmes et les hommes, la séparation des pouvoirs politique et religieux, la dignité humaine, l'égalité de tous devant la loi etc. Il s'agit moins d'un jugement de valeur sur la culture des nouveaux arrivants que d'un constat sur l'impact de ce maintien de l'héritage culturel et du mélange de cultures multiples sur la cohérence culturelle ici au Canada. Par conséquent, cette recherche stipule que la solution aux défis d'intégration des nouveaux arrivants francophones dans la société canadienne réside non seulement dans la redéfinition ou un examen sérieux de la politique du multiculturalisme, mais aussi dans l'arrêt de l'instrumentalisation de l'immigration.

La perfection n'étant pas propre au monde des humains, cette recherche a rencontré certaines limites que nous trouvons bien d'énumérer.

D’abord la taille de l’échantillon, bien vrai que nous avons atteint notre objectif relatif à la taille de l’échantillon en recrutant dix (10) informateurs sachant que l’objectif était de recruter entre huit (8) et douze (12) informateurs à l’entrevue dépendamment de l’atteinte de la saturation des données, il est important de mentionner que cet échantillon demeure quand même petit considérant le nombre d’immigrants francophones qui résident à Hamilton.

Ensuite le choix de certains informateurs, en principe, deux des informateurs recrutés dans le cadre de cette recherche n’auraient pas dû être sélectionnés dès lors que leur période d’établissement au Canada datait de plus de six (6) ans, mais dans leur cas nous nous sommes basés sur le temps de leur établissement à Hamilton pour accepter leur participation à notre recherche. Rappelons que ces deux limites ont quelque chose à voir avec le contexte pandémique de la Covid-19 qui, sans excuser toute la chose a cependant complexifié le processus de recrutement.

Enfin, même s’il s’avère que nous avons dans le cadre de cette recherche, cerné les pôles conceptuels qui confirment nos intuitions et surtout notre hypothèse sur les stratégies d’intégration des nouveaux arrivants, cadré les attitudes générales des nouveaux arrivants à travers les informateurs, il faut tout de même reconnaitre que nous n’avons pas réussi à confirmer le bonheur ou le malheur des nouveaux arrivants.

Les bénéfices de cette recherche pour la communauté scientifique et la société canadienne en général sont de l’ordre de l’amélioration des savoirs sur les stratégies d’intégration des immigrants francophones dans la société canadienne.

Notons que cette recherche revêt de l’importance pour le corpus de connaissances, puisqu’aucune recherche semblable jusqu’à date n’a encore été faite, particulièrement à Hamilton. Elle va donc contribuer à l’avancement des connaissances sur un thème qui est sous-investi dans les écrits scientifiques au Canada pris sous l’angle de la cohésion globale de la société.

Cette recherche s'avère également, une ressource importante à offrir aux leaders politiques canadiens pour leur faciliter des prises de décisions éclairées en matière de stratégies d'intégration des nouveaux arrivants.

Pour finir cette recherche s'avère un outil important à mettre à la disposition des travailleurs d'établissement qui sont très souvent les premiers points de contact des nouveaux arrivants, elle permettra d'aider d'autres personnes immigrantes francophones à bien vivre l'intégration au Canada en général, en Ontario en particulier et à Hamilton de façon précise.

Dans le contexte actuel où le Canada ne cesse d'augmenter d'année en année sa cible d'immigration, ne serait-ce que l'an dernier, Ottawa s'était donné comme objectif d'accueillir un demi-million de nouveaux résidents permanents en 2025 (Radio Canada, 2023), nous sommes convaincus que les résultats de cette recherche serviront de source d'inspiration à d'autres études relatives à la problématique des défis d'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne. L'afflux massif d'immigrants au Canada, dont un très grand nombre provient de sociétés traditionnelles, ce qui signifie que la médiation au monde des nouveaux arrivants n'est pas identique à celle du pays d'accueil, le Canada est confronté à un enjeu de taille qui est trop rarement pris en compte, celui du partage d'une culture commune pour « faire société » (Thériault, 2007) et cela demeure centrale dans le développement de la société. Il serait alors très intéressant de voir des chercheurs s'intéresser à l'évaluation de la pertinence du multiculturalisme dans la construction d'une identité canadienne. Au vu des tensions intercommunautaires qui secouent actuellement le Canada et l'augmentation des crimes haineux, il est temps de mettre à nu sans aucune considération politique partisane, les conséquences de la politique du multiculturalisme sur la cohésion globale de la société canadienne ou sur la construction d'une identité canadienne.

ANNEXE A : AVIS DE RECRUTEMEMENT

LaurentianUniversity
UniversitéLaurentienne

AVIS DE RECRUTEMENT

AUX NOUVEAUX ARRIVANTS FRANCOPHONES À HAMILTON

Je suis à la recherche de nouveaux arrivants francophones qui souhaitent par l'entremise d'une entrevue individuelle qui durera entre 60 et 90 minutes, participer à une recherche portant sur : l'évaluation des stratégies d'intégration des nouveaux francophones à Hamilton : une étude qualitative.

À titre de participante ou de participant, vous devez être :

- Francophone résidant à Hamilton c'est-à-dire être une personne dont le français est la langue maternelle ou, une personne dont le français est la première langue officielle canadienne d'usage.
- Résidant à Hamilton au moins depuis deux ans et au plus depuis quatre ans
- Agé(e) de 18 ans et plus

Si vous êtes intéressé(e)s, ou pour de plus amples informations au sujet de cette recherche, veuillez contacter :

Lanciné KOULIBALY, chercheur principal.
lkoulibaly@laurentian.ca

N.B. : Votre participation à cette recherche est volontaire et n'est assujettie à aucune compensation financière !

merci !

ANNEXE B : MINI QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE L'ADMISSIBILITÉ

MINI QUESTIONNAIRE POUR PERSONNES INTERESSÉES À PARTICIPER À LA RECHERCHE

Si cela ne vous dérange pas, parlez-moi un peu de vous en répondant aux questions suivantes :

a) Quel est votre âge?
b) Quel est votre première langue officielle canadienne d'usage?
c) Résidez-vous à Hamilton? Si oui, depuis combien de temps?

NB : Tous ceux qui répondrons favorablement aux questions ci-dessous sont éligibles à notre recherche.

ANNEXE C : GUIDE D'ENTREVUE

GUIDE D'ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES

TITRE : Évaluation des stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton : une étude qualitative.

INTRODUCTION : Ce projet de recherche vise à documenter les diverses stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton, à partir de leur niveau d'adhésion aux valeurs canadiennes telles qu'ils les comprennent. À cette fin, ce guide d'entrevues semi-dirigées est divisé en deux thèmes. Chacun de ces thèmes contient une série de questions. Je ferai une première lecture de ces questions pour m'assurer d'une compréhension commune de leur sens. Après cette première lecture, si vous avez des questions d'éclaircissement sentez-vous libre de me les poser afin de nous assurer qu'elles sont bien comprises avant d'y répondre.

Date de la tenue de l'entrevue :

Jour :

Heure :

Lieu :

THÈME 1 : CARACTERISTIQUE SOCIODEMOGRAPHIQUE DU PARTICIPANT

1- Si cela ne vous dérange pas, parlez-moi un peu de vous en répondant aux questions suivantes :

d) Quel est votre âge?
e) Quel est votre sexe?
f) Quelle religion pratiquez-vous?
g) Quelles sont les langues parlées à la maison?

h) Quel est votre pays d'origine?
i) Parlez-moi de votre vie au pays, de l'endroit (grande ou petite ville, village) où vous viviez; du type de famille (nucléaire, polygame, élargie, etc.) dans laquelle vous avez grandi, de vos études, de votre travail ou profession avant d'immigrer.
j) Depuis combien de temps êtes-vous au Canada?
k) Pourquoi avez-vous choisi le Canada comme pays hôte plutôt qu'un autre pays? Quel est le facteur décisif de ce choix?

THÈME 2 : LES STRATÉGIES D'INTÉGRATION

1- Quelles sont, selon vous, les principales valeurs du Canada?

2- Quelle est la culture dominante ici, pas la langue, mais comment décririez-vous la culture canadienne?

a) Est-ce que vous vous reconnaissez en elle?

2- Quelle est l'importance de vos valeurs par rapport aux valeurs du Canada, pour vous et vos enfants?

3- Voulez-vous davantage conserver l'héritage culturel de votre pays d'origine ici au Canada ou visez-vous, pour vous et vos enfants, à adhérer aux valeurs canadiennes? Pourquoi?

a) Permettriez-vous à un de vos enfants de fréquenter une personne de sexe opposé qui n'est pas de même couleur que vous ? Permettriez-vous un tel mariage d'un de vos enfants ?

4- Que savez-vous des stratégies d'intégration du Canada envers les nouveaux arrivants? Avez-vous des exemples concrets à partager?

a) Qu'est-ce qui fonctionne bien? Qu'est-ce qui ne fonctionne pas bien?

b) Y a-t-il des éléments des politiques canadiennes à changer pour que les nouveaux arrivants soient plus confortables? Lesquels?

c) Est-ce que le gouvernement en fait assez pour aider les nouveaux arrivants au pays?

5- Jusqu'où le Canada devait s'ajuster à la culture des nouveaux arrivants, par exemple, en permettant qu'un musulman prenne une pause travail pour faire sa prière ou en permettant qu'il quitte le vendredi pour la mosquée ou encore en permettant aux Sikhs de porter le turban, même pour faire la moto?

6- Jusqu'où le nouvel arrivant doit-il faire des compromis pour s'ajuster à la vie au Canada?

7- Y a-t-il des traits de culture au Canada qui doivent être changés parce qu'ils oppriment ou discriminent les valeurs des nouveaux arrivants? Comme quoi?

8- Y a-t-il trop de liberté au Canada pour :

a) Les enfants?

b) Les filles et les femmes?

c) L'orientation sexuelle?

d) Au cinéma et à la télévision?

9- Est-il important pour vous que les enfants maintiennent des liens avec la famille au pays, pour ensuite transmettre l'héritage culturel à leurs propres enfants, soit ceux qui seront vos petits-enfants?

10- Vous sentez-vous canadien?

11- Avez-vous la nostalgie du pays? Planifiez-vous retourner au pays à la retraite?

ANNEXE D : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

1. TITRE DU PROJET

Évaluation des stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton : une étude qualitative.

2. CHERCHEUR PRINCIPAL

Prénom et Nom : Lanciné Koulibaly
Fonction : Étudiant, Maitrise en service social
Courriel : lkoulibaly@laurentian.ca

3. BUT GÉNÉRAL ET DIRECTION DU PROJET

Vous êtes invité(e) à participer à ce projet qui vise à documenter les diverses stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton, à partir de leur niveau d'adhésion aux valeurs canadiennes telles qu'ils les comprennent. Ce projet est réalisé dans le cadre d'un mémoire de maitrise sous la direction de François Boudreau, Ph. D., professeur à l'École de service social de l'Université Laurentienne et d'Aurélie Lacassagne, Ph. D., professeur agrégée au département de science politique de l'Université Laurentienne. M. Boudreau peut être joint au 705-675-1151 poste 5047 ou par courriel à fboudreau@laurentian.ca et Mme Lacassagne peut être joint au 705-675-1151 poste **** ou par courriel à alacassagne@laurentian.ca

Avant de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre le but de cette recherche, ses procédures, les avantages, les risques et les inconvénients possibles. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles.

4. DÉROULEMENT ET TÂCHES DEMANDÉES AU PARTICIPANTS

Votre participation à cette recherche consiste à répondre à des questions qui vous seront posées dans le cadre d'une entrevue individuelle qui durera entre 60 – 90 minutes, et qui portera sur les éléments suivants:

- Certaines données sociodémographiques (âge, sexe, pays d'origine, nombre d'années depuis l'immigration).
- Vos opinions sur les valeurs dites canadiennes ou la différence entre ces valeurs et le vôtres.
- La politique d'intégration favorisé par l'État versus vos stratégies personnelles.
- Les valeurs que vous voulez inculquer à vos enfants versus les valeurs du Canada.
- L'évaluation de votre expérience d'immigration.

L'entrevue sera enregistrée par le chercheur.

5. AVANTAGES, RISQUES OU INCONVÉNIENTS POSSIBLES LIÉS À VOTRE PARTICIPATION

Le fait de participer à cette recherche vous offre une occasion de parler de votre perspective quant à votre expérience d'immigration au Canada. Cette expérience pourrait permettre d'améliorer la compréhension du processus d'immigration des francophones dans la région de Hamilton, elle pourrait ainsi permettre d'aider d'autres individus à bien vivre l'intégration à Hamilton et pourrait enfin permettre aux gouvernements d'améliorer les services qu'ils offrent aux nouveaux arrivants francophones.

Votre participation à cette recherche ne comportera pas d'inconvénients significatifs, si ce n'est le fait qu'il soit possible qu'une question qui vous sera posée vous mette mal à l'aise ou vous remémore un mauvais souvenir. Si tel est le cas, vous pouvez choisir de ne pas répondre à ces questions ou interrompre l'entrevue à tout moment, sans que cela ne vous cause de préjudice.

6. PARTICIPATION VOLONTAIRE, DROIT DE RETRAIT ET RESSOURCES PSYCHOLOGIQUES

Notre méthode de recrutement est volontaire. Votre participation à ce projet est volontaire et bénévole, vous ne recevrez aucune forme de compensation. Cela signifie que vous acceptez de participer au projet sans contrainte ou pression extérieure. Vous êtes libre de ne pas répondre à une ou plusieurs questions, ou de mettre fin à votre participation à l'entrevue en tout temps, sans avoir à vous justifier, sans conséquences aucune sur vous, à tout moment.

Au cas où pendant l'entrevue ou après l'entrevue vous sentez le besoin d'un soutien psychologique, vous pouvez contacter en tout temps St. Joseph's Healthcare Hamilton au 905-522-1155

Advenant que vous décidez de vous retirer de l'étude, demandez-vous que les informations fournies vous concernant soient détruites?

7. ANONYMAT ET CONFIDENTIALITÉ

Les Protocoles de recherche imposent aux chercheurs de maintenir la confidentialité la plus stricte face aux populations vulnérables, par exemple, dans le cas où un informateur n'est pas citoyen canadien et demande la plus stricte confidentialité. De plus, la pandémie mondiale du virus Covid-19 implique que le processus de recherche se conforme aux diverses directives de la santé publique. La méthodologie de la recherche s'adapte aux conditions sanitaires du moment, ce qui fait que les entrevues pourraient être faites en personne tout comme électroniquement. La technique d'entrevue électronique pourrait avoir des implications quant à la confidentialité des participants. Afin d'adhérer aux règles éthiques et d'assurer la protection du participant, le chercheur devra prendre les précautions nécessaires associées à l'enregistrement des sessions d'entrevues qui devront, en plus de la voix, enregistrer l'image du participant. Il faudra nous assurer que les participants soient avisés de la méthode d'enregistrement et d'entreposage des vidéos. Les participants auront le droit de refuser ces conditions et de retirer leur participation à tout moment durant le processus.

À cet égard, voici les mesures qui seront appliquées dans le cadre de la présente recherche:

- votre nom et tous ceux cités durant l'entrevue seront remplacés par un code;
- votre image, le cas échéant, ne sera jamais utilisé par le chercheur;
- seul le chercheur aura accès à la liste contenant les noms et les codes, elle-même conservée sous clé dans le classeur personnel du chercheur à son domicile, séparément du matériel de la recherche, des données et des formulaires de consentement;

• tout le matériel de la recherche, incluant les enregistrements vidéo, les enregistrements audios et les formulaires de consentement, sera conservé sur le compte sur le site sécurisé de l'Université Laurentienne https://ludrive.laurentian.ca, dont lui seul aura accès.

Lors de la diffusion des résultats :

• les noms des participants ne paraitront dans aucun document, ni ne seront mentionnés verbalement;

• les résultats de la recherche pourraient être publiés dans des revues scientifiques et, si tel est le cas, aucun participant ne pourra y être identifié ou reconnu;

Après la recherche :

• Les données électroniques (enregistrement des entrevues) seront conservées sur le compte sur le site sécurisé de l'Université Laurentienne https://ludrive.laurentian.ca et détruites après le délai de deux ans. Nous allons effacer ces données de notre compte à l'échéance du délai. Les données transcrites verbatim seront détruites par déchiquetage aussitôt le mémoire déposé.

8. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET PUBLICATION

Une fois terminée, vous serez informé des résultats de la recherche et, le cas échéant, des publications qui en découleront. Nous préserverons l'anonymat des personnes ayant participé à l'étude dans tout disséminement des résultats de la recherche.

9. QUESTIONS SUR LE PROJET OU SUR VOS DROITS?

Vous pouvez contacter le responsable du projet, Lanciné Koulibaly, par courriel lkoulibaly@laurentian.ca pour toutes questions additionnelles sur le projet. Vous pouvez également discuter avec les directeurs de recherche (M. Boudreau et Mme Lacassagne) des conditions dans lesquelles se déroule votre participation et de vos droits en tant que participant de recherche. Leurs coordonnées sont incluses ci-dessus dans ce document.

Le projet auquel vous allez participer a été approuvé sur le plan de l'éthique de la recherche avec des êtres humains par le Comité d'éthique de l'Université Laurentienne. Pour toute question ne pouvant être adressée au responsable de la recherche ou aux directeurs de recherche ou pour formuler une plainte ou des commentaires, vous pouvez contacter **la conseillère en éthique de la recherche, au bureau de la recherche de l'Université Laurentienne** au 1-705-675-1151 poste 3681, 2436 ou 1-800-461-4030 (appel sans frais) ou à ethics@laurentian.ca

10. REMERCIEMENTS

Votre collaboration est importante à la réalisation de ce projet et nous tenons à vous en remercier. Un résumé (rapport sommatif) des résultats de recherche vous sera transmis au terme du projet si vous le désirez. Pour en faire une demande, veuillez inscrire votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous contacter.

En signant, je comprends que cela veut dire que j'ai lu le formulaire d'information et de consentement au complet et j'accepte de participer volontairement à cette recherche.

Signature:_____ Date:_____

Je désire avoir un résumé des résultats à la fin du projet, mon numéro de téléphone est : _____

Déclaration de responsabilité des chercheurs de l'étude

Je, _____ chercheur principal de l'étude, suis responsable du déroulement du présent projet de recherche. Je m'engage à respecter les obligations énoncées dans ce document et également à vous informer de tout élément qui serait susceptible de modifier la nature de votre consentement.

Signature du chercheur :_____ Date:_____

ANNEXE E : CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

CERTIFICAT D'APPROBATION DÉONTOLOGIQUE POUR LA CONDUITE D'UN PROTOCOLE IMPLIQUANT LA PRÉSENCE DE SUJETS HUMAINS
Comité éthique de la Recherche de l'Université Laurentienne

Le présent certificat confirme que le projet identifié ci-dessous a obtenu une approbation déontologique du Comité déontologique de l'Université Laurentienne (CÉRUL). La date de votre approbation déontologique, la date de votre prochain rapport, les dates de renouvèlement(s) et modifications (si s'appliquent) ainsi que toute condition particulière sont indiquées dans le tableau qui suit.

TYPE D'APPROBATION / Nouvelle **X** /Modifications au projet /Demande de prolongation	
Nom(s) du ou des chercheur(s)/collaborateur(s) **École/ Département**	Lancine Koulibaly, superviseur Francois Boudreau, l'Ecole de Service Social
Titre de la soumission	Évaluation des stratégies d'intégration des nouveaux arrivants francophones de Hamilton : une étude qualitative
Numéro de référence	6021025
Date de l'approbation originale	21 octobre, 2021
Date de l'approbation de l'extension ou des modifications (*si s'applique*)	
Date du prochain rapport	21 octobre, 2022
Condition(s) placée(s) sur le projet	

Un rapport annuel ou final en date du 31 mars 2012 (date indiquée comme étant celle de la fin du projet sur votre demande. Tout projet doit faire l'objet au moins l'objet d'un rapport annuel soumis au CÉRUL. Si votre projet devait se poursuivre au-delà de la durée de l'approbation déontologique, vous devrez soumettre une demande d'extension auprès du CÉRUL en remplissant le formulaire de suivi annuel. Comme il est indiqué sur le formulaire d'approbation déontologique, il faudra soumettre au Comité toute modification ayant trait aux questions ou aux procédures. Si vous souhaitez modifier le contenu de votre protocole déontologique, vous devrez utiliser le formulaire du suivi annuel. Le CÉRUL vous souhaite

de francs succès dans vos entreprises de recherche en vous rappelant de respecter en tout temps les politiques de l'ÉPTC.

_____

Rosanna Langer, Présidente
Comité Éthique de la Recherche

ANNEXE F : FORMULAIRE DE CONFIDENTIALITÉ

MUTUAL NON-DISCLOSURE AGREEMENT

THIS AGREEMENT dated as of the 7th day of January, 2022, is made by and between a corporation whose address is lkoulibaly@laurentian.ca and AllTranscriptions.LLC , a Texas corporation located at 520 Central Parkway East, Suit 105 Plano Texas 75074("Supplier'). and Supplier are also referred to individually as a "Party" and collectively as the "Parties.")

WHEREAS, in connection with the consideration of possible transactions between the Parties, and Supplier may each provide the other Party with certain sensitive and proprietary information relevant to the operations and business of each in relation to a request for proposal of services or purchase of goods from Supplier (the "Project"); and

WHEREAS, as a condition to furnishing such information, each requires that such information receive confidential treatment in accordance with the provisions of this Agreement.

NOW THEREFORE, in reliance upon and in consideration of the following undertakings, the Parties, for themselves, their subsidiaries and their affiliates, agree as follows:

1. Confidentiality. Subject to the provisions of this Agreement, each Party agrees to hold all confidential, proprietary or trade secret information which has been, or which may hereafter be, communicated to that Party by the other Party in connection with the Project, whether written or oral ("Confidential Information"), in confidence, to not disclose, distribute or disseminate the Confidential Information, or any documents, studies, reports or information derived therefrom, in any way to any third party, except as provided herein. This Agreement itself and the fact that the Parties are discussing the Project shall also be deemed Confidential Information.

2. Use. Each Party agrees to use the Confidential Information received from the other Party only for the purpose of the Project, or the evaluation thereof. No other rights or licenses to trademarks, inventions, copyrights, patents, or any other intellectual property are implied or granted under this Agreement or by the delivering of the Confidential Information from one Party to the other.

3. Copying. The Confidential Information supplied by each Party shall not be reproduced by the other Party in any form except as required to accomplish the intent of this Agreement.

4. Care. Each Party shall provide the same care to avoid disclosure or unauthorized use of the Confidential Information as it provides to protect its own similar proprietary information, which care in no event shall be less than that which is commercially reasonable. It is agreed that the Confidential Information may only be disclosed by each Party to that Party's employees, officers, directors, or agents who need to know such information for purposes of this Agreement. Each Party agrees that each such employee, officer, director or agent shall be informed by instruction, agreement or other appropriate manner that the Confidential Information is the proprietary, confidential and trade secret information of the Party that supplied the information and may not be disclosed to third parties.

5. Ownership. All Confidential Information shall be and remain the property of the Party supplying such information.

6. Limitation. It is understood that the term "Confidential Information" does not include information which: (i) is or becomes generally available to the public other than as a result of a wrongful disclosure by the receiving Party; (ii) prior to or subsequent to disclosure by the receiving Party hereunder is lawfully received from a third party having the right to disseminate the information, without notice of any restriction against its further disclosure; or (iii) is generated independently by the receiving Party from sources other than the

Confidential Information without violating any of the obligations under this Agreement. The receiving Party may disclose Confidential Information which is approved by the disclosing Party for disclosure by prior, written consent or which is required to be produced under order of a court of competent jurisdiction or other similar requirement of a governmental agency, so long as the receiving Party provides the disclosing Party with prior notice of such order or requirement and an opportunity to respond to such court order as soon as reasonably practicable.

7. Relief. Each Party acknowledges and agrees that the Confidential Information is the confidential property and trade secret information of the disclosing Party and that the unauthorized use or disclosure of the Confidential Information would cause irreparable harm and significant injury for which the disclosing Party would not have an adequate remedy at law. Therefore, the Parties agree that in the event of any violation of this Agreement, without limiting any other rights and remedies which may otherwise be available to the disclosing Party (including the right to seek damages for any injury caused by such violation), an injunction may be sought against the receiving Party if the receiving Party has breached or threatened to breach this Agreement.

8. Term. The obligations of the receiving Party with respect to Confidential Information under this Agreement shall continue in full force and effect for a period of two (2) years following the termination of this Agreement. Unless terminated earlier by written notice, this Agreement shall remain in force for two (2) years from the date first written above ("Term").

9. Return of Confidential Information. Upon the request of the disclosing Party and, in any event, upon the termination of this Agreement, the receiving Party shall promptly return all copies of the Confidential Information, and any documents derived therefrom, to the disclosing Party, or at the disclosing party's option, shall certify in writing that all copies of the Confidential Information, and any such other documents, have been destroyed. The receiving Party may return the Confidential Information, or any such documents, or any part thereof, to the disclosing Party at any time.

10. Disclosure. All media releases and public announcements or disclosures by either Party relating to the Project, its subject matter or the purpose of this Agreement shall be coordinated with and consented to by the other Party in writing prior to the release thereof.

11. No Further Obligations. Notwithstanding any other provision hereof to the contrary, neither Party is under any obligation to engage in or continue any negotiations relating to the possible implementation of the Project. Any decision to proceed with negotiations or to consummate a Project agreement shall be in each Party's sole discretion and this Agreement creates no obligation on either Party with respect thereto. Each Party shall bear its own costs and expenses in connection with the activities contemplated by this Agreement.

12. General.

(a) This Agreement shall be governed and construed under the laws of the State of Florida without regard to the choice of law provisions thereof.

(b) Neither party shall be liable for indirect, consequential, exemplary, special or punitive damages.

(c) If any individual term or provision of this Agreement is contrary to or in conflict with any requirement of applicable law, then that term or provision shall be severed herefrom and the remainder of this Agreement shall be binding on the Parties.

(d) No failure or delay by either Party in exercising any right, power or privilege hereunder shall operate as a waiver thereof, nor shall any right, power or privilege hereof preclude any other or further exercise thereof or the exercise of any right, power or privilege hereunder.

(e) There are no understandings, agreements or representations, express or implied, not specified herein.

(f) This Agreement may not be amended except in writing and signed by an authorized representative of each Party and shall be binding upon all employees and agents of each Party as provided herein.

(g) Notwithstanding anything contained herein, the Parties are under no obligation to disclose to each other any information of any kind whatsoever.

(h) This Agreement shall inure to the benefit of and be binding upon the Parties' respective permitted assigns, transferees and successors of the Parties and such companies; provided, however, that this Agreement shall not be assigned by either Party without the other Party's prior written consent and in no event shall either Party be relieved of any of its respective obligations hereunder. Any purported assignment in violation of the foregoing shall be null and void and not enforceable.

IN WITNESS WHEREOF, the parties have executed this Mutual Non-Disclosure Agreement on the date first written above.

AllTranscriptions LLC

By: _____

Name: Lancine Koulibaly

Title: Student

By: _____

Name: John Edward

Title: Regional Sales Manager

BIBLIOGRAPHIE

ABDALLAH-PRETCEILLE M « Diversité culturelle et approche interculturelle ». In: *Enfance*, n°1, 1998. pp. 125-131.
https://doi.org/10.3406/enfan.1998.3101

ABOU, S. (1988). « L'insertion des immigrés, une approche conceptuelle », dans LEGAULT, G. et RACHÉDI, L. (2008). *L'intervention interculturelle,* Montréal, Gaëtan Morin éditeur : Chenelière Éducation.

ARCAND, S., LENOIR-ACHDJIAN, A. et HELLY, D. (2009). « Insertion professionnelle d'immigrants récents et réseaux sociaux: le cas de Maghrébins à Montréal et Sherbrooke ». *Cahiers canadiens de sociologie*, 34(2), 373-402. https://journals.library.ualberta.ca/cjs/index.php/CJS/article/view/1327/5381

AUBIN-AUGER, Aubin-Auger, Alain MERCIER, Laurence BAUMANN, Anne-Marie LEHR-DRYLEWICZ, Patrick IMBERT, Laurent LETTRILLIART et le groupe de recherche universitaire qualitative médicale francophone : GROUM-F (2008). Introduction à la recherche qualitative, *Exercer, la revue française de médecine générale*, Vol. 19, N° 84

BÉJI, K. et PELLERIN, A. (2010). « L'intégration socioprofessionnelle des immigrants récents au Québec: le rôle de l'information et des réseaux sociaux », *Revue Relations industrielles*, vol. 65, nº 4, p. 562-583. https://www.erudit.org/en/journals/ri/2010-v65-n4-ri3998/045586ar.pdf

BELHASSEN, A. (2009). *La reconnaissance des diplômes et des compétences : difficultés et impact chez les femmes immigrantes.* [Rapport de recherche-action], Action travail des femmes.
https://atfquebec.ca/portfolio-archives/la-reconnaissance-des-diplomes-et-des-competences-difficultes-et-impacts-chez-les-femmes-immigrantes/

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT (2009)
Eude générale : le multiculturalisme canadien. Publication nº 2009-20-F 2009-09-15. Révisée le : 2018-01-03, Ottawa, Bibliothèque du parlement.

BISSOONDATH, N. 1995. *Le marché aux illusions : la méprise du multiculturalisme*, Montréal, Boréal Liber.

BOUDARBAT, B. et COUSINEAU, J.-M. (2010). « Un emploi correspondant à ses attentes personnelles? Le cas des nouveaux immigrants au Québec ». *Revue de l'intégration et de la migration internationale*, 11(2), 155-172. https://www.researchgate.net/publication/225734999_Un_Emploi_Correspondant_A_Ses_Attentes_Personnelles_Le_Cas_Des_Nouveaux_Immigrants_Au_Quebec

BOUDREAU, F. (2014). « Les principaux concepts du débat politique ». Notes de cours BESO 2105, *Le bien-être social comme institution*. Octobre 2014, Université Laurentienne, Sudbury.

BOUDREAU, F. (2017). *L'intérêt contre l'éthique : Réflexions sur la culture et le politique*. Paris. L'Harmattan.

BOUDREAU, F. (2020). Notes de cours de maitrise SESO 5017, *Pratiques indirectes*, Université Laurentienne, Sudbury.

BOUGAMRA, M. (2013). *Effet du niveau d'acculturation sur le choix du type de commerce d'épicerie à fréquenter: Application aux consommateurs d'origine maghrébine vivant à Montréal*, [Mémoire de maîtrise], Montréal, Université du Québec.

BOULET, M. (2012). « Le degré de déqualification professionnelle et son effet sur les revenus d'emploi des femmes immigrantes membres d'une minorité visible du Québec ». *Canadian Journal of Women and the Law, 24(1),* 53-81. https://utpjournals.press/doi/10.3138/cjwl.24.1.053.

BRETON, R. (1964). « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants ». *American Journal of Sociology, 70*(2), 193–205. https://doi.org/10.1086/223793

CHICOINE, N., CHARBONNEAU, J., ROSE, D. et RAY, B. (1997). « Le processus de reconstruction des réseaux sociaux des femmes immigrantes dans l'espace montréalais ». *Recherches féministes*, 10(2), 27–48. https://doi.org/10.7202/057934ar

COLLÈS, L. (2007). *Interculturel : des questions vives pour le temps présent.* Cortil Wodon : E.M.E.

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES (2023). Ce que les néo-Canadiens nous disent au sujet du Canada de demain, réf. du 20 mars 2023. https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes-autres-rapports/2014/ce-que-neo-canadiens-nous-disent-au-sujet-du-canada-demain

DION, Léon (1969). « Notes de recherche. Méthode d'analyse pour l'étude de la dynamique et de l'évolution des sociétés », Revue Recherches sociologiques, Vol. 10, No 1.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA (2014) : *guide d'information sur l'immigration francophone à l'intention des municipalités*, Ottawa (ON), Fédération des communautés francophones et acadienne de Canada.

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES DU CANADA (2023). *''Terre accueillante'' : la FCFA lance la 11e édition de la Semaine nationale de l'immigration francophone,* réf. du 05 novembre 2023 https://fcfa.ca/terre-accueillante-la-fcfa-lance-la-11e-edition-de-la-semaine-nationale-de-limmigration-francophone/

FÉDÉRATION NATIONALE DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES (2002). *La visibilité invisible : immigrante reçue ... et après ?,* [mémoire sur les besoins des femmes immigrantes], Ottawa, Comité directeur de citoyenneté et immigration Canada – Communautés francophones en situation minoritaire.

FORTIN, Marie-Fabienne, et Johanne GAGNON (2016), *fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives* (3e éd.), Montréal, Chenelière Éducation

FREITAG, M., 1986, « Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société », Dialectique et société, tome 2, Montréal, Éditions Saint-Martin et l'Âge d'Homme, Montréal et Lausanne.

FREITAG, M., 2013, Dialectique et société, volume 3, « Culture, pouvoir et contrôle : les modes de reproduction formels de la société », Liber, Montréal.

GAUTHIER, C.-A. (2013). « Le rôle des réseaux sociaux dans le processus d'intégration socioprofessionnelle des femmes immigrantes qualifiées au Québec ». *Économie et Solidarités*, 43(1-2), 98-110. https://www.erudit.org/fr/revues/es/2013-v43-n1-2-es02085/1033278ar.pdf

GIRARD, Magali, Michael, SMITH. et Jean RENAUD (2008). « Intégration économique des nouveaux immigrants: adéquation entre l'emploi occupé avant l'arrivée au Québec et les emplois occupés depuis l'immigration ». *Canadian Journal of Sociology / Cahiers canadiens de sociologie, 33(4)*, 791-814. https://www.researchgate.net/publication/277242636_Integration_Economique_Des_Nouveaux_Immigrants_Adequation_Entre_L'emploi_Occupe_Avant_L'arrivee_Au_Quebec_Et_Les_Emplois_Occupes_Depuis_L'immigration

IMMIGRATION, REFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2019). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration*, Ottawa, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2019.html

IMMIGRATION, REFUGIÉS ET CITOYENNETÉ CANADA (2012). *Les cibles en admissions de résidents permanents d'expression française : la définition d'IRCC d'un immigrant d'expression française*, Ottawa, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/strategie-immigration-francophone-2024.html#admissions_targets

LABELLE, Micheline (2015). « Qu'est-ce que l'intégration dans le contexte de la mondialisation? » Conférence d'ouverture du colloque. In ouvrage sous la direction de Rachard ANTONIUS et Amany Fouad Salib, *Colloque sur l'immigration à Laval. De l'accueil à l'intégration : diagnostic, parcours et experiences*. Actes du colloque du 14 octobre 2014, Carrefour d'intercultures de Laval (CIL). Montreal : Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté, UQÀM, *Les cahiers du CRIEC*, no 38

LA PRESSE (2023). *Craquelures dans le postnationalisme de Justin!*, réf. du 16 novembre 2023.
https://www.lapresse.ca/actualites/chroniques/2023-11-11/craquelures-dans-le-postnationalisme-de-justin.php

LA PRESSE CANADIENNE, LE DEVOIR (2023). Taux de chômage stable à 5,5 % en août au Canada, en baisse à 4,3 % au Québec.
https://www.ledevoir.com/economie/797669/taux-chomage-maintient-5-5-aout-canada-flechit-4-3-quebec

LAVIGNE, L. (1987). *Les ethniques et la ville l'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*. Longueuil, Québec : Préambule

LEGAULT, Gisèle, collab., (dirs), (2008). *L'intervention interculturelle* (2è édition), Montréal, Gaétin Morin éditeur : Chenelière éducation.

MAUDITS FRANÇAIS (2019). *Pourquoi le Canada est dans le top 5 des pays où élever ses enfants?*
https://mauditsfrancais.ca/canada-top-5-pays-elever-enfants/#:~:text=Avec%20un%20taux%20de%20ch%C3%B4mage,parents%20et%20de%20leurs%20prog%C3%A9nitures

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION (2013) *Éléments explicatifs de la surqualification chez les personnes immigrantes au Québec en 2012*, Québec, Ministère de l'immigration de la diversité et de l'inclusion.
https://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/TXT_Surqualification_2013.pdf

NIYUBAHWE, A., MUKAMURERA, J. et JUTRASJ, F. (2013). « Professional Integration of Immigrant Teachers in the School System: A literature review ». *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, 48(2), 279–296.
https://www.erudit.org/fr/revues/mje/2013-v48-n2-mje01045/1020972ar/

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (2020). *Comment va la vie?*
https://www.oecdbetterlifeindex.org/fr/countries/canada-fr/

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2019). *Le nombre de migrants internationaux atteint 272 millions, en hausse dans toutes les régions du monde*, Nations Unies.
https://news.un.org/fr/story/2019/09/1051802

PICHÉ, V., RENAUD, J., GINGRAS, L. (2002). « L'insertion économique des nouveaux immigrants dans le marché du travail à Montréal: une approche longitudinale ». *Population* 57(1), 63-89.
https://doi.org/10.3917/popu.201.0063

PINSONNEAULT, Gérard, Aline LECHAUME, Chakib BENZAKOUR et Pierre LANCTÔT (2010). *Recours au programme d'aide sociale par les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés : échec ou transition dans le processus d'intégration?* Québec, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Gouvernement du Québec, 46 p.
https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2062627

POTVIN, M. (2010). « Discours sociaux et médiatiques dans le débat sur les accommodements raisonnables ». *Nos diverses cités*, 7(1), 83-89.
https://www.researchgate.net/publication/338659874_Discours_sociaux_et_mediatiques_lors_de_la_crise_des_accommodements_raisonnables

RADIO CANADA (2023). *Ottawa envisage de plafonner sa cible d'immigration*, réf. du 05 novembre 2023
https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2021272/immigration-cible-federal-plafonnement

RADIO CANADA (2023). *Seuils d'immigration : le gouvernement Trudeau confirme un plafonnement dès 2026,* réf. du 05 novembre 2023 https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2023209/immigration-immigrants-seuil-ottawa-federal

RÉSEAU EN IMMIGRATION FRANCOPHONE DU CENTRE SUD-OUEST DE L'ONTARIO (2016). *La vie en français à Hamilton.* https://reseausoutien.org/fr/vivre-en-francais/region-de-hamilton

ROJAS-VIGER, C. (2006). « Femmes professionnelles latino-américaines à Montréal : conditions d'insertion dans le milieu universitaire et au marché du travail ». *Les Cahiers du Gres*, 6(1), 25–43. https://doi.org/10.7202/012681ar

SAILLANT, F., CHATEAUNEUF, D., COGNET, M. et CHARLAND, M. (2009). « L'intervention auprès des réfugiés. Accueil, proximité, transformation ». Dans M. Clément, L. Gélineau et A.-M. McKay (dir.), *Proximités. Lien, accompagnement et soin* (p. 41-64). Québec : Presses de l'Université du Québec.

SHIRPAK, K. R., TYNDALE, E. et CHINICHIAN, M. (2011). « Post Migration Changes in Iranian Immigrants' Couple Relationships in Canada ». *Journal of Comparative Family Studies*, 42(6), 751-770. https://utpjournals.press/doi/epdf/10.3138/jcfs.42.6.751

SCHELLENBERG, G., et MAHEUX, H. (2007). *Perspectives des immigrants sur leurs quatre premières années au Canada: faits saillants des trois vagues de ! 'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada.* Tendances sociales canadiennes, Produit no 11-008 au catalogue de Statistique Canada. https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11-008-x/2007000/pdf/9627-fra.pdf?st=TmcPZqRG

STATISTIQUE CANADA (2022). *Classification de la catégorie d'admission de l'immigrant*, Canada, Statistique Canada, réf. du 07 mars 2023 https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=323293&CVD=323294&CLV=0&MLV=4&D=1

STATISTIQUE CANADA (2019). *Estimations démographiques annuelles : Canada, provinces et territoires*, Canada, Statistique Canada https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/91-215-x/2019001/sec1-fra.htm

TALENTECH (2021). *Le Canada, classé le pays le plus accueillant au monde en matière d'immigration,* réf. du 20 mars 2023. https://www.talentech.ca/ressource/le-canada-classe-le-pays-le-plus-accueillant-au-monde-en-matiere-dimmigration

THÉRIAULT, J., Y. (2007). *Faire société : société civile et espaces francophones*. Prise de parole, collection « Agora »

VAN DE SANDE, Adje, et collab (2017). *Le travail social : théories et pratiques* (3è édition), Chenelière éducation.

VATZ LAAROUSSI, M. (2009). *Mobilité, réseaux et résilience: le cas des familles immigrantes et réfugiées au Québec.* Québec: Presses de l'Université du Québec.

VATZ LAAROUSSI, M. (2004). Immigrants et vie associative dans les régions du Québec, Dans J. Gatugu, S. Amoranitis et A. A. Manço, *La vie associative des migrants: quelles (re)connaissances?: réponses européennes et canadiennes*, Paris, L'Harmattan.

YAHOO ACTUALITÉS (2021). *Quel est le meilleur pays au monde pour élever ses enfants en 2021?* https://fr.news.yahoo.com/top-10-meilleur-pays-monde-elever-enfants-2021-155201096.html?guccounter=1&guce_referrer=aHR0cHM6Ly93d3cuZ29vZ2xlLmNvbS8&guce_referrer_sig=AQAAABrG1KeOWo81HhuGMbJmETWzilGub1VSEBEzxOul1v4XyVAj9XAlUhbQeEOkljzMsCfWOmr0OL4cf1NwLNXSDBHDlpN9_hqLSXf6OMtw-1SrlDYKBpR03LbBYDH5DwZb53KN4BGPNM9EZxyNgf0AXH5esx4MhpRBo084c0NnQnVU